

TRAITÉ

THÉORIQUE ET PRATIQUE

D'ANALYSE GRAMMATICALE

D'ANALYSE LOGIQUE

ET

DE PONCTUATION

PAR

NAPOLÉON LACASSE,

FOR USE IN
LIBRARY
ONLY

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE-L'AVAIL.

Sans la langue.....l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
(DOLEAU).

QUÉBEC

DARVEAU, Imprimeur-Éditeur, rue Lamontagne.

1867.

PC
2109
L3

~~Philosophie~~
~~causes~~

Hommage de l'auteur à
Messieurs P. Lacaze, p. te.

P. Lacaze

1295+

TRAITÉ

THÉORIQUE ET PRATIQUE

D'ANALYSE GRAMMATICALE,

D'ANALYSE LOGIQUE

ET

DE PONCTUATION,

PAR

NAPOLÉON LACASSE,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL.

Sans la langue.....l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
(BOILEAU).



QUÉBEC,

C. DARVEAU, Imprimeur-Éditeur, rue Lamontagne,

—
1867.

PC
2109
L3

ENREGISTRÉ conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent soixante-sept, par Napoléon Lacasse, Prof., dans le bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

1919
— 16/4/1891
f

A

SA GRANDEUR

Monseigneur Jean Langevin,

ÉVÊQUE DE RIMOUSKI,

ANCIEN PRINCIPAL

De l'Ecole Normale-Laval,

ANCIEN PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

Au Séminaire de Québec,

AUTEUR D'UN EXCELLENT "COURS DE PÉDAGOGIE,"

D'UN "TRAITÉ DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL,"

ETC., ETC. ;

Au zélé promoteur de l'Education ;

Au généreux protecteur des Etudiants ;

Au plus sincère ami des Instituteurs :

Recommandé de l'affection et du respect de

L'AUTEUR.



PRÉFACE.

Nous publions ce *Traité d'analyse grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation* dans le but, surtout, de répondre aux pressantes sollicitations qui nous sont faites, chaque année, de la part des instituteurs et des institutrices qui ont été formés à l'enseignement par l'Ecole Normale-Laval, et dont plus de 400 ont suivi le cours de Grammaire française que nous y donnons nous-même depuis 1858.

Nous nous rendons pareillement au vœu de la plupart des instituteurs qui ont obtenu leur diplôme du *Bureau des Examineurs catholiques de Québec*, puisqu'eux-mêmes nous engageaient depuis longtemps à préparer un ouvrage de ce genre.

Un désir aussi général, que nous enregistrons avec un certain orgueil, nous a fait entreprendre avec quelque confiance ce travail, que nous destinons à toutes les écoles du Canada.

Nous espérons que la forme théorique et pratique que nous avons suivie dans ce *Traité*, saura le rendre presque indispensable dans l'enseignement raisonné de la Grammaire française; d'autant plus qu'il est le seul publié dans ce pays, et qu'il est même plus gradué que tous les ouvrages de ce genre qui nous viennent d'Europe. Dans tous les cas,

le résultat certain de ce livre, c'est qu'il contribuera puissamment à obtenir l'uniformité, si désirable, dans le mode de dire et d'exprimer par écrit les nombreux détails de l'analyse grammaticale ; qu'il pourra faire adopter un seul mode d'analyser logiquement, et qu'il prescrira les règles de la ponctuation, sur lesquelles il est bien difficile de se procurer un ouvrage suffisamment détaillé.

Nous avons choisi, pour texte d'analyse et de ponctuation, des extraits d'écrits canadiens ; ils sont tous signés chacun du nom de l'auteur. Nous comptons que les personnes dont les noms seront cités dans cet ouvrage, nous pardonneront d'avoir morcelé leurs écrits pour les soumettre aux préceptes d'analyse ou de ponctuation, ainsi que le requérait le cadre étroit de ce *Traité*.

Nous avons divisé notre travail d'*analyse grammaticale* en deux parties, savoir :

1^o La *classification*, qui comprend l'analyse grammaticale des dix sortes de mots dans autant de chapitres, dont le premier ne s'occupe que du nom ; le second, de l'article et du nom ; le troisième, de l'article, du nom et de l'adjectif ; et ainsi de suite, en insérant dans chaque chapitre une nouvelle partie du discours, jointe à celles dont l'analyse est déjà connue par les chapitres précédents.

2^o La *construction*, qui fait connaître le sens et la valeur grammaticale de certaines façons de s'exprimer, connues sous le nom d'*Idiotismes*, ou *gallicismes* par rapport à la langue française ; elle comprend aussi les différentes figures de grammaire, telles que l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonisme*, la *syllepse*.

Ces deux parties sont suivies d'une *Récapitulation générale* sur tous les mots du discours, dont l'ensemble présente, pour l'analyse, des difficultés de toutes sortes, mais que la *classification* et la *construction* auront pu facilement faire comprendre.

L'*analyse logique* elle-même forme un travail en quatre chapitres, dont l'intelligence devra faire connaître 1^o le nombre de propositions dans une phrase et leur forme respective ; 2^o les trois termes essentiels d'une proposition, les compléments et les subdivisions dans les compléments ; 3^o les différentes espèces de propositions.

Enfin, dans la troisième division, nous avons prescrit les règles de la ponctuation par autant de chapitres qu'il y a de signes pour indiquer les pauses que l'on fait en parlant ou en lisant.



Première Division.



TRAITÉ
D'ANALYSE GRAMMATICALE.

ENSEIGNEMENT

DE L'ANALYSE GRAMMATICALE.



Il est indispensable de faire analyser les enfants, si l'on veut s'assurer qu'ils comprennent les règles de la grammaire et sont en état d'en faire l'application. Car ce n'est pas véritablement enseigner la grammaire, que d'en faire simplement répéter les règles aux élèves, ou de leur donner seulement quelques exemples et quelques exercices. Non, en grammaire, ne nous contentons pas de synthèse; insistons en même temps et surtout sur l'analyse. Beaucoup d'enfants répondront admirablement aux questions d'un programme, et réciteront, sans en omettre un mot, toutes les règles de grammaire avec leurs exceptions, qui seraient fort en peine de les appliquer aux différents cas, même les plus simples, qu'on pourrait leur proposer.

Il ne faut pas croire que ceux-là seuls doivent analyser, qui sont bien avancés en grammaire, et qui ont vu au moins les verbes. C'est là une erreur: l'analyse peut et doit se pratiquer avec les commençants mêmes, pourvu qu'elle soit graduée, c'est-à-dire, qu'elle ne s'étende pas au-delà de ce qu'ils ont appris. Ainsi, dès que des enfants ont étudié le nom, donnez-leur quelques *noms* à analyser.

Vous ajoutez plus tard l'article, puis des adjectifs, toujours en commençant par questionner les enfants pour les habituer à analyser ensuite eux-mêmes.

La *méthode* est tout particulièrement nécessaire dans l'analyse: si vous n'y suivez pas un ordre simple, rationnel, et constamment le même, vous serez sujet à omettre beaucoup de choses essentielles et à vous embrouiller tout-à-fait. Il est presque impossible qu'une analyse soit complète sans une bonne méthode. (*Cours de Pédagogie.*)

MGR. J. LANGEVIN,
Evêque de Rimouski.

TRAITÉ

THÉORIQUE ET PRATIQUE

D'ANALYSE GRAMMATICALE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le mot *analyse* signifie *décomposition*.

L'*analyse grammaticale* est la décomposition des phrases, c'est-à-dire, l'examen détaillé que l'on fait de tous les mots qui les constituent, pour en reconnaître la nature et l'espèce, ainsi que les divers accidents qui affectent chacun de ces mots, savoir :

1° Pour les *noms*, l'*article* et les *adjectifs qualificatifs* ou *déterminatifs* : le genre et le nombre ;

2° Pour les *pronoms* : la personne, le genre et le nombre ;

3° Pour les *verbes* : l'espèce, la conjugaison, la régularité, le mode, le temps, la personne et le nombre ;

4° Pour le *participe présent* : l'espèce de verbe, la conjugaison, la régularité, le mode et le temps ;

5° Pour le *participe passé* : le genre et le nombre, conformément à la règle d'accord qui s'y applique ;

6° Pour l'*adverbe* et l'*interjection* : l'espèce.

7° Quant à la *préposition* et à l'*interjection*, ils n'admettent aucun des accidents indiqués pour les autres parties du discours.

Outre ces détails de classification, il importe en analyse grammaticale de faire connaître la fonction des mots dans le discours.

La fonction de chacune des parties du discours est comme suit, savoir :

1° Pour le *nom* et le *pronom* : de figurer comme sujet, comme régime direct ou indirect, comme attribut, ou en apostrophe ;

2° Pour l'*adjectif qualificatif* : de qualifier le nom et le pronom, ou d'en être l'attribut ; quelquefois de figurer comme nom et d'en remplir le même rôle ;

3° Pour l'*article* et l'*adjectif déterminatif* : de déterminer les noms ;

4° Pour le *verbe* : de figurer quelquefois comme nom et d'en avoir la même fonction : comme sujet, comme régime direct ou indirect, comme attribut ;

5° Pour le *participe présent* : de qualifier le nom ou le pronom, ou d'en être l'attribut, et souvent d'être régime d'une préposition ;

6° Pour le *participe passé* sans auxiliaire : de qualifier les noms et même les pronoms ;

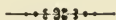
7° Pour la *préposition* : de marquer le rapport qu'il y a entre deux mots ;

8° Pour l'*adverbe* : de modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe ;

9° Pour la *conjonction* : de lier deux mots entre eux, ou deux membres de phrase ;

10° Pour l'*interjection* : d'exprimer des sentiments de l'âme : tels que la douleur, la surprise, l'aversion, la joie, l'admiration, l'interrogation, etc.

PREMIÈRE PARTIE.



CLASSIFICATION DES MOTS.

PREMIÈRE PARTIE. — CLASSIFICATION.



CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

Le *Nom* ou *Substantif* est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose. (ACAD.)

Il y a deux sortes de noms, le *Nom commun* et le *Nom propre*.

Le *Nom commun* est celui qui convient à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce.

Le *Nom propre* est celui par lequel on désigne en particulier une personne, un lieu, ou quelque autre chose.

Le *Nom commun* s'appelle *collectif* lorsqu'il présente à l'esprit l'idée d'une réunion de personnes ou de choses de la même espèce, et on appelle noms *composés* tous les noms qui sont formés de plusieurs mots.

Dans les noms, il y a deux *genres*, le *masculin* et le *féminin*. Les noms *masculins* peuvent être précédés de *un* ou *le*, et les noms *féminins*, de *la* ou *une*.

Dans les noms, il y a deux *nombres*, le *singulier* et le *pluriel*. Le *singulier* exprime l'unité, et le *pluriel* exprime la pluralité, c'est-à-dire, plus d'une personne ou d'une chose.

Matière d'analyse.

I. 1. Nous devons faire observer qu'en *France*, en *Angleterre* et aux *Etats-Unis*, les *feuilles* de ce *genre* se divisent en plusieurs *catégories* et traitent, chacune d'elles, à un *point de vue* particulier, le vaste *sujet* de l'*instruction* publique. 2. Il y a des *recueils* pour bien dire officiels dont le *rôle* est d'un *caractère* tout différent de celui des autres *journaux*. 3. Il y a des *revues* d'un *genre* élevé où se

discutent scientifiquement les *questions* pédagogiques, et qui s'occupent en même *temps* de *science* et de *littérature*. 4. Il y a encore des *journaux* particulièrement destinés aux *instituteurs*, et dont la *rédaction* toute spéciale offrirait peu d'*attrait* à la grande *masse* des *lecteurs*. 5. D'autres, au contraire, sont conduits dans un *genre* tout populaire et combattent pied-à-pied les *préjugés* et les *routines* sur leur propre *terrain*. 6. Certains *recueils* sont destinés à la *jeunesse*, d'autres, à *l'enfance* : les uns s'occupent de *l'instruction* secondaire, les autres de *l'instruction* primaire uniquement, et tous enfin concourent, par des *moyens* divers, à la même *œuvre* à laquelle d'ailleurs travaille si puissamment toute la *phalange* du *journalisme* moral et intelligent.

II. 1. Etant le premier de son *espèce* publié en *langue* française en *Amérique*, notre *journal* devra participer, à un certain *degré*, du *caractère* de tous ceux que nous venons de décrire ; et notre plus grand *embarras* sera de combiner, dans les *proportions* voulues, tous les *éléments* qui doivent composer un *journal* général de *l'instruction* publique.

III. 1. Le *Journal* de *l'instruction* publique ne devra pas se borner à des *articles* sur ce *sujet*, mais on devra en faire un véritable *journal* des *familles*, qui, sous une *forme* agréable et pour un *prix* modique, répandra les *connaissances* utiles dans tout le *pays*, inspirera à la *jeunesse* le *goût* des saines *lectures* et sera *l'auxiliaire* et le *complément* des *bibliothèques* de *paroisse*. (*J. de l'Inst. Pub.*)

HON. P. J. O. CHAUVEAU,
Surintendant.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse du *Nom* :

Nom commun (*N. comm.*)—propre (*prop.*)—collectif (*coll.*)—composé (*comp.*) ;

Masculin (*m.*)—féminin (*f.*)—singulier (*s.*)—pluriel (*pl.*)

Analyse du *Nom*.

I.

1^{RE}. PHRASE.

1. *France*, n. prop. f. s.
2. *Angleterre*, n. prop. f. s.
3. *Etats-Unis*, n. prop. comp. m. pl.

4. *Feuilles*, n. comm. f. pl.
5. *Genre*, n. comm. m. s.
6. *Catégories*, n. comm. coll. f. pl.
7. *Point de vue*, n. comm. comp. m. s.
8. *Sujet*, n. comm. m. s.
9. *Instruction*, n. comm. f. s.

2E. PHRASE.

1. *Recueils*, n. comm. coll. m. pl.
2. *Rôle*, n. comm. m. s.
3. *Caractère*, n. comm. m. s.
4. *Journaux*, n. comm. m. pl.

3E. PHRASE.

1. *Revues*, n. comm. f. pl.
2. *Genre*, n. comm. m. s.
3. *Questions*, n. comm. f. pl.
4. *Temps*, n. comm. m. s.
5. *Science*, n. comm. f. s.
6. *Littérature*, n. comm. f. s.

4E. PHRASE.

1. *Journaux*, n. comm. m. pl.
2. *Instituteurs*, n. comm. m. pl.
3. *Rédaction*, n. comm. f. s.
4. *Attrait*, n. comm. m. s.
5. *Masse*, n. comm. coll. f. s.
6. *Lecteurs*, n. comm. m. pl.

5E. PHRASE.

1. *Genre*, n. comm. m. s.
2. *Préjugés*, n. comm. m. pl.
3. *Routines*, n. comm. f. pl.
4. *Terrain*, n. comm. m. s.

6E. PHRASE.

1. *Recueils*, n. comm. coll. m. pl.
2. *Jeunesse*, n. comm. f. s.
3. *Enfance*, n. comm. f. s.
4. *Instruction*, n. comm. f. s.
5. *Moyens*, n. comm. m. pl.

6. *Œuvre*, n. comm. f. s.
7. *Phalange*, n. comm. coll. f. s.
8. *Journalisme*, n. comm. m. s.

II.

1. *Espèce*, n. comm. f. s.
2. *Langue*, n. comm. f. s.
3. *Amérique*, n. prop. f. s.
4. *Journal*, n. comm. m. s.
5. *Degré*, n. comm. m. s.
6. *Caractère*, n. comm. m. s.
7. *Embarras*, n. comm. m. s.
8. *Proportions*, n. comm. f. pl.
9. *Éléments*, n. comm. m. pl.
10. *Journal*, n. comm. m. s.
11. *Instruction*, n. comm. f. s.

III.

1. *Journal*, n. comm. m. s.
2. *Instruction*, n. comm. f. s.
3. *Articles*, n. comm. m. pl.
4. *Sujet*, n. comm. m. s.
5. *Journal*, n. comm. m. s.
6. *Familles*, n. comm. coll. f. pl.
7. *Forme*, n. comm. f. s.
8. *Prix*, n. comm. m. s.
9. *Connaissances*, n. comm. f. pl.
10. *Pays*, n. comm. m. s.
11. *Jeunesse*, n. comm. f. s.
12. *Goût*, n. comm. m. s.
13. *Lectures*, n. comm. f. pl.
14. *Auxiliaire*, n. comm. m. s.
15. *Complément*, n. comm. m. s.
16. *Bibliothèques*, n. comm. f. pl.
17. *Paroisse*, n. comm. f. s.

Exercices.

1. Le livre de mon frère Pierre m'a été prêté par ma mère.

2. Les chapeaux de ces élèves ont été faits par un ouvrier qui se nomme Jean.

3. Louis et Joseph sont deux de mes amis ; je les estime à cause de leur franchise, de leur honnêteté.

4. Le plancher de la classe a été fait par monsieur Joseph, qui est le beau-frère de ma tante.

5. Québec, Montréal, Trois-Rivières, Toronto, Kingston, Hamilton, Outaouais, sont les principales villes du Canada.

6. Les Anglais, les Irlandais, les Ecossais et les Gallois qui habitent l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse et le pays de Galles, sont gouvernés par le même souverain.

I. 1. A l'occasion de la nouvelle année, nous dirons un seul mot aux pères et aux mères de famille, sans contredit, les premiers fonctionnaires du département de l'éducation. 2. Nous n'avons que peu de chose à leur souhaiter. 3. Ils trouvent leurs enfants charmants, nous n'en doutons point, puisque le hibou lui-même en faisait autant. 4. "Aimez-les donc beaucoup, leur dirons-nous, ne les gênez pas trop, envoyez-les régulièrement à l'école; faites-leur préparer régulièrement leurs leçons et leurs devoirs, voyez à ce qu'il ne leur manque ni livres, ni ardoises, ni plumes, ni papier; et, pour plus de sûreté, habituez-les à tenir tout cela prêt la veille pour le lendemain; apprenez-leur à aimer et à respecter leurs maîtres, et, pour cela, commencez par les aimer et les respecter vous-mêmes; payez au jour dit vos cotisations et la rétribution mensuelle; faites cela toute l'année, et, l'année prochaine, vous nous en direz des nouvelles!" (*J. de l'Inst. Pub.*)

HON. P. J. O. CHAUVEAU,
Surintendant.

I. 1. Parmi les différentes questions qui agitent la société et préoccupent les esprits, il en est une qui, à raison de son importance, exige une attention particulière. 2. Cette question, c'est celle de l'éducation de la jeunesse. 3. Tel est le sujet qui mérite toute notre sollicitude; c'est vers lui que doivent tendre toutes nos pensées, parce que de l'éducation de la jeunesse dépend l'avenir de notre pays; parce que cet avenir sera malheureux ou prospère, selon que cette éducation aura été mal ou bien dirigée.

II. 1. Bienheureux le peuple qui, aux prospérités matérielles, que nous ne dédaignons pas, que nous apprécions au contraire selon leur importance et que nous aimons sincèrement, bienheureux, dirons-nous, le peuple qui à ce

bonheur matériel sait ajouter une autre source, la seule réelle et la seule intarissable de prospérité solide et permanente : une éducation bonne, mais bonne pour toutes les classes, sans en excepter aucune, qui assure et consolide le sentiment de la vénération pour les parents, le respect dû à la loi, la probité dans les transactions d'affaires : en un mot, bienheureux le peuple chez qui le Seigneur est "le premier de tous les maîtres !"

III. 1. Lorsque Napoléon le Grand voulut reconstituer en France la Société renversée par la tourmente révolutionnaire, ce génie sublime, qui a su conquérir des titres à l'admiration de ses ennemis mêmes, posa comme principe que "*la religion est la base de l'éducation nationale.*" 2. Il n'est pas jusqu'aux philosophes du 18^{me}. siècle qui n'aient été forcés d'admettre cette vérité. 3. Un des plus célèbres d'entre eux, le trop fameux Jean-Jacques Rousseau, a mêlé à beaucoup de pages dangereuses cet aveu que la vérité arrachait à son âme : "*J'avais cru pendant longtemps, écrit-il, qu'il était possible de donner aux enfants une bonne éducation sans religion et d'être vertueux sans elle, mais depuis longtemps je suis bien revenu de cette grande erreur.*"

IV. 1. Instruits par l'expérience des autres peuples, nous éviterons avec soin l'écueil où ils se sont brisés, et nous donnerons à l'instruction religieuse la place à laquelle elle a un droit incontestable. 2. Imbu de ces principes sacrés, qui sont le fondement de l'ordre social tout entier, l'élève de l'Ecole-Normale ira à son tour enseigner cette même doctrine qu'on lui aura inculquée. 3. Ainsi le bien se perpétuera, et cette institution produira des fruits salutaires et en rapport avec le but pour lequel elle a été fondée.

MGR. EDWARD G. HORAN,
Evêque de Kingston,
Ancien Principal de l'E. N. L.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

L'Article *le, la, les*, est un petit mot qui précède ordinairement les noms communs, et en fait connaître le genre et le nombre.

L'Article est *simple*, *élidé*, ou *contracté*.

Le, la, les, est article *simple*.

L' pour *le*, ou pour *la* devant une voyelle ou une *h* muette, est article *élidé*.

Du pour *de le*, DES pour *de les*, AU pour *à le*, AUX pour *à les*, sont des articles *contractés* ou *composés*.

L'article a pour fonction de déterminer le nom.

Matière d'analyse.

1. *Les amis du pays* sont ceux qui travaillent de toutes leurs forces à l'avancement, *au* progrès rationnel de *la* chose publique. 2. *Au* premier rang de ces bienfaiteurs se trouve *le* prêtre, parce qu'il est homme *du* peuple, et il est homme *du* peuple, parce qu'il est homme de Dieu. 3. Il porte au-dessus de toute autre affection terrestre l'amour *du* peuple. 4. *Les* joies matérielles lui sont inconnues. 5. Il sait que *la* vertu seule fait *le* bonheur : aussi, ne doit-on pas s'étonner de l'entendre prêcher *la* vertu et tonner contre *le* vice. 6. Il sait aussi que l'ignorance est un grand mal, qu'elle est *la* source de *la* dégradation non-seulement pour *les* individus, mais aussi pour *les* peuples. 7. C'est ce qui explique pourquoi *le* prêtre est l'ami de l'éducation, pourquoi il travaille avec tant de zèle et d'énergie à cette belle cause, pourquoi aujourd'hui il se réjouit d'une fête qui annonce un progrès réel. (*Inauguration de l'E. N. L.*)

MGR. CHS. FRs. BAILLARGEON,

Evêque de Tloa.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse de l'Article :

Article (*art.*)—simple (*simpl.*)—élidé (*él.*)—contracté (*cont.*) ;

Masculin (*m.*)—féminin (*f.*)—singulier (*s.*)—pluriel (*pl.*)—détermine (*dét.*).

Analyse du *Nom* et de l'Article.

1ÈRE. PHRASE.

1. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. amis.
2. *Amis*, n. comm. m. pl.
3. *Du*, art. cont. m. s. dét. pays.
4. *Pays*, n. comm. m. s.

5. *Forces*, n. comm. f. pl.
6. *L'*, pour *le*, art. simpl. él. m. s. dét. avancement.
7. *Avancement*, n. comm. m. s.
8. *Au*, art. cont. m. s. dét. progrès.
9. *Progrès*, n. comm. m. s.
10. *La*, art. simpl. f. s. dét. chose.
11. *Chose*, n. comm. f. s.

2E. PHRASE.

1. *Au*, art. cont. m. s. dét. rang.
2. *Rang*, n. comm. m. s.
3. *Bienfaiteurs*, n. comm. m. pl.
4. *Le*, art. simpl. m. s. dét. prêtre.
5. *Prêtre*, n. comm. m. s.
6. *Homme*, n. comm. m. s.
7. *Du*, art. cont. m. s. dét. peuple.
8. *Peuple*, n. comm. coll. m. s.
9. *Dieu*, n. prop. m. s.

3E. PHRASE.

1. *Affection*, n. comm. f. s.
2. *L'*, pour *le*, art. simpl. éliélé, m. s. dét. amour.
3. *Amour*, n. comm. m. s.
4. *Du*, art. cont. m. s. dét. peuple.
5. *Peuple*, n. comm. coll. m. s.

4E. PHRASE.

1. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. joies.
2. *Joies*, n. comm. f. pl.

5E. PHRASE.

1. *La*, art. simpl. f. s. dét. vertu.
2. *Vertu*, n. comm. f. s.
3. *Le*, art. simpl. m. s. dét. bonheur.
4. *Bonheur*, n. comm. m. s.
5. *Le*, art. simpl. m. s. dét. vice.
6. *Vice*, n. comm. m. s.

6E. PHRASE.

1. *L'*, pour *la*, art. simpl. f. s. dét. ignorance.

2. *Ignorance*, n. comm. f. s.
3. *Mal*, n. comm. m. s.
4. *La*, art. simpl. f. s. dét. source.
5. *Source*, n. comm. f. s.
6. *La*, art. simpl. f. s. dét. dégradation.
7. *Dégradation*, n. comm. f. s.
8. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. individus.
9. *Individus*, n. comm. m. pl.
10. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. peuples.
11. *Peuples*, n. comm. coll. m. pl.

7E. PHRASE.

1. *Le*, art. simpl. m. s. dét. prêtre.
2. *Prêtre*, n. comm. m. s.
3. *L'* pour *le*, art. simpl. élidé, m. s. dét. ami.
4. *Ami*, n. comm. m. s.
5. *L'* pour *la*, art. simpl. élidé, f. s. dét. éducation.
6. *Education*, n. comm. f. s.
7. *Zèle*, n. comm. m. s.
8. *Energie*, n. comm. f. s.
9. *Cause*, n. comm. f. s.
10. *Fête*, n. comm. f. s.
11. *Progrès*, n. comm. m. s.

Exercices.

I. 1. Qu'il me soit permis d'adresser quelques mots aux élèves, ces tendres objets de la sollicitude du gouvernement et du clergé. 2. Vous êtes réellement les fondateurs de l'Ecole-Normale, et de vous dépend son succès. 3. Où êtes-vous maintenant? 4. Où serez-vous plus tard?

II. 1. A la première question, je réponds que vous êtes dans une grande cité dont tous les habitants vous regardent; vous êtes dans une école maîtresse de toutes les autres écoles; vous êtes écoliers pour apprendre à devenir maîtres. 2. Cette école est la source d'où coulera la véritable sagesse qui fait les bons et les loyaux citoyens. 3. J'espère que vous répondrez aux vues du gouvernement, qui fait pour vous, maintenant, de si nobles sacrifices. 4. C'est donc une obligation pour vous de lui être fidèles, puisqu'il vous protège, et de ne jamais donner ici le spectacle dont la France fut témoin, quand les anciens élèves des écoles nor-

males devinrent un jour les ennemis du gouvernement qui leur avait prodigué ses soins.

III. 1. Que chaque instituteur devienne, dans la paroisse qu'il habitera, un modèle de piété sincère. 2. Vous allez entrer en lutte avec les élèves d'une institution semblable à la vôtre, qui va être inaugurée aujourd'hui; si vous en sortez vainqueurs, bannissez tout esprit d'orgueil, et tout sentiment de jalousie, si vous êtes vaincus.

IV. 1. Je réponds à la seconde question : vous serez sur le théâtre du monde, où vous attirerez bientôt tous les regards de votre pays, qui aura tout à attendre de l'éducation libérale et religieuse que vous aurez reçue. 2. La position sociale qui va vous être faite, vous permettra d'ennobler les fonctions d'instituteur et d'en apprécier l'importance. 3. Puisque l'éducation de la jeunesse de nos campagnes doit vous être confiée, apprenez à mériter la confiance des parents, qui n'ont rien de plus cher que leurs enfants.

V. 1. Vous aurez à partager, avec d'autres, la noble tâche de répandre cette éducation pratique qui fait le bon chrétien et le bon citoyen, et c'est par vos efforts que se développeront les talents naturels que l'on se plaît à reconnaître dans notre population.

VI. 1. C'est par vous que fleurira notre agriculture, que nos nombreux pouvoirs d'eau seront utilisés par les enfants du sol; c'est par vous que les maisons de commerce et d'industrie se fonderont, que les grands capitalistes encourageront les manufactures, que notre pays deviendra riche et puissant, et, conséquence nécessaire, c'est par vous que nos chers compatriotes seront détournés d'aller à l'étranger chercher une fortune qui leur échappe malheureusement toujours. (*Inauguration de l'E. N. J.-C.*)

MGR. IGNACE BOURGET,
Evêque de Montréal.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

I. Adjectifs qualificatifs.

On appelle *Adjectifs qualificatifs* les mots qui expriment des qualités bonnes ou mauvaises, ou une manière d'être des personnes et des choses.

On distingue dans les *Adjectifs qualificatifs* trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le positif est l'adjectif même.

Le comparatif est l'adjectif exprimant une qualité avec comparaison.

Le superlatif est l'adjectif exprimant une qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré de supériorité ou d'infériorité.

Ces Adjectifs, à quelque degré qu'ils soient, s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent, et qu'ils ont pour fonction de qualifier.

Matière d'analyse.

Les instituteurs doivent former les enfants à la propreté, à la politesse et à la bienséance, en les leur faisant regarder comme des vertus *sociales indispensables* dans les relations *diverses* que nous avons avec nos *semblables*. 2. Or, comme la *vraie* politesse ne consiste pas dans de *vaines* formules de compliments, ni dans les *seules* démonstrations *extérieures*, mais qu'elle prend son principe dans la charité qui doit tous nous unir les uns aux autres, les instituteurs, pour faire régner la politesse, l'ordre et la paix parmi leurs élèves, doivent faire tous leurs efforts pour leur inspirer et maintenir entre eux les sentiments *chrétiens* de l'union, de la bienveillance *réci-proque* et de l'amitié *fraternelle*.

DR. J. B. MEILLEUR,
Ancien Surintendant.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse de l'*adjectif qualificatif*.

Adjectif (*adj*)—qualificatif (*qua.*)—masculin ou féminin (*m.* ou *f.*)—singulier ou pluriel (*s.* ou *pl.*)—qualifie (*qual.*)

Analyse du *Nom*, de l'*Article* et de l'*Adjectif qualificatif*.

1ÈRE. PHRASE.

1. *Les*, art. simp. m. pl. dét. instituteurs.
2. *Instituteurs*, n. comm. m. pl.
3. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. enfants.
4. *Enfants*, n. comm. m. pl.

5. *La*, art. simpl. f. s. dét. propriété.
6. *Propriété*, n. comm. f. s.
7. *La*, art. simpl. f. s. dét. politesse.
8. *Politesse*, n. comm. f. s.
9. *La*, art. simpl. f. s. dét. bienséance.
10. *Bienséance*, n. comm. f. s.
11. *Des*, art. comp. f. pl. dét. vertus.
12. *Vertus*, n. comm. f. pl.
13. *Sociales*, adj. qual. f. pl. qual. vertus.
14. *Indispensables*, adj. qual. f. pl. qual. vertus.
15. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. relations.
16. *Relations*, n. comm. f. pl.
17. *Diverses*, adj. qual. f. pl. qual. relations.
18. *Semblables*, (N^{OS}) adj. qual. pour n. comm. m. pl.

2E. PHRASE.

1. *La*, art. simpl. f. s. dét. politesse.
2. *Vraie*, adj. qual. f. s. qual. politesse.
3. *Politesse*, n. comm. f. s.
4. *Vaines*, adj. qual. f. pl. qual. formules.
5. *Formules*, n. comm. f. pl.
6. *Compliments*, n. comm. m. pl.
7. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. démonstrations.
8. *Seules*, adj. qual. f. pl. qual. démonstrations.
9. *Démonstrations*, n. comm. f. pl.
10. *Extérieures*, adj. qual. f. pl. qual. démonstrations.
11. *Principe*, n. comm. m. s.
12. *La*, art. simpl. f. s. dét. charité.
13. *Charité*, n. comm. f. s.
14. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. instituteurs.
15. *Instituteurs*, n. comm. m. pl.
16. *La*, art. simpl. f. s. dét. politesse.
17. *Politesse*, n. comm. f. s.
18. *L'* pour *le*, art. simpl. élidé, m. s. dét. ordre.
19. *Ordre*, n. comm. m. s.
20. *La*, art. simpl. f. s. dét. paix.
21. *Paix*, n. comm. f. s.
22. *Elèves*, n. comm. m. pl.
23. *Efforts*, n. comm. m. pl.
24. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. sentiments.
25. *Sentiments*, n. comm. m. pl.
26. *Chrétiens*, adj. qual. m. pl. qual. sentiments.
27. *L'* pour *la*, art. simpl. él. f. s. dét. union.
28. *Union*, n. comm. f. s.

29. *La*, art. simpl. f. s. dét. bienveillance.
30. *Bienveillance*, n. comm. f. s.
31. *Réciproque*, adj. qual. f. s. qual. bienveillance.
32. *L'* pour *la*, art. simpl. élidé, f. s. dét. amitié.
33. *Amitié*, n. comm. f. s.
34. *Fraternelle*, adj. qual. f. s. qual. amitié.

Exercices.

1. Il ne serait pas recommandable d'introduire l'anglais indistinctement dans toutes nos écoles primaires. 2. Ce serait un abus qu'il faudrait se hâter de réprimer, s'il y avait lieu ; car, outre que les enfants qui les fréquentent ne sont pas généralement assez avancés pour entreprendre simultanément l'étude de l'anglais, les instituteurs ne peuvent, pour la plupart (1), enseigner systématiquement cette langue, parce qu'ils n'ont généralement ni le temps ni la capacité requise pour le faire avec succès. 3. S'ils entreprenaient de le faire dans nos écoles purement élémentaires, ce ne serait pas ordinairement sans nuire à l'étude de la langue française, qui doit n'être pas négligée pour cela. 4. Notre langue avant tout, parce qu'elle est l'idiome de notre origine, le symbole de notre foi, le médium de nos plus nobles affections, et l'un des éléments de notre nationalité.

DR. J. B. MEILLEUR,
Ancien Surintendant.

I. 1. Les livres dont je recommandais spécialement l'usage dans nos écoles, étaient tous d'origine canadienne ou avaient au moins été réimprimés en Canada, après avoir subi les changements que nos propres besoins et l'esprit de nos propres institutions avaient indiqués à des personnes aptes et habiles à les faire d'une manière convenable.

II. 1. En effet, toutes autres choses étant égales, notre intérêt bien entendu demande que nous tâchions de nous suffire à nous-mêmes en fait de livres d'école comme en toutes autres choses indispensables.

III. 1. Le besoin des livres d'école étant continu et grand, le débit l'est de même ; et leur grande consommation, si elle se faisait à même nos propres livres, serait d'un

(1) *Pour la plupart* forme une locution adverbiale de quantité.

profit immense à l'industrie canadienne. 2. Elle stimulerait en outre l'ambition de nos hommes lettrés et de nos industriels, et serait dans notre littérature un sujet d'occupation, et dans notre commerce un objet de compétition très-honorables et très-louables.

IV. 1. Car, si nous bornions, autant que possible, le choix de nos livres d'école à ceux que le pays peut nous fournir, nous contribuerions, par le fait, à encourager davantage l'étude des connaissances usuelles, le talent d'en faire des traités pratiques convenables, le goût de les enseigner et l'aptitude de le faire avec succès; nous contribuerions encore à encourager plusieurs branches d'industrie honnêtes et profitables qui aident à alimenter le commerce et les familles, telles que la papéterie, l'impression, la reliure, la vente, &c., toutes plus ou moins engagées dans la reproduction et la diffusion de ces livres.
(*Mémorial de l'Education.*)

DR. J. B. MEILLEUR,
Ancien Surintendant.

II. Adjectifs déterminatifs.

On appelle *adjectifs déterminatifs* des mots qui précisent le sens particulier des noms auxquels ils se rapportent, en y ajoutant, selon le cas, une idée de démonstration, de possession, de nombre ou de rang déterminé, ou une idée vague de nombre ou de qualité.

Ainsi l'on distingue quatre sortes d'*adjectifs déterminatifs*, savoir :

Le *démonstratif*, qui est *ce, cet, cette, ces* ;

Les *possessifs*, qui sont *mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur, mes, tes, ses, nos, vos, leurs* ;

Les *numéraux cardinaux*, qui sont *un, deux, trois, quatre, &c.* ;

Les *numéraux ordinaux*, qui sont *premier, unième, deuxième, troisième, quatrième, &c.* ;

Les *indéfinis* ou *indéterminés*, qui sont *quelque, plusieurs, chaque, autre, même, tel, quel, quelconque, tout, aucun, nul, certain* et autres semblables.

Matière d'analyse.

I. 1. Nous n'entreprendrons pas de vous raconter *toutes* les souffrances et les douleurs qui sont venues tout à coup

fondre sur *cette* population ; qu'il Nous suffise de vous dire que l'élément destructeur a consumé en *quelques* heures près de *trois mille* maisons, et jeté sur le pavé *une* population de plus de *quinze mille* âmes, sans pain, sans abri et presque sans vêtements, et cela au moment où l'hiver peut nous arriver d'un jour à l'autre avec *toutes ses* rigueurs.

II. 1. Sans *aucun* doute, N. T. C. F., c'est là *un* de *ces* coups que la Justice Divine n'inflige à *un* peuple que quand *ses* péchés se sont multipliés au point de crier vengeance au ciel. 2. La Providence veut, par *ces* coups qui éclatent et frappent comme la foudre, réveiller les pécheurs même les plus endurcis, et porter *une* crainte salutaire dans *toutes* les âmes. 3. En effet, vous savez aussi bien que Nous que *ces* terribles accidents ne sont point l'effet du hasard, mais qu'ils sont amenés et dirigés par celui que nous appelons *Notre* Père, et qui a compté *tous* les cheveux de *notre* tête afin qu'*aucun* ne tombe sans *sa* permission. 4. Quand nous voyons *ce* Père si bon châtier *ses* enfants avec tant de sévérité, ne devons-nous pas conclure que *ces* enfants doivent l'avoir bien grièvement offensé ? 5. Cependant la foi nous apprend que dans *ces* circonstances les coupables, les plus grands coupables ne sont pas toujours du nombre de ceux que le fléau atteint directement et immédiatement. 6. *Ces* grandes calamités sont *un* avertissement donné à *tout un* peuple, qui doit alors se lever comme *un* seul homme et dire : " Nous avons péché, Seigneur, et c'est " avec justice que vous nous frappez ; mais, ô Dieu bon, " souvenez-vous de votre miséricorde, et ayez pitié de nous."

(*Lettre pastorale après l'incendie de Québec*, 14 Oct. 1866.)

MGR. THOMAS COOKE,
Evêque des Trois-Rivières.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse des *adjectifs déterminatifs*.

Adjectif démonstratif (*adj. dém.*)—possessif (*poss.*)—numéral cardinal (*num. card.*)—ordinal (*ord.*)—indéfini (*indéf.*)—(*m.* ou *f.*)—(*s.* ou *pl.*)—détermine (*dét.*)

Analyse du *Nom*, de l'*Article* et des *Adjectifs*.

I.

1. *Toutes*, adj. indéf. f. pl. dét. souffrances.
2. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. souffrances.
3. *Souffrances*, n. comm. f. pl.
4. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. douleurs.
5. *Douleurs*, n. comm. f. pl.
6. *Cette*, adj. dém. f. s. dét. population.
7. *Population*, n. comm. f. s.
8. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. élément.
9. *Elément*, n. comm. m. s. dét. destructeur.
10. *Destructeur*, n. comm. m. s.
11. *Quelques*, adj. indéf. f. pl. dét. heures.
12. *Heures*, n. comm. f. pl.
13. *Trois mille*, adj. num. card. f. pl. dét. maisons.
14. *Maisons*, n. comm. f. pl.
15. *Le*, art. simpl. m. s. dét. pavé.
16. *Paré*, n. comm. m. s.
17. *Une*, adj. num. card. f. s. dét. population.
18. *Population*, n. comm. f. s.
19. *Quinze mille*, adj. num. card. f. pl. dét. âmes.
20. *Âmes*, n. comm. f. pl.
21. *Pain*, n. comm. m. s.
22. *Abri*, n. comm. m. s.
23. *Vêtements*, n. comm. m. pl.
24. *Au*, art. comp. m. s. dét. moment.
25. *Moment*, n. comm. m. s.
26. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. hiver.
27. *Hiver*, n. comm. m. s.
28. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. jour.
29. *Jour*, n. comm. m. s.
30. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. jour s.-ent.
31. *Autre*, adj. indéf. m. s. dét. jour s.-ent.
32. *Toutes*, adj. indéf. f. pl. dét. rigueurs.
33. *Ses*, adj. poss. f. pl. dét. rigueurs.
34. *Rigueurs*, n. comm. f. pl.

II.

1RE. PHRASE.

1. *Aucun*, adj. indéf. m. s. dét. doute.
2. *Doute*, n. comm. m. s.

3. *Nos*, adj. poss. m. pl. dét. frères.
4. *Chers* (très) adj. qual. (sup. abs.) m. pl. dét. frères.
5. *Frères*, n. comm. m. pl.
6. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. coup. s.-ent.
7. *Ces*, adj. dém. m. pl. dét. coups.
8. *Coups*, n. comm. m. pl.
9. *La*, art. simpl. f. s. dét. justice.
10. *Justice*, n. comm. f. s.
11. *Divine*, adj. qual. f. s. qual. justice.
12. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. peuple.
13. *Peuple*, n. comm. m. s.
14. *Ses*, adj. poss. m. pl. dét. péchés.
15. *Péchés*, n. comm. m. pl.
16. *Vengeance*, n. comm. f. s.
17. *Au*, art. comp. m. s. dét. ciel.
18. *Ciel*, n. comm. m. s.

2E. PHRASE.

1. *La*, art. simpl. f. s. dét. Providence.
2. *Providence*, n. prop. f. s.
3. *Ces*, adj. dém. m. pl. dét. coups.
4. *Coups*, n. comm. m. pl.
5. *La*, art. simpl. f. s. dét. foudre.
6. *Foudre*, n. comm. f. s.
7. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. pécheurs.
8. *Pêcheurs*, n. comm. m. pl.
9. *Endurcis* (les plus) adj. qual. (sup. rel.) m. pl. qual. p'cheurs.
10. *Une*, adj. num. card. f. s. dét. crainte.
11. *Crainte*, n. comm. f. s.
12. *Salutaire*, adj. qual. f. s. qual. crainte.
13. *Toutes*, adj. indéf. f. pl. dét. âmes.
14. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. âmes.
15. *Âmes*, n. comm. f. pl.

3E. PHRASE.

1. *Ces*, adj. dém. m. pl. dét. accidents.
2. *Terribles*, adj. qual. m. pl. qual. accidents.
3. *Accidents*, n. comm. m. pl.
4. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. effet.
5. *Effet*, n. comm. m. s.
6. *Du*, art. comp. m. s. dét. hasard.
7. *Hasard*, n. comm. m. s.

8. *Notre*, adj. poss. m. s. dét. Père.
9. *Père*, n. comm. m. s.
10. *Tous*, adj. indéf. m. pl. dét. cheveux.
11. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. cheveux.
12. *Cheveux*, n. comm. m. pl.
13. *Notre*, adj. poss. f. s. dét. tête.
14. *Tête*, n. comm. f. s.
15. *Aucun*, adj. indéf. m. s. dét. cheveu s.-ent.
16. *Sa*, adj. poss. f. s. dét. permission.
17. *Permission*, n. comm. f. s.

4E. PHRASE.

1. *Ce*, adj. dém. m. s. dét. père.
2. *Père*, n. comm. m. s.
3. *Bon*, adj. qual. m. s. qual. père.
4. *Ses*, adj. poss. m. pl. dét. enfants.
5. *Enfants*, n. comm. m. pl.
6. *Sévérité*, n. comm. f. s.
7. *Ces*, adj. dém. m. pl. dét. enfants.
8. *Enfants*, n. comm. m. pl.

5E. PHRASE.

1. *La*, art. simpl. f. s. dét. foi.
2. *Foi*, n. comm. f. s.
3. *Ces*, adj. dém. f. pl. dét. circonstances.
4. *Circonstances*, n. comm. f. pl.
5. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. coupables.
6. *Coupables*, adj. empl. comme n. comm. m. pl.
7. *Grands*, (les plus), adj. qual. (sup. rel.) m. pl. qual. coupables.
8. *Coupables*, adj. empl. comme n. comm. m. pl.
9. *Du*, art. comp. m. s. dét. nombre.
10. *Nombre*, n. comm. m. s.
11. *Le*, art. simpl. m. s. dét. fléau.
12. *Fléau*, n. comm. m. s.

6E. PHRASE.

1. *Ces*, adj. dém. f. pl. dét. calamités.
2. *Grands*, adj. qual. f. pl. qual. calamités.
3. *Calamités*, n. comm. f. pl.
4. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. avertissement.

5. *Avertissement*, n. comm. m. s.
6. *Tout*, adj. indéf. m. s. dét. peuple.
7. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. peuple.
8. *Peuple*, n. comm. coll. m. s.
9. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. homme.
10. *Seul*, adj. qual. m. s. qual. homme.
11. *Homme*, n. comm. m. s.
12. *Seigneur*, n. prop. m. s.
13. *Justice*, n. comm. f. s.
14. *Dieu*, n. prop. m. s.
15. *Bon*, adj. qual. m. s. qual. Dieu.
16. *Votre*, adj. poss. f. s. dét. miséricorde.
17. *Miséricorde*, n. comm. f. s.

Exercices.

I. 1. L'histoire de notre chère Congrégation, aux extrémités du monde comme auprès du berceau où elle a pris naissance, prouve que son Fondateur avait entrepris une œuvre agréable au cœur de Dieu. 2. Comme pour récompenser notre bien-aimé Père des fils qu'il consentait à exiler ainsi loin de lui, le Seigneur groupa autour de sa personne vénérée de plus nombreux enfants; car il est bien constant que le développement prodigieux qu'a pris notre petite famille, et qui a tant consolé notre vénérable Père, date du moment où l'on se consacra aux Missions étrangères, et surtout aux Missions des Indiens. 3. Ce résultat n'est point étonnant: Dieu ne devait-il pas faire des prodiges en faveur d'une famille naissante de Missionnaires qui, avec tant d'autres œuvres méritoires, entreprenaient d'évangéliser presque toute l'Amérique britannique sauvage, depuis les côtes du Labrador jusqu'à l'océan Pacifique? 4. Vingt années de saints labeurs et de privations héroïquement affrontées et supportées ont amené ce résultat, imprévu de tous, si ce n'est de cette sainte et bonne Providence, qui dispose de tout pour le salut de ses élus.

II. 1. Je ne puis taire ici une réflexion qui s'est souvent présentée à mon esprit: il fallait au R. P. Aubert un grand courage pour aller, aussi volontiers qu'il le fit, jeter les premiers fondements de notre ordre dans un pays si éloigné et si inconnu, sans autre compagnon qu'un jeune étranger qui ne tenait à la vie religieuse que par l'affection; affection bien vive sans doute, mais affection de jeune homme, sur

laquelle on ne peut pas toujours compter. La position de ce novice est bien changée depuis, mais son cœur ne l'est pas ; aujourd'hui comme alors, il aime d'une amitié vive et sincère celui qui, en ce jour, lui fut donné pour Supérieur, celui dont les sages conseils, la douce autorité surent exercer sur lui un empire dont le souvenir est plein de charmes. Elle était bien confiante la Congrégation qui espérait pouvoir compter sur un novice ; aussi, comme elle fut vive et ardente la prière de ce dernier, demandant à Dieu les grâces nécessaires pour ne pas tromper l'attente de ses supérieurs !

(Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique.)

MGR. ALEX. TACHÉ,
Evêque de St. Boniface.

1. Je voudrais que chacun de nous apprît l'art de déguster un beau livre, comme le gourmet apprend à déguster un mets savoureux. 2. Je voudrais que la lecture d'un beau chapitre, que le souvenir d'une belle page fissent éclater sur vos figures ces rayons de contentement intellectuel, les plus beaux de tous les rayons ; je voudrais que vous fussiez des gourmets de la science.

DR. F. A. H. LA RUE.

LABEUR ET RÉCOMPENSE.

Pour le rendre fécond, un jour, des travailleurs
Remuèrent un champ que l'on croyait stérile.
Ceux qui passaient, disaient : " Leur peine est inutile,
Pourquoi ne vont-ils pas porter leurs bras ailleurs ? "

Pourtant, ils se trompaient. A la moisson prochaine,
La haine ramenant ces insulteurs obscurs,
Les travailleurs chantaient, leur face était sereine,
Et le champ se cachait sous des flots d'épis mûrs !

Ne nous a-t-on pas fait, à nous, la même injure ?
N'a-t-on pas dit ce sol rebelle à tout labeur ?
L'ignorance devait, honteuse flétrissure
S'attachant à nos fronts, nous vouer au malheur !

Regardez ! Le spectacle est sublime et console !
 Voyez ces travailleurs heureux et triomphants !
 Peuple d'un million, sur les bancs de l'école,
 Contemple avec orgueil plus de cent mille enfants !

J. LENOIR.

CHAPITRE IV.

DES PRONOMS.

Les pronoms sont des mots qui s'emploient le plus souvent pour des noms.

On les divise en *personnels*, *démonstratifs*, *possessifs*, *relatifs* et *indéfinis*.

Les pronoms *personnels* représentent le plus fréquemment les *trois personnes* du verbe ; tels sont, pour la première, *je, me, moi, nous* ; pour la seconde, *tu, te, toi, vous* ; pour la troisième, *il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, eux, se, soi, leur*.

Les pronoms *démonstratifs* s'emploient comme pour montrer aux yeux ou rappeler à l'esprit les personnes et les choses ; tels que *ce, celui, celui-ci, celui-là, ceci, cela ; celle, celle-ci, celle-là ; ceux, ceux-ci, ceux-là ; celles, celles-ci, celles-là*.

Les pronoms *possessifs* expriment une idée de possession. Ces pronoms sont : *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur ; la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur ; les miens, les tiens, les siens ; les miennes, les tiennes, les siennes ; les nôtres, les vôtres, les leurs*.

Les pronoms *relatifs* sont ceux qui, dans la même phrase, sont en rapport immédiatement avec le nom ou le pronom qu'ils représentent. Ces pronoms sont : *qui, que, quoi, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, dont, en, y, où*.

Les pronoms *indéfinis* représentent des personnes ou des choses qu'on ne veut ou ne peut nommer. Ces pronoms sont : *on, chacun, personne, autrui, rien, quiconque, l'un, l'autre, quelqu'un, quelque chose, un autre, tout, tout le monde, qui* signifiant quelle personne, et *que, quoi* signifiant quelle chose.

Matière d'analyse.

I. 1. Notre belle et chère patrie, la terre *qui nous* a vu naître, sur *laquelle* s'accompliront nos destinées et où sera

notre tombeau, la patrie, *elle* a emprunté notre organe pour *vous* dire de *vous* préparer par votre éducation à *la* servir.
 2. Aussi avons-nous souvent encouragé vos travaux en *vous* montrant tout *ce que* le pays avait droit d'*en* espérer.

II. 1. *Il en* est parmi *vous que* Dieu appelle à préparer les âmes par leur ministère sacré à devenir dignes d'habiter la patrie céleste. 2. *Ce* sera là sans doute le but dominant de leur action ; mais *ceux-là*, toutefois, *ils* ne seront pas des membres inutiles de la patrie terrestre. 3. En maintenant l'esprit religieux dans la société, *ils* affermiront *ce qui en* fait la base solide. 4. La foi *que* leur zèle saura défendre, conserver, développer, c'est l'élément le plus essentiel de cette nationalité canadienne *que nous* voulons tous maintenir en ce beau pays où la Providence *nous* a appelés à vivre. (*Discours prononcé à la distribution des prix du Séminaire de St. Hyacinthe.*)

J. S. RAYMOND, *Ptre.*,
V. G.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse des pronoms.

Pronom personnel (*Pron. pers.*)—démonstratif (*dém.*)
 possessif (*poss.*)—relatif (*rel.*)—indéfini (*indéf.*) ;

Première, seconde ou troisième personne (1^e, 2^e ou 3^e p.)
 (*m.* ou *f.*)—(*s.* ou *pl.*)—représente ou a pour antécédent
 (*représ.* ou *ant.*)

Analyse du *Nom*, de l'*Article*, de l'*Adjectif* et du *Pronom*.

I.

1ÈRE. PHRASE.

1. *Notre*, adj. poss. f. s. dét. patrie.
2. *Belle*, adj. qual. f. s. qual. patrie.
3. *Chère*, adj. qual. f. s. qual. patrie.
4. *Patrie*, n. comm. f. s.
5. *La*, art. simpl. f. s. dét. terre.
6. *Terre*, n. comm. f. s.
7. *Qui*, pro. rel. 3^e p. f. s. (ant. terre).
8. *Nous*, pro. pers. 1^e p. m. (pl. pour le s.)
9. *Laquelle*, pro. rel. 3^e p. f. s. (ant. terre).
10. *S'* pour *se*, pro. pers. 3^e p. f. pl. (représ. destinées.)
11. *Nos*, adj. poss. f. pl. dét. destinées.

12. *Destinées*, n. comm. f. pl.
13. *Où* (dans laquelle), pro. rel. 3e. p. f. s. (ant. terre.)
14. *Notre*, adj. poss. m. s. dét. tombeau.
15. *Tombeau*, n. comm. m. s.
16. *La*, art. simpl. f. s. dét. patrie.
17. *Patrie*, n. comm. f. s.
18. *Elle*, pro. pers. 3e. p. f. s. (représ. patrie).
19. *Notre*, adj. poss. m. s. dét. organe.
20. *Organe*, n. comm. m. s.
21. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. (représ. élèves).
22. *Votre*, adj. poss. f. s. dét. éducation.
23. *Education*, n. comm. f. s.
24. *La*, pro. pers. 3e. p. f. s. (représ. patrie).

2E. PHRASE.

1. *Nous*, pro. pers. 1e. p. m. (pl. pour le s.)
2. *Vos*, adj. poss. m. pl. dét. travaux.
3. *Travaux*, n. comm. m. pl.
4. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. (représ. élèves).
5. *Tout*, adj. indéf. m. s. dét. ce.
6. *Ce*, pro. dém. 3e. p. m. s.
7. *Que*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. ce).
8. *Le*, art. simpl. m. s. dét. pays.
9. *Pays*, n. comm. m. s.
10. *Droit*, n. comm. m. s.
11. *En*, pro. rel. 3e. p. m. pl. (ant. travaux).

II.

1ÈRE. PHRASE.

1. *Il*, pro. pers. 3e. p. m. s.
2. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. (représ. élèves).
3. *Que*, pro. rel. 3e. p. m. pl. (ant. élèves).
4. *Dieu*, n. prop. m. s.
5. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. âmes.
6. *Ames*, n. comm. f. pl.
7. *Leur*, adj. poss. m. s. dét. ministère.
8. *Ministère*, n. comm. m. s.
9. *Sacré*, adj. qual. m. s. qual. ministère.
10. *Dignes*, adj. qual. f. pl. qual. âmes.
11. *La*, art. simpl. f. s. dét. patrie.
12. *Patrie*, n. comm. f. s.
13. *Céleste*, adj. qual. f. s. qual. patrie.

2E. PHRASE.

1. *Ce*, pro. dém. 3e. p. m. s.
2. *Doute*, n. comm. m. s.
3. *Le*, art. simpl. m. s. dét. but.
4. *But*, n. comm. m. s.
5. *Dominant*, adj. qual. m. s. qual. but.
6. *Leur*, adj. poss. f. s. dét. action.
7. *Action*, n. comm. f. s.
8. *Ceux-là*, pro. dém. 3e. p. m. pl.
9. *Ils*, pro. pers. 3e. p. m. pl.
10. *Des*, art. comp. m. pl. dét. membres.
11. *Membres*, n. comm. m. pl.
12. *Inutiles*, adj. qual. m. pl. qual. membres.
13. *La*, art. simpl. f. s. dét. patrie.
14. *Patrie*, n. comm. f. s.
15. *Terrestre*, adj. qual. f. s. qual. patrie.

3E. PHRASE.

1. *L'* pour *le*, art. simpl. élidé, m. s. dét. esprit.
2. *Esprit*, n. comm. m. s.
3. *Religieux*, adj. qual. m. s. qual. esprit.
4. *La*, art. simpl. f. s. dét. société.
5. *Société*, n. comm. f. s.
6. *Ils*, pro. pers. 3e. p. m. pl.
7. *Ce*, pro. dém. 3e. p. m. s.
8. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. ce).
9. *En*, pro. rel. 3e. p. f. s. (ant. société.)
10. *La*, art. simpl. f. s. dét. base.
11. *Base*, n. comm. f. s.
12. *Solide*, adj. qual. f. s. qual. base.

Exercices.

I. 1. A ceux qui ne sortiront pas de la société laïque, nous avons dit et nous redisons : Servez la patrie par les vertus auxquelles vous avez à vous former, par ces qualités morales qui ont fait et devront faire toujours la gloire de notre caractère national : la probité, la fermeté inaccessible à la corruption, la cordiale hospitalité de nos pères, la bienveillance envers tous, même envers ceux qui, étrangers à nous par la religion et l'origine, sont cependant nos frères, nos concitoyens, puisqu'ils habitent la même patrie, vivent sous les mêmes lois et doivent travailler de concert avec nous à la prospérité du pays.

II. 1. Servez la patrie en vous préparant par une forte éducation littéraire et morale à exercer sur vos concitoyens une influence salubre, à défendre leurs intérêts par une parole éclairée et sachant se faire respecter, à remplir avec habileté et intégrité les charges dont vous pourriez être investis plus tard pour le bien de la société.

III. 1. Apprenez à servir la patrie avec dévouement et générosité, non par une ambition égoïste qui cherche l'honneur pour soi et l'abaissement pour les autres, non par la cupidité des salaires attachés aux fonctions publiques, non pour la prédominance d'un parti voué exclusivement à de certains hommes ou à des doctrines qui ne sont pas celles de l'intérêt général.

IV. 1. Servez la patrie pour elle-même, parce qu'étant votre mère, elle réclame avec droit les services dévoués de ses enfants ; parce que l'amour pour elle est une vertu morale inspirée par la raison et le plus noble instinct du cœur, un devoir dont l'obligation est sanctionnée par la voix de tous les peuples notant d'ignominie le citoyen qui trahit sa cause ou refuse de la servir ; parce qu'enfin la distinction des nationalités est dans les desseins de Dieu, qui a constitué les peuples dans les limites qui circonscrivent chacun d'eux, et que lui-même a fait une obligation de prier pour la patrie et de la défendre.

V. 1. En vous enseignant vos devoirs sociaux, nous n'avons cessé de vous répéter : Tenez aux principes, ils sont tout ; les principes de la foi, de la morale, de l'équité, des lois constitutives de la société, tenez-y. 2. Nous ne saurions trop vous le redire dans ces temps où trop souvent dominent les intérêts personnels, et où l'on a recours sans cesse aux expédients pour répondre à des énigmes coupables. 3. Le principe, c'est la base de l'édifice social, qui sans lui ne s'appuie plus que sur de misérables étais que les vents si fréquents à cette saison de tempêtes renverseront au premier jour. (*Discours prononcé à la distribution des prix du Séminaire de St. Hyacinthe.*)

J. S. RAYMOND, *Ptre.*,
V. G.

A LA GLOIRE DE PIE IX.

O Père des croyants, colonne de la foi,
Demeure inébranlable au plus fort de l'orage ;
Car l'ange du Seigneur seconde ton courage,
Et Dieu combat pour toi.

Tes jours sont traversés, ô Pontife immortel ;
 Mais que peut le danger sur un cœur magnanime !
 Ta force est dans la Croix, cet étendard sublime,
 Que tu reçus du ciel.

Ton bras doit prévaloir sur l'enfer conjuré.
 De tes fiers ennemis la puissance éphémère
 Toujours se brisera contre le roc de Pierre :
 Le Seigneur l'a juré.

D'un souffle il terrassa le grand Napoléon ;
 Ce colosse est tombé comme un roseau fragile,
 Ton siège, raffermi sur un roc immobile,
 A bravé l'Aquilon.

Guide l'arche bénie à travers les brisants,
 Espère : un jour meilleur brillera sur ta tête ;
 Car celui dont la voix commande à la tempête,
 Veille sur ses enfants.

Courage ! Elu du Christ, sois ferme et sans émoi.
 L'épreuve n'a qu'un temps ; oui, ces ligues impies,
 Ces fières légions que l'enfer a vomies,
 Tomberont devant toi.

ZÉPHIRIN MAYRAND.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

Le *Verbe* est un mot qui exprime l'existence, ou qui marque l'état ou l'action des personnes et des choses, avec rapport à un temps présent, passé, ou futur.

Le mot qui représente la personne ou la chose qui est, ou qui fait l'action exprimée par le verbe, est appelé *sujet*. Il répond à la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses, que l'on place avant le verbe.

On appelle *régimes* ou *compléments* les mots qui complètent le sens commencé par un verbe. Ces régimes sont *directs* ou *indirects*.

Le régime *direct* est le mot qui répond à la question *qui ?* pour les personnes, et *quoi ?* pour les choses, mise après le verbe.

Le régime *indirect* est le mot qui répond à l'une des

questions à qui? de qui? par qui? pour les personnes, à quoi? de quoi? par quoi? pour les choses, mise après le verbe.

Le verbe *actif* marque une action faite par le sujet, et a ou peut avoir un régime direct.

Le verbe *passif* marque une action soufferte par le sujet, et faite par un régime indirect.

Le verbe *neutre* exprime un état, ou une action faite par le sujet, et n'a jamais de régime direct.

Le verbe *pronominal* ou *réfléchi* est celui dont le sujet et le régime sont tous deux de la même personne, et représentent la même personne ou la même chose.

Le verbe *impersonnel* n'a ordinairement qu'un sujet vague représenté par le pronom *il*, et ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier.

Le seul verbe est proprement le verbe *être* ; mais en se combinant avec un autre mot qu'on appelle *attribut*, il forme cinq sortes de verbes, qui sont : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* ou *réfléchi*, et le verbe *impersonnel*.

Matière d'analyse.

I. 1. Il *est* une chose entre toutes, qu'il *est* urgent de *développer* en ce jeune pays, et cette chose, c'*est* le goût, c'*est* la passion de l'étude. 2. Or, cette passion ne *peut naître* et se *développer* que par l'étude. 3. Quel travail pénible n'*est-ce* pas que d'*étudier*, pour celui qui le *fait* sans goût, avec répugnance! 4. Quelle source de jouissances infinies, au contraire, n'*est* pas l'étude pour celui qui *est parvenu* une fois à *cultiver* ce goût jusqu'à la passion! 5. De toutes les passions, il n'*est* pas de plus fortes ni de plus tenaces, une fois qu'on *est parvenu*, par des soins intelligents, à lui *donner* son plein développement. 6. Que *sont* pour l'amant de la science tous les plaisirs du monde *comparés* aux sereines jouissances que lui *donnent* ses livres et ses bouquins?

DR. F. A. H. LA RUE.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse des *verbes*, des *sujets* et des *régimes*.

Verbe actif. (*V. act.*)—passif (*pass.*)—neutre (*n.*)—pronominal essentiel ou accidentel (*pron. ess.* ou *acc.*)—imper-

sonnel essentiel ou accidentel (*imp. ess.* ou *acc.*) première, seconde ou troisième conjugaison (1^e. 2^e. ou 3^e. *conj.*) régulier ou irrégulier (*rég.* ou *irrég.*)

Infinitif (*Inf.*)—Indicatif (*Ind.*)—Conditionnel (*Cond.*)—Impératif (*Impér.*)—Subjonctif (*Subj.*)

Présent (*prés.*)—imparfait (*imp.*)—passé défini (*p. déf.*)—indéfini (*indéf.*)—antérieur (*ant.*) plus-que-parfait (*p.-q. parf.*)—futur simple ou passé (*fut. simpl.* ou *passé*)—Participe présent (*p. prés.*)—Participe passé (*p. pass.*)

Analyse du *Nom*, de l'*Article*, de l'*Adjectif*, du *Pronom* et du *Verbe*.

1ÈRE. PHRASE.

1. *Il*, pro. pers. 3^e. p. m. s. suj. apparent de est.
2. *Est*, v. subs. 4^e. conj. irrég. ind. prés. 3^e. p. s. à cause de son suj. il.
3. *Une*, adj. num. card. f. s. dét. chose.
4. *Chose*, n. comm. f. s. suj. réel de est.
5. *Toutes*, adj. indéf. f. pl. dét. choses s.-ent.
6. *Qu'* pour *que*, pro. rel. 3^e. p. f. pl. (ant. choses s.-ent.) rég. dir. de développer.
7. *Il*, pro. pers. 3^e. p. m. s. suj. app. de est.
8. *Est*, v. subs. 4^e. conj. irrég. ind. prés. 3^e. p. s. à cause de son suj. il.
9. *Urgent*, adj. qual. m. s. qual. développer.
10. *Développer*, v. act. 1^e. conj. rég. inf. prés. suj. réel de est.
11. *Ce*, adj. dém. m. s. dét. pays.
12. *Jeune*, adj. qual. m. s. qual. pays.
13. *Pays*, n. comm. m. s.
14. *Cette*, adj. dém. f. s. dét. chose.
15. *Chose*, n. comm. f. s. att. de goût et passion.
16. *C'* pour *ce*, pro. dém. 3^e. p. m. s. att. répété de goût et passion.
17. *Est*, v. subs. 4^e. conj. irrég. ind. prés. 3^e. p. s. à cause de son suj. goût.
18. *Le*, art. simpl. m. s. dét. goût.
19. *Goût*, n. comm. m. s. suj. de est.
20. *C'* pour *ce*, pro. dém. 3^e. p. m. s. att. répété de goût et passion.
21. *Est*, v. subs. 4^e. conj. irrég. ind. prés. 3^e. p. s. à cause de son suj. passion.
22. *La*, art. simpl. f. s. dét. passion.

23. *Passion*, n. comm. f. s. suj. de est.
24. *L'* pour *la*, art. simpl. élidé, f. s. dét. étude.
25. *Etude*, n. comm. f. s.

2E. PHRASE.

1. *Cette*, adj. dém. f. s. dét. passion.
2. *Passion*, n. comm. f. s. suj. de peut.
3. *Peut*, v. n. 3e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. passion.
4. *Naître*, v. n. 4e. conj. irrég. inf. prés. rég. dir. de peut.
5. *Se*, pro. pers. 3e. p. f. s. rég. dir. de développer.
6. *Développer* (*Se*), v. pron. acc. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. dir. de peut.
7. *L'* pour *la*, art. simpl. élidé, f. s. dét. étude.
8. *Etude*, n. comm. f. s.

3E. PHRASE.

1. *Quel*, adj. indéf. m. s. dét. travail.
2. *Travail*, n. comm. m. s. att. de étudier.
3. *Pénible*, adj. qual. m. s. qual. travail.
4. *Est*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. étudier.
5. *Ce*, pro. dém. 3e. p. m. s.
6. *Étudier*, v. act. n. 1e. conj. rég. inf. prés. suj. de est.
7. *Celui*, pro. dém. 3e. p. m. s.
8. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. celui) suj. de fait.
9. *Le*, pro. pers. 3e. p. m. s. (représ. travail) rég. dir. de fait.
10. *Fait*, v. act. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
11. *Goût*, n. comm. m. s.
12. *Répugnance*, n. comm. f. s.

4E. PHRASE.

1. *Quelle*, adj. indéf. f. s. dét. source.
2. *Source*, n. comm. f. att. de étude.
3. *Jouissances*, n. comm. f. pl.
4. *Infinies*, adj. qual. f. pl. qual. jouissances.
5. *Est*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. étude.
6. *L'* pour *là*, art. simpl. f. s. dét. étude.

7. *Etude*, n. comm. f. s. suj. de est.
8. *Celui*, pro. dém. 3e. p. m. s.
9. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. celui) sujet de est parvenu.
10. *Est parvenu*, v. n. 2e. conj. irrég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
11. *Une*, adj. num. card. f. s. dét. fois.
12. *Fois*, n. comm. f. s.
13. *Cultiver*, v. act. 1e. conj. rég. inf. prés.
14. *Ce*, adj. dém. m. s. dét. goût.
15. *Goût*, n. comm. m. s. rég. dir. de cultiver.
16. *La*, art. simpl. f. s. dét. passion.
17. *Passion*, n. comm. f. s.

Exercices.

SUR LA MORT DE M. DE FENOUILLET, *ancien professeur à l'Ecole Normale-Laval.*

Loin des lieux enchantés où coula votre enfance,
 Et sans avoir revu votre douce Provence,
 Sur les bords canadiens pour toujours endormi,
 Vous avez achevé votre sombre voyage.
 Sans craindre désormais la foudre ni l'orage,
 Dormez en paix, mon vieil ami !

Dormez sous cette terre, où l'amitié fidèle,
 Cet odorant parfum que notre âme recèle,
 Gravera votre nom dans notre souvenir.
 Dormez sous cette terre où la mort froide et pâle
 A brisé de sa main, dans une heure fatale,
 Tous vos projets de l'avenir.

Sous le ciel radieux de la vieille patrie,
 Ah ! vous aviez rêvé la vieillesse embellie
 Par tous les souvenirs de votre doux printemps.
 Vous espériez dormir, aux bords de la Durance,
 Votre dernier sommeil, et donner à la France
 Ce qui restait de vos vieux ans.

Comme le voyageur dont la force succombe,
 Avant la fin du jour vous trouvez votre tombe ;
 Dans la coupe de vie, aux bords couverts de fiel,
 Où vous vous abreuviez sans murmure et sans plainte,
 La mort vous a laissé boire toute l'absinthe,
 Sans vous laisser goûter au miel.

On eût dit, en voyant, plein de sombres pensées,
Votre front refléter bien des douleurs passées,
Que jamais le bonheur ne vous avait souri !
Une douleur secrète avait brisé votre âme ;
Nulle main n'a donc pu verser un pur dictame
Sur votre cœur endolori !

Aviez-vous éprouvé la malice des hommes ?
Ou plutôt, trouviez-vous qu'ici-bas nous ne sommes
Qu'un jouet d'un instant dans les mains du malheur ?
Aviez-vous donc appris que l'existence avide,
Hélas ! ne pouvait pas combler l'immense vide
De ce gouffre sans fond que l'on nomme le cœur ?

Venu bien après vous dans cette sombre scène,
Où partout la douleur domine en souveraine,
Nous avons moins vécu, nous avons moins souffert.
Déjà l'illusion à notre espoir ravie,
A fui loin de nos cœurs, et nous trouvons la vie
Plus aride que le désert.

Vous laissez parmi nous une trace durable.
Fidèle à vos amis, aux pauvres secourable,
Des plus nobles vertus vous suivîtes la loi.
Le ciel des plus beaux dons avait orné votre âme,
Dont vous saviez toujours entretenir la flamme,
Aux éclairs du génie, aux rayons de la foi.

Votre esprit s'élevait à la hauteur sereine,
Où planent tous les rois de la pensée humaine.
Et Dante, Bossuet, Goëthe, Châteaubriand,
Étaient la source vive où votre intelligence,
S'enivrait chaque jour de force et de silence,
Et goûtait les splendeurs de ce concert géant.

Esclave du devoir, votre parole ardente,
Voulut user trop tôt sa sève fécondante ;
Comme un soldat debout qui meurt l'arme à la main,
Vous luttiez corps à corps avec la maladie.
Vous disiez, ranimant votre force affaiblie :
Aujourd'hui le travail et le repos demain !

Demain, c'était la tombe où la mort dure et sombre,
Vous donnait ce repos plein de silence et d'ombre,
Où nous irons un jour dormir à vos côtés ;

Demain, c'était la mort sur la terre étrangère,
Loin du beau ciel natal où mourut votre mère,
Où dorment vos aïeux sur des bords enchantés.

Vous êtes maintenant dans le royaume morne,
Où, plaisir ou douleurs, toute chose est sans borne.
Mais au seuil du tombeau, dans votre cœur pieux
Vous recûtes le pain de l'éternelle vie ;
Sous ce divin soleil votre âme épanouie
Sur l'aile de la foi s'est envolée aux cieux !

OCTAVE CRÉMAZIE.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif. Lorsqu'il est employé comme *verbe*, il exprime une action passagère ; mais, employé comme adjectif, il exprime un *état*, une manière d'être constante.

Le *participe présent* exprime une action présente, et est toujours terminé en *ant*. Employé comme adjectif, il est appelé adjectif *verbal*.

Le *participe passé* exprime toujours une action passée. Employé sans auxiliaire, il est appelé quelquefois adjectif *qualificatif*, et mieux, dans tous les cas, *participe adjectif*.

Matière d'analyse.

Perché comme un aiglon sur le haut promontoire,
Baignant ses pieds de roc dans le fleuve géant,
Québec voit ondoyer, symbole de sa gloire,
L'éclatante splendeur de son vieux drapeau blanc.

Et près du château fort, la jenne cathédrale
Fait monter vers le ciel son clocher radieux ;
Et l'Angelus du soir, *porté* par la rafale,
Aux échos de Beaupré, jette ses sons joyeux.

Pensif dans son canot, que la vague balance,
L'Iroquois, sur Québec, lance un regard de feu,
Toujours rêveur et sombre, il contemple en silence,
L'étendard de la France et la croix du vrai Dieu.

OCTAVE CRÉMAZIE.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse du *participe*.

Participe passé sans auxiliaire s'analyse : participe adjectif (*part. adj.*)—*m.* ou *f.*—*s.* ou *pl.*—qualifie (*qual.*) ou attribut (*att.*).

Le participe passé accompagné d'un auxiliaire et le participe présent s'analysent tous deux comme verbes.

L'adjectif verbal, qui vient du verbe, s'analyse : adjectif verbal (*adj. verb.*)—*m.* ou *f.*—*s.* ou *pl.*—qualifie (*qual.*)—ou attribut (*att.*)

Analyse du *Nom*, de l'*Article*, de l'*Adjectif*, du *Pronom*, du *Verbe* et du *Participe*.

1RE. STANCE.

1. *Perché*, part. adj. m. s. att. de Québec.
2. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. aiglon.
3. *Aiglon*, n. comm. m. s. suj. de se perche s.—ent.
4. *Le*, art. simpl. m. s. dét. promontoire.
5. *Haut*, adj. qual. m. s. qual. promontoire.
6. *Promontoire*, n. comm. m. s.
7. *Baignant*, v. act. 1e. conj. rég. inf. p. prés. att. de Québec.
8. *Ses*, adj. poss. m. pl. dét. pieds.
9. *Pieds*, n. comm. m. pl. rég. dir. de baignant.
10. *Roc*, n. comm. m. s.
11. *Le*, art. simpl. m. s. dét. fleuve.
12. *Fleuve*, n. comm. m. s.
13. *Géant*, n. comm. empl. comme adj. qual. m. s. qual. fleuve.
14. *Québec*, n. prop. m. s. suj. de voit.
15. *Voit*, v. act. 3e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. Québec.
16. *Ondoyer*, v. n. 1e. conj. rég. inf. prés. att. de splendeur.
17. *Symbole*, n. comm. m. s. att. de splendeur.
18. *Sa*, adj. poss. f. s. dét. gloire.
19. *Gloire*, n. comm. f. s.
20. *L'* pour *la*, art. simpl. élidé, f. s. dét. splendeur.
21. *Éclatante*, adj. qual. f. s. qual. splendeur.
22. *Splendeur*, n. comm. f. s. rég. dir. de voit.
23. *Son*, adj. poss. m. s. dét. drapeau.

24. *Vieux*, adj. qual. m. s. qual. drapeau.
25. *Drapeau*, n. comm. m. s.
26. *Blanc*, adj. qual. m. s. qual. drapeau.

2E. STANCE.

1. *Du*, art. comp. m. s. dét. château.
2. *Château*, n. comm. m. s.
3. *Fort*, adj. qual. m. s. qual. château.
4. *La*, art. simpl. f. s. dét. cathédrale.
5. *Jeune*, adj. qual. f. s. qual. cathédrale.
6. *Cathédrale*, n. comm. f. s. suj. de fait monter.
7. *Fait monter*, loc. verb. act. 4e. conj. irrég. ind. prés.
3e. p. s. à cause de son suj. cathédrale.
8. *Le*, art. simpl. m. s. dét. ciel.
9. *Ciel*, n. comm. m. s.
10. *Son*, adj. poss. m. s. dét. clocher.
11. *Clocher*, n. comm. s. rég. dir. de fait monter.
12. *Radieux*, adj. qual. m. s. qual. clocher.
13. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. angelus.
14. *Angelus*, n. comm. m. s. suj. de jette.
15. *Du*, art. comp. m. s. dét. soir.
16. *Soir*, n. comm. m. s.
17. *Porté*, part. adj. m. s. att. de angelus.
18. *La*, art. simpl. f. s. dét. rafale.
19. *Rafale*, n. comm. f. s.
20. *Aux*, art. comp. m. pl. dét. échos.
21. *Echos*, n. comm. m. pl.
22. *Beaupré*, n. prop. m. s.
23. *Jette*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause
de son suj. angelus.
24. *Ses*, adj. poss. m. pl. dét. sons.
25. *Sons*, n. comm. m. pl. rég. dir. de jette.
26. *Joyeux*, adj. qual. m. pl. qual. sons.

3E. STANCE.

1. *Pensif*, adj. qual. m. s. qual. Iroquois.
2. *Son*, adj. poss. m. s. dét. canot.
3. *Canot*, n. comm. m. s.
4. *Que*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. canot) rég. dir. de
balance.
5. *La*, art. simpl. f. s. dét. vague.
6. *Vague*, n. comm. f. s. sujet de balance.

7. *Balance*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. vague.
8. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. Iroquois.
9. *Iroquois*, n. prop. m. s. suj. de lance.
10. *Québec*, n. prop. m. s.
11. *Lance*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. Iroquois.
12. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. regard.
13. *Regard*, n. comm. m. s. rég. dir. de lance.
14. *Feu*, n. comm. m. s.
15. *Rêveur*, adj. qual. m. s. att. de il.
16. *Sombre*, adj. qual. m. s. att. de il.
17. *Il*, pro. pers. 3e. p. m. s. sujet de contempler.
18. *Contemple*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. il.
19. *Silence*, n. comm. m. s.
20. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. étendard.
21. *Etendard*, n. comm. m. s. rég. dir. de contempler.
22. *La*, art. simpl. f. s. dét. France.
23. *France*, n. prop. f. s.
24. *La*, art. simpl. f. s. dét. croix.
25. *Croix*, n. comm. f. s. rég. dir. de contempler.
26. *Du*, art. comp. m. s. dét. Dieu.
27. *Vrai*, adj. qual. m. s. qual. Dieu.
28. *Dieu*, n. prop. m. s.

CHAPITRE VII.

DE LA PRÉPOSITION.

La *Préposition* est un mot invariable qui fait rapporter un complément ou régime au mot qui le régit.

On appelle *préposition simple* celle qui est exprimée par un seul mot, et *préposition composée* ou *locution prépositive* celle qui est formée par la réunion de plusieurs mots.

Il y a quelques adjectifs et quelques participes qu'on emploie comme prépositions, savoir : *attendant, attendu, concernant, durant, excepté, joignant, propre, sauf, suivant, supposé, touchant, vu, &c.*

Matière d'analyse.

A V E .

Je vous salue, ô Reine, ô puissante Marie !
Pour vos nombreux enfants priez, priez Jésus !

Qu'il répande *sur* eux, *sur* ma jeune patrie,
Ces doux parfums du ciel, que vous, mère chérie,
Goûtez *au milieu* des élus.

Oui ! vous êtes bénie, ô Marie, ô ma mère !
Et béni fut Jésus *dans* votre chaste sein !
Descendu *de* son trône *à* la voix *de* son Père,
Il s'incarne ici-bas et se fait notre frère
Pour racheter le genre humain !

O mère des pécheurs, vous qu'un seul regret touche,
Pour moi, petit enfant, je demande à genoux,
Quand mes jours révolus me cloûront *sur* ma couche,
Un seul *de* vos regards, un mot *de* votre bouche,
Qui rendent mon trépas plus doux !

F. E. JUNEAU,
Inspecteur d'écoles.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse de la *préposition*.

Préposition (prép.) fait rapporter (rapp.) un mot à un autre.

Analyse du *Nom*, de l'*Article*, de l'*Adjectif*, du *Pronom*, du *Verbe*, du *Participe* et de la *Préposition*.

1RE. STANCE.

1. *Je*, pron. pers. 1e. p. m. s. suj. de *salue*.
2. *Vous*, pron. pers. 2e. p. f. (pl. par politesse) rég. dir. de *salue*.
3. *Salue*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 1e. p. s. à cause de son suj. *je*.
4. *Reine*, n. comm. f. s. att. de *vous*.
5. *Puissante*, adj. qual. f. s. qual. *Marie*.
6. *Marie*, n. prop. f. s. att. de *vous*.
7. *Pour*, prép. fait rapp. enfants à *priez*.
8. *Vos*, adj. poss. m. pl. dét. enfants.
9. *Nombreux*, adj. qual. m. pl. qual. enfants.
10. *Enfants*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. *pour*.
11. *Priez*, v. act. 1e. conj. rég. impér. 2e. p. pl. à cause de son suj. *vous s.-ent*.
12. *Jésus*, n. prop. m. s. rég. dir. de *priez*.

13. *Il*, pro. pers. 3e. p. m. s. suj. de répande.
14. *Répande*, v. act. 4e. conj. rég. subj. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. il.
15. *Sur*, prép. fait rapp. eux à répande.
16. *Eux*, pro. pers. 3e. p. m. pl. rég. de la prép. sur.
17. *Sur*, prép. fait rapp. patrie à répande.
18. *Ma*, adj. poss. f. s. dét. patrie.
19. *Jeune*, adj. qual. f. s. qual. patrie.
20. *Patrie*, n. comm. f. s. rég. de la prép. sur.
21. *Ces*, adj. dém. m. pl. dét. parfums.
22. *Doux*, adj. qual. m. pl. qual. parfums.
23. *Parfums*, n. comm. m. pl. rég. dir. de répande.
24. *Du pour de le, de*, prép. fait rapp. ciel à parfums, *le*, art. simpl. m. s. dét. ciel.
25. *Ciel*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
26. *Que*, pro. rel. 3e. p. m. pl. (ant. parfums) rég. dir. de goûtez.
27. *Vous*, pro. pers. 2e. p. f. (pl. par politesse) suj. de goûtez.
28. *Mère*, n. comm. f. s. att. de vous.
29. *Chérie*, part. adj. f. s. qual. Mère.
30. *Goûtez*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous.
31. *Au milieu de*, loc. prép. fait rapp. élus à goûtez.
32. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. élus.
33. *Elus*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. au milieu de.

2E. STANCE.

1. *Vous*, pro. pers. 2e. p. f. (pl. par politesse) suj. de êtes bénie.
2. *Etes bénie*, v. pass. 2e. conj. rég. ind. prés. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous.
3. *Marie*, n. prop. f. s. att. de vous.
4. *Ma*, adj. poss. f. s. dét. mère.
5. *Mère*, n. comm. f. s. att. de vous.
6. *Fut béni*, v. pass. 2e. conj. rég. ind. p. déf. 3e. p. s. à cause de son suj. Jésus.
7. *Jésus*, n. prop. m. s. suj. de fut béni.
8. *Dans*, prép. fait rapp. sein à fut béni.
9. *Votre*, adj. poss. m. s. dét. sein.
10. *Chaste*, adj. qual. m. s. qual. sein.
11. *Sein*, n. comm. m. s. rég. de la prép. dans.
12. *Descendu*, part. adj. m. s. att. de il.
13. *De*, prép. fait rapp. trône à descendu.

14. *Son*, adj. poss. m. s. dét. trône.
15. *Trône*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
16. *A*, prép. fait rapp. voix à descendu.
17. *La*, art. simpl. f. s. dét. voix.
18. *Voix*, n. comm. f. s. rég. de la prép. à.
19. *De*, prép. fait rapp. père à voix.
20. *Son*, adj. poss. m. s. dét. père.
21. *Père*, n. comm. pour n. prop. m. s. rég. de la prép. de.
22. *Il*, pro. pers. 3e. p. m. s. suj. de s'incarne.
23. *S'* pour *se*, pro. pers. 3e. p. m. s. rég. dir. de incarne.
24. (*S'*) *incarne*, v. pron. ess. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. il.
25. *Se*, pro. pers. 3e. p. m. s. rég. dir. de fait.
26. (*Se*) *fait*, v. pron. acc. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. il.
27. *Notre*, adj. poss. m. s. dét. frère.
28. *Frère*, n. comm. m. s. att. de se.
29. *Pour*, prép. fait rapp. racheter à s'incarne et se fait.
30. *Racheter*, v. act. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. de la prép. pour.
31. *Le*, art. simpl. m. s. dét. genre.
32. *Genre*, n. comm. m. s. rég. dir. de racheter.
33. *Humain*, adj. qual. m. s. qual. genre.

Exercices.

I. 1. Nous servons l'Angleterre avec fidélité, sa gracieuse souveraine a conquis chez nous les sympathies de tous ; il y a plus : nos compatriotes d'origine française sont sincèrement attachés à la Constitution britannique ; ils ont grandi à son ombre et la considèrent comme la sauvegarde de leur nationalité sur notre continent d'Amérique ; mais notre cœur bat toujours au nom de la France. 2. Nous avons conservé les trois liens qui rappellent aux hommes une même origine : la langue, les mœurs et la religion. 3. Ce n'est pas nous qui nous sommes détachés de la belle France : on nous a arrachés de son sein, comme ces enfants qu'on arrache des bras de leur mère. 4. Aussi le Français est reçu parmi nous comme un frère, et je me sens ici au milieu de ma famille. 5. Vive la France ! (*Discours prononcé à l'Ecole Normale de Cluny, France.*)

HON. P. J. O. CHAUVEAU,
Surintendant.

LA CHARITÉ.

Riches, quand des plaisirs la bruyante cohorte
En essaims bourdonnants s'arrête à votre porte,
Et rieuse s'élance en vos salons joyeux ;
Quand, dans vos bals dorés, la valse tournoyante
Déroule en frais anneaux sa spirale ondoyante
Sur vos tapis soyeux ;

Quand tout est volupté, ravissement et joie ;
Quand on voit miroiter chaque robe de soie
Aux tremblantes lueurs des candélabres d'or ;
Quand tout jette l'ivresse à votre âme ravie,
Et que, dans votre cœur, des peines de la vie
Le souvenir s'endort ;

Quand, chaudement drapés dans vos riches fourrures,
Vous courez étaler vos brillantes parures,
Traînés par vos coursiers mordant des freins d'argent ;
Quand près de vous s'incline une foule empressée, . . .
Oh ! n'avez-vous jamais une seule pensée
Pour le pauvre indigent ?

Déshérité de tout, forçat de la souffrance,
Il n'a, pour prolonger sa pénible existence,
Que quelques vieux haillons, qu'un morceau de pain noir ;
Il est là grelottant dans sa froide mausarde . . .
Paria du bonheur, l'avenir ne lui garde
Qu'un morne désespoir !

Oh ! ne l'oubliez pas dans vos fêtes splendides !
Pour lui le soleil n'a que des rayons livides ;
Sa vie, à lui, n'est plus qu'une longue douleur . . .
Oh ! ne l'oubliez pas ! rien qu'une simple obole
Peut rendre aux malheureux qu'elle sauve et console
La vie et le bonheur !

Donnez à l'orphelin, à l'infirme, à la veuve,
A tous ces pauvres cœurs que la souffrance abreuve ;
Donnez, donnez ! la main de Dieu vous le rendra :
C'est lui qui l'a promis. Et vous surtout, madame,
Qui connaissez si bien les doux penchants de l'âme,
Oh ! faites des heureux, et l'on vous bénira !

LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE.

LA CAMPAGNE.

I. 1. O riches orgueilleux des villes superbes ! dites-moi si, sous vos lambris dorés, vous goûtez le bonheur paisible du bon paysan. 2. Dites-moi si, dans le tumulte de la foule des envieux, vous respirez comme lui l'air pur et embaumé des fleurs. 3. Vous éveillez-vous comme lui au son de la cloche du matin, avec les chants joyeux de l'oiseau ? 4. Entrez donc, voyageurs insensibles ; abandonnez pour un instant ces souvenirs, ces pensées de grandeur et d'orgueil ; et vous qui aimez la simplicité, venez la voir dans toute sa pureté....

EUGÈNE L'ECUYER.

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.

Les adverbes servent à marquer : la *manière*, la *quantité*, le *temps*, le *lieu*, l'*ordre*, l'*affirmation*, la *négation*, l'*interrogation*.

On appelle *locution adverbiale* toute réunion de mots équivalant à un adverbe.

Matière d'analyse.

I. 1. Les peuples, comme les individus, *ne* reçoivent l'existence et la durée *qu'*à condition d'en user *sagement* et *chrétiennement*. 2. Au jour le *plus* inattendu *quelquefois*, Dieu exige d'eux un compte sévère mais juste de leurs actions.

II. 1. Il importe donc qu'ils marchent *constamment* dans la bonne voie, dans les droits sentiers de l'honneur et de la justice. 2. Et quoi de *plus* propre à éclairer les horizons profonds et cachés de l'avenir, que le flambeau du passé ? que les enseignements des temps qui *ne* sont *plus* ? que l'Histoire *enfin* ?

III. 1. *Que* d'erreurs, *que* de fautes, *que* de crimes *même* nous éviterions tous les jours, si nous mettions à profit l'expérience de ceux qui nous ont précédés dans la vie !

NORBERT THIBAUT,

Prof. E. N. L.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse de l'*adverbe*.

Adverbe (*adv.*)—de manière (*man.*) de quantité (*quant.*)
de temps—de lieu—d'ordre—d'affirmation (*d'aff.*)—de négation (*nég.*)—d'interrogation (*d'interr.*)—modifie (*mod.*)

Analyse du *Nom*, de l'*Article*, de l'*Adjectif*, du *Pronom*, du *Verbe*, du *Participe*, de la *Préposition* et de l'*Adverbe*.

I.

1RE. PHRASE.

1. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. peuples.
2. *Peuples*, n. comm. m. pl. suj. de reçoivent.
3. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. individus.
4. *Individus*, n. comm. m. pl. suj. de reçoivent s.-ent.
5. *Ne que*, loc. adv. mod. reçoivent.
6. *Reçoivent*, v. act. 3e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. pl.
à cause de son suj. peuples.
7. *L'* pour *la*, art. simpl. f. s. dét. existence.
8. *Existence*, n. comm. f. s. rég. dir. de reçoivent.
9. *La*, art. simpl. f. s. dét. durée.
10. *Durée*, n. comm. f. s. rég. dir. de reçoivent.
11. *A condition de*, loc. prép. fait rapp. user à reçoivent.
12. *En*, pro. rel. 3e. p. f. pl. (ant. existence et durée) rég.
ind. de user.
13. *User*, v. n. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. de la loc.
prép. à condition de.
14. *Sagement*, adv. de manière mod. user.
15. *Chrétiennement*, adv. de manière mod. user.

2E. PHRASE.

1. *Au* pour *à le*, *à*, prép. fait rapp. jour *à* exige, *le*, art.
simpl. m. s. dét. jour.
2. *Jour*, n. comm. m. s. rég. de la prép. *à*.
3. *Plus (le)*, adv. de quant. modifie inattendu.
4. *Inattendu* (le plus), adj. qual. (sup. rel.) m. s.
qual. jour.
5. *Quelquefois*, adv. de quant. mod. inattendu.
6. *Dieu*, n. prop. m. s. suj. de exige.
7. *Exige*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à
cause de son suj. Dieu.
8. *D'* pour *de*, prép. fait rapp. eux *à* exige.
9. *Eux*, pro. pers. 3e. p. m. pl. rég. de la prép. *de*.

10. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. compte.
11. *Compte*, n. comm. m. s. rég. dir. de exige.
12. *Sévère*, adj. qual. m. s. qual. compte.
13. *Juste*, adj. qual. m. s. qual. compte.
14. *De*, prép. fait rapp. actions à compte.
15. *Leurs*, adj. poss. f. pl. dét. actions.
16. *Actions*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. de.

3E. PHRASE.

1. *Il*, pro. pers. 3e. p. m. s. suj. app. de importe.
2. *Importe*, v. impers. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. il.
3. *Qu'* pour *que*, conj. lie ce qui suit à il importe.
4. *Ils*, pro. pers. 3e. p. m. pl. suj. de marchent.
5. *Marchent*, v. n. 1e. conj. rég. subj. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. ils.
6. *Constamment*, adv. de temps mod. marchent.
7. *Dans*, prép. fait rapp. voie à marchent.
8. *La*, art. simpl. f. s. dét. voie.
9. *Bonne*, adj. qual. f. s. qual. voie.
10. *Voie*, n. comm. f. s. rég. de la prép. dans.
11. *Dans*, prép. fait rapp. droits à marchent.
12. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. droits.
13. *Droits*, adj. qual. m. pl. qual. sentiers.
14. *Sentiers*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. dans.
15. *De*, prép. fait rapp. honneur à sentiers.
16. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. honneur.
17. *Honneur*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
18. *De*, prép. fait rapp. justice à sentiers.
19. *La*, art. simpl. f. s. dét. justice.
20. *Justice*, n. comm. f. s. rég. de la prép. de.

4E. PHRASE.

1. *Quoi*, pro. ind. 3e. p. m. s. suj. de est s-ent.
2. *De*, prép. euphonique.
3. *Plus*, adv. de quant. mod. propre.
4. *Propre* (plus), adj. qual. (comp. de sup.) m. s. qual. quoi.
5. *A*, prép. fait rapp. éclairer à propre.
6. *Eclairer*, v. act. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. de la prép. à.
7. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. horizons.
8. *Horizons*, n. comm. m. pl. rég. dir. de éclairer.
9. *Profonds*, adj. qual. m. pl. qual. horizons.

10. *Cachés*, p. adj. m. pl. att. de horizons.
11. *De*, prép. fait rapp. avenir à horizons.
12. *L'* pour *le*, art. simp. m. s. dét. avenir.
13. *Avenir*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
14. *Le*, art. simpl. m. s. dét. flambeau.
15. *Flambeau*, n. comm. m. s. suj. de est s.-ent.
16. *Du* pour *de le*, art. comp. m. s. dét. passé.
17. *De*, prép. fait rapp. passé à flambeau.
18. *Le*, art. simpl. m. s. dét. passé.
19. *Passé*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
20. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. enseignements.
21. *Enseignements*, n. comm. m. pl. suj. de sont s.-ent.
22. *Des* pour *de les*, art. comp. m. pl. dét. temps.
23. *De*, prép. fait rapp. temps à enseignements.
24. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. temps.
25. *Temps*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. de.
26. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. pl. suj. de sont.
27. *Ne*, adv. de nég. mod. plus.
28. *Sont*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. qui.
29. *Plus*, adv. de quant. mod. sont.
30. *L'* pour *la*, art. simp. f. s. dét. histoire.
31. *Histoire*, n. comm. f. s. suj. de est s.-ent.
32. *Enfin*, adv. d'ordre mod. est s.-ent.

Exercices.

I. 1. La Nouvelle-France conservera-t-elle quelques débris de la nationalité française ? 2. La Louisiane, l'Acadie, l'Illinois, le Michigan sont devenus Anglais ; seul sur ce continent, le Bas-Canada a gardé la langue, les mœurs et les coutumes de la vieille France. 3. Placée sous un climat salubre mais sévère, ne pouvant jouir des avantages de la navigation que pendant la moitié de l'année, à sa naissance harcelée par les attaques incessantes des cinq nations iroquoises, la colonie française du Canada a eu à lutter longuement et péniblement, pour se maintenir sur le sol de la patrie. 4. Plus tard, en passant sous le joug de l'ennemi le plus constant de la France, nos pères purent un instant croire que c'en était fait de la nationalité canadienne. 5. Eh bien ! malgré le mauvais vouloir de quelques gouverneurs, et les persécutions sourdes des mignons du pouvoir ; en dépit des calomnies, des injustices, des insultes dont elle a été abreuvée, la population franco-canadienne s'est soutenue, s'est multipliée, et a pris sa part des progrès matériels, en conservant pré-

cieusement sa foi, sa langue et ses institutions. 6. Bien des fois en la voyant se relever fraîche et forte, à la suite des succès obtenus par ses ennemis politiques, on aurait pu répéter ces paroles : “Cependant ou roule, et lorsqu’on pense être au fond d’un précipice, on se trouve debout.”

II. 1. La Providence a amorti les coups dirigés contre la population canadienne, lorsque celle-ci ne se comptait que par centaines ; aujourd’hui, huit cent mille Canadiens, unis par les liens les plus étroits, ont le droit de s’appeler frères.

2. Rejeter l’héritage que nos pères ont soigneusement gardé pour nous, serait une ingratitude à leur mémoire, et une trahison envers les générations futures ; désespérer de le pouvoir conserver, serait méconnaître la protection du Dieu qui a veillé jusqu’à présent sur nos destinées.

III. 1. Faible arbrisseau transporté des bords de la vieille France sur la terre vierge de l’Amérique, l’érable planté par Champlain a jeté de profondes racines dans le sol du Canada ; souvent battu par les tempêtes et attaqué par la hache du bûcheron, il s’est redressé après chaque orage, ses plaies se sont guéries, sa tête s’est couronnée d’un feuillage plus vert et plus vigoureux ; aujourd’hui, dans la force de l’adolescence, il promet d’étendre encore longtemps son ombre tutélaire, sur le promontoire de Stadaconé et sur les eaux du majestueux Saint-Laurent.

J. B. A. FERLAND, *Ptre.*

I. 1. Si l’on envisage l’histoire du Canada sous l’aspect religieux, on voit d’abord se présenter à nos regards ces courageux missionnaires allant au milieu des hordes sauvages, dans les forêts les plus profondes, prêcher une religion de charité et d’amour, adoucir les mœurs sauvages des barbares, abolir leurs atroces coutumes, civiliser enfin et aider la France dans son désir de faire un centre de civilisation dans cette partie de l’Amérique.

II. 1. Ce sont ces martyrs qui, en allant verser leur sang pour évangéliser ces peuplades barbares, découvraient de nouvelles terres, de nouveaux fleuves, de nouveaux pays ; ce sont eux qui donnaient de nouveaux prosélytes à la religion et de nouveaux alliés à la France. 2. C’est à leur zèle et à leur dévouement, ainsi qu’à ceux de généreux catholiques que nous devons les grandes institutions religieuses et d’éducation dont nous sommes fiers aujourd’hui.

III. 1. Si l'on passe au caractère guerrier, nous rencontrons le hardi pionnier qui, après être venu s'établir bravement en Canada à la suite des missionnaires, abattre les forêts vierges, féconder de son sang et de ses sueurs une terre qu'il veut léguer à ses descendants, va, aussi soldat que cultivateur, se joindre aux jours du danger aux troupes régulières pour refouler les sauvages au fond de leurs forêts, faire craindre, respecter et admirer notre nom, et aider à remporter ces victoires qui jettent un brillant reflet de gloire sur notre race et couronnent le front de la nationalité canadienne de cette auréole ineffaçable et éternelle de bravoure, auréole conquise sur ces terrains immortalisés par un sang généreux et qui ont noms Carillon, Oswégo, Plaines d'Abraham.

C. J. L.-LAFRANCE,
Instituteur.

I. 1. Dans nos chants populaires, le caractère personnel, le *moi* humain trouve son expression dans le rythme mesuré. 2. Mais, même lorsqu'il ne chante que ses joies, ses peines, ou des sujets d'amour, d'aventures, de combats, etc., le paysan, le colon ou le *voyageur* canadien entend toujours la grande voix de Dieu dans les champs qu'il cultive, dans la solitude des bois, sur le fleuve géant ou sur les lacs immenses; les plus belles fêtes auxquelles il lui est donné d'assister sont toujours les fêtes de l'église; son âme, peccable sans doute, ne connaît pas la hideuse incrédulité; un sentiment religieux accompagne toutes ses actions, parle à sa conscience; il pense à Dieu dans les jeux de la veillée comme dans le travail; la prière entre un peu dans toutes ses actions. 3. De là, dans ses chansons, l'infini, le permanent, à côté du fini, du passager; de là le rythme majestueux, insaisissable du plain-chant à côté du rythme tangible, mesuré de la musique moderne. (*Chansons populaires du Canada*).

ERNEST GAGNON,
Professeur de Musique.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

La *Conjonction* est un mot invariable qui sert à lier un mot, un sens, à un autre. (ACAD.)

La *Conjonction* est dite simple lorsqu'elle est représentée par un seul mot, et on l'appelle *locution conjonctive* lorsqu'elle est formée de plusieurs mots.

Matière d'analyse.

1. *Quand* je laisse la ville, j'aime à gagner ces vastes solitudes où l'homme est seul avec lui-même, où la pensée règne sans obstacle *et* dans toute sa sublimité. 2. J'aime *que* les vents fassent craquer sourdement les forêts; *que* les flots en fureur viennent se briser à mes pieds; *que* la tempête gronde sur ma tête; *et* puis, après l'orage vient le calme; j'aime alors le soleil qui perce les brouillards; j'aime le zéphir qui détache des feuilles la rosée en mille petits globules étincelants, qui caresse le gazon qui a reverdi, la fleur qui est éclosée....

EUGÈNE L'ECUYER.

Modèle d'analyse.

Abréviations dans l'analyse des *conjonctions*.

Conjonction (*conj.*) lie tel mot à tel autre, ou tel membre de phrase à tel autre.

Analyse des neuf premières parties du discours.

1^{RE}. PHRASE.

1. *Quand*, conj. lie je laisse la ville à j'aime &c.
2. *Je*, pro. pers. 1^e. p. m. s. suj. de laisse.
3. *Laisse*, v. act. 1^e. conj. rég. ind. prés. 1^e. p. s. à cause de son suj. je.
4. *La*, art. simpl. f. s. dét. ville.
5. *Ville*, n. comm. f. s. rég. dir. de laisse.
6. *J'* pour *je*, pro. pers. 1^e. p. m. s. suj. de aime.
7. *Aime*, v. act. 1^e. conj. rég. ind. prés. 1^e. p. s. à cause de son suj. je.
8. *A*, prép. euphonique.
9. *Gagner*, v. act. 1^e. conj. rég. inf. prés. rég. dir. de aime.
10. *Ces*, adj. dém. f. pl. dét. solitudes.
11. *Vastes*, adj. qual. f. pl. qual. solitudes.
12. *Solitudes*, n. comm. f. pl. rég. dir. de gagner.
13. *Où* (*dans lesquelles*), *dans*, prép. fait rapp. lesquelles à vivant s.-ent.—*Lesquelles*, pro. rel. 3^e. p. f. pl. rég. de la prép. dans.

14. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. homme.
15. *Homme*, n. comm. m. s. suj. de est.
16. *Est*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. homme.
17. *Seul*, adj. qual. m. s. qual. homme.
18. *Avec*, prép. fait rapp. lui à seul.
19. *Lui*, pro. pers. 3e. p. m. s. rég. de la prép. avec.
20. *Même*, adj. indéf. (explétif) (1) m. s. dét. lui.
21. *Où* (*dans lesquelles*), *dans*, prép. fait rapp. lesquelles à règne.—*lesquelles*, pro. rel. 3e. p. f. pl. (représ. solitudes) rég. de la prép. dans.
22. *La*, art. simpl. f. s. dét. pensée.
23. *Pensée*, n. comm. f. s. suj. de règne.
24. *Règne*, v. n. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. pensée.
25. *Sans*, prép. fait rapp. obstacle à règne.
26. *Obstacle*, n. comm. m. s. rég. de la prép. sans.
27. *Et*, conj. lie ce qui suit à sans obstacle.
28. *Dans*, prép. fait rapp. sublimité à règne.
29. *Toute*, adj. indéf. f. s. dét. sublimité.
30. *Sa*, adj. poss. f. s. dét. sublimité.
31. *Sublimité*, n. comm. f. s. rég. de la prép. dans.

2E. PHRASE.

1. *J'* pour *je*, pro. pers. 1e. p. m. s. suj. de aime.
2. *Aime*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 1. p. s. à cause de son suj. je.
3. *Que*, conj. lie les vents...forêts à j'aime.
4. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. vents.
5. *Vents*, n. comm. m. pl. suj. de fassent craquer.
6. *Fassent craquer*, loc. verb. 4e. conj. irrég. subj. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. vents.
7. *Sourdement*, adv. de manière mod. fassent craquer.
8. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. forêts.
9. *Forêts*, n. comm. f. pl. rég. dir. de fassent craquer.
10. *Que*, conj. lie les flots...pieds à j'aime.
11. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. flots.
12. *Flots*, n. comm. m. pl. suj. de viennent.
13. *Mis* (s.-ent.) p. adj. m. pl. att. de flots.
14. *En*, prép. fait rapp. fureur à mis.
15. *Fureur*, n. comm. f. s. rég. de la prép. en.

(1) On appelle *explétif* tout mot qui, sans être utile au sens, donne une certaine force à l'expression.

16. *Viennent*, v. n. 2e. conj. irrég. subj. prés. 3e. p. pl.
à cause de son suj. flots.
17. *Pour* (s.-ent.), prép. fait rapp. se briser à viennent.
18. *Se*, pro. pers. 3e. p. m. pl. (représ. flots) rég. dir.
de briser.
19. *Briser* (Se), v. pron. acc. 1e. conj. rég. inf. prés. rég.
de la prép. pour.
20. *A*, prép. fait rapp. pieds à se briser.
21. *Mes*, adj. poss. m. pl. dét. pieds.
22. *Pieds*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. à.
23. *Que*, conj. lie la tempête... tête à j'aime.
24. *La*, art. simpl. f. s. dét. tempête.
25. *Tempête*, n. comm. f. s. suj. de gronde.
26. *Gronde*, v. n. 1e. conj. rég. subj. prés. 3e. p. s. à
cause de son suj. tempête.
27. *Sur*, prép. fait rapp. tête à gronde.
28. *Ma*, adj. poss. f. s. dét. tête.
29. *Tête*, n. comm. f. s. rég. de la prép. sur.
30. *Et*, conj. lie puis après... calme à ce qui précède.
31. *Puis*, adv. d'ordre mod. vient.
32. *Après*, prép. fait rapp. orage à vient.
33. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. orage.
34. *Orage*, n. comm. m. s. rég. de la prép. après.
35. *Vient*, v. n. 2e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à
cause de son suj. calme.
36. *Le*, art. simpl. m. s. dét. calme.
37. *Calme*, n. comm. m. s. suj. de vient.
38. *J'* pour *je*, pro. pers. 1e. p. m. s. suj. de aime.
39. *Aime*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 1e. p. s. à cause
de son suj. je.
40. *Alors*, adv. de temps mod. aime.
41. *Le*, art. simpl. m. s. dét. soleil.
42. *Soleil*, n. comm. m. s. rég. dir. de aime.
43. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. suj. de perce.
44. *Perce*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à
cause de son suj. qui.
45. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. brouillards.
46. *Brouillards*, n. comm. m. pl. rég. dir. de perce.
47. *J'* pour *je*, pro. pers. 1e. p. m. s. suj. de aime.
48. *Aime*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 1e. p. s. à
cause de son suj. je.
49. *Le*, art. simpl. m. s. dét. zéphir.
50. *Zéphir*, n. comm. m. s. rég. dir. de aime.
51. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (aut. zéphir) suj. de dé-
tache.

52. *Détache*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
53. *Des (de les) de*, prép. fait rapp. feuilles à détache, les, art. simpl. f. pl. dét. feuilles.
54. *Feuilles*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. de.
55. *La*, art. simpl. f. s. dét. rosée.
56. *Rosée*, n. comm. f. s. rég. dir. de détache.
57. *En*, prép. fait rapp. globules à détache.
58. *Mille*, adj. num. card. m. pl. dét. globules.
59. *Petits*, adj. qual. m. pl. qual. globules.
60. *Globules*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. en.
61. *Etincelants*, adj. qual. m. pl. qual. globules.
62. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. suj. de caresse.
63. *Caresse*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
64. *Le*, art. simpl. m. s. dét. gazon.
65. *Gazon*, n. comm. m. s. rég. dir. de caresse.
66. *Qui*, pro. rel. 3. p. m. s. (ant. gazon) suj. de a reverdi.
67. *A reverdi*, v. n. 2e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son sujet qui.
68. *Rerverdi*, p. passé. d'un v. n. conj. avec *avoir* inv.
69. *La*, art. simpl. f. s. dét. fleur.
70. *Fleur*, n. comm. f. s. rég. dir. de caresse.
71. *Qui*, pro. rel. 3e. p. f. s. suj. de est éclore.
72. *Est éclore*, v. n. 4e. conj. irrég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
73. *Eclore*, p. passé conj. avec être s'acc. avec le suj. (qui).

Exercices.

ORIGINE, FORME ET BUT DES GOUVERNEMENTS.

I. On appelle gouvernement la réunion, l'ensemble des pouvoirs publics qui régissent une nation.

II. 1. Les gouvernements paraissent avoir tous eu la famille pour origine. 2. Aux premiers temps du monde, le père fut le maître, le roi de ses enfants, et cette royauté de la famille devint le modèle des royautés nationales. 3. Telle est l'origine de la monarchie ou du gouvernement d'un seul.

III. Plus tard, plusieurs familles s'étant réunies pour mieux se défendre et se protéger contre les empiétements et les attaques des familles voisines, elles réglèrent que les chefs

de familles réunis en assemblée, prendraient l'administration des affaires communes; et ainsi fut établie la démocratie ou gouvernement populaire.

IV. D'autrefois, ces familles décidèrent que l'administration des affaires appartiendrait seulement aux chefs les plus éminents; alors, l'aristocratie ou le gouvernement des grands ou des nobles prit naissance.

V. Ces trois formes de gouvernement, qui semblent également avoir été créées par la volonté du peuple, et ayant toutes également pour but le bien public, ont été réglées par des constitutions et des lois différentes, suivant les temps, les lieux, les circonstances, le génie et les mœurs des peuples.

VI. 1. La monarchie se divise en monarchie *absolue*, *modérée* et *constitutionnelle*. 2. La monarchie absolue est celle dont le chef a sa volonté seule pour loi. 3. La monarchie modérée est celle dont le chef est soumis à certaines lois fondamentales.

VII. La monarchie constitutionnelle est celle dans laquelle le chef ou souverain gouverne avec l'aristocratie et le peuple.

VIII. 1. La démocratie ou la république, comme on l'entend de nos jours, ne diffère guère de la monarchie constitutionnelle que dans la manière de nommer ou choisir son premier officier appelé président. 2. Dans la monarchie constitutionnelle, le pouvoir souverain se transmet du père au fils, ou, à défaut de fils, au plus proche parent; dans la république, au contraire, le président est élu par le peuple pour un certain nombre d'années fixé par la constitution.

IX. Il n'y a pas de société possible sans un gouvernement ou pouvoir aux mains duquel la société mette les forces dont elle dispose pour contraindre chacun à remplir ses devoirs, lui garantir le libre exercice de ses droits, et pour empêcher le renversement de l'ordre et l'assujettissement de la loi par la force brutale.

X. 1. Pour gouverner, il faut indiquer aux citoyens la règle qu'ils doivent suivre, la faire exécuter, et décider les contestations que l'exécution de cette règle peut faire naître. 2. *Vouloir, agir, juger*, telles sont les trois opérations distinctes qui constituent tout gouvernement, et c'est ce que l'on appelle la séparation des pouvoirs dont se compose le gouvernement, savoir:—le pouvoir *législatif*, celui qui fait les lois; le pouvoir *exécutif*, celui qui veille à ce qu'elles soient exécutées; le pouvoir *judiciaire*, celui qui décide et juge les contestations et les différends entre les citoyens.

XI. Trois ordres ou espèces de faits règlent les relations des

hommes réunis en société : les faits *moraux*, les faits *politiques*, et les faits *économiques*.

XII. 1. *Les faits moraux* renferment le développement de nos passions, de nos affections et les nombreux devoirs que la société impose à chaque citoyen. 2. Ces devoirs sont essentiels, et la base de toute société repose sur leur accomplissement.

XIII. *Les faits politiques* comprennent les diverses combinaisons qui règlent les droits des individus avec l'état, et ceux de l'état avec les individus.

XIV. 1. *Les faits économiques* renferment le développement des besoins de la société, et l'appréciation de tous les agents matériels mis en mouvement pour y parvenir. 2. Ces trois ordres de faits sont inséparables. 3. Ils se contrôlent mutuellement, ils se modifient l'un par l'autre ; et placés tous trois sous les auspices des principes éternels et suprêmes de la religion, ils en reçoivent une force, une puissance qui les aide à supporter le pesant fardeau de l'association humaine. 4. C'est par l'usage intelligent de ces trois ordres de faits que les sociétés marchent et progressent. 5. Si ces ordres sont en lutte, il y a malaise, déchirement dans la société.

XV. 1. La société attache les familles les unes aux autres par certains devoirs et certaines obligations. 2. De même que trois ordres de faits règlent les relations des hommes entre eux, de même trois classes de droits garantissent à l'humanité l'existence de ces relations. 3. Ces droits sont *civils* ou *privés*, *publics* et *politiques*.

XVI. 1. Ces droits ont été constamment en rapport et en harmonie avec l'état des civilisations. 2. Dans l'antiquité, la société avait admis la force comme le droit naturel de l'humanité. 3. Le christianisme a détruit ce droit : il lui a substitué l'*égalité* des hommes devant Dieu, la *justice* comme but, et la *fraternité* comme moyen.

XVII. 1. La forme de gouvernement qui offre le plus d'avantages et le plus de garanties à la société et à la liberté du citoyen, c'est celle qui réunit les trois espèces de gouvernement dont nous venons de parler, et que l'on appelle gouvernement constitutionnel. 2. Ce gouvernement existe à un degré plus ou moins limité dans diverses contrées de l'Europe et de l'Amérique ; mais le plus parfait, et celui qui a servi de modèle commun aux nations civilisées de nos jours, c'est le gouvernement de la Grande-Bretagne, à laquelle nous appartenons. (*Manuel des Notions utiles.*)

JACQUES CRÉMAZIE.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

L'*Interjection* est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'âme, comme la joie, la douleur, la surprise, &c. (LHOMOND).

On appelle *locution interjective* toute réunion de mots formant une interjection, comme : Juste ciel ! eh bien ! eh quoi ! &c.

Matière d'analyse.

1. *Ah !* quel est donc le Dieu qui a fait les montagnes, la terre, le soleil, et tout l'univers ?

2. *Eh !* pourrais-tu te livrer à l'étude de la nature sans éprouver les ravissements qu'elle fait naître ?

3. *Hé bien !* marchons ; obéissons. *Allons ! courage !*

Modèle d'analyse.

Analyse des dix parties du discours.

I^{RE}. PHRASE.

1. *Ah !* locution interjective.
2. *Quel*, adj. indéf. m. s. dét. Dieu.
3. *Est*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. Dieu.
4. *Donc*, conj. explétive (qui donne de la force à l'expression).
5. *Le*, art. simpl. m. s. dét. Dieu.
6. *Dieu*, n. prop. m. s. suj. de est.
7. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. suj. de a fait.
8. *A fait*, v. act. 4e. conj. irrég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
9. *Fait*, p. pass. conj. avec *avoir* inv. étant suivi de son rég. dir.
10. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. montagnes.
11. *Montagnes*, n. comm. f. pl. 1e. rég. dir. de a fait.
12. *La*, art. simpl. f. s. dét. terre.
13. *Terre*, n. comm. f. s. 2e. rég. dir. de a fait.
14. *Le*, art. simpl. m. s. dét. soleil.
15. *Soleil*, n. comm. m. s. 3e. rég. dir. de a fait.
16. *Et*, conj. lie ce qui suit à les montagnes, la terre, le soleil.

17. *Tout*, adj. indéf. m. s. dét. univers.
18. *L'* pour *le*, art. simpl. élidé, m. s. dét. univers.
19. *Univers*, n. comm. m. s. 4e. rég. dir. de a fait.

2E. PHRASE.

1. *Eh !* interjection.
2. *Pourrais*, v. act. 3e. conj. irrég. cond. prés. 2e. p. s. à cause de son suj. tu.
3. *Tu*, pro. pers. 2e. p. m. s. suj. de pourrais.
4. *Te*, pro. pers. 2e. p. m. s. rég. dir. de livrer.
5. *Livrer* (te), v. pron. acc. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. dir. de pourrais.
6. *A*, prép. fait rapp. étude à te livrer.
7. *L'* pour *la*, art. simpl. élidé, f. s. dét. étude.
8. *Etude*, n. comm. f. s. rég. de la prép. à.
9. *De*, prép. fait rapp. nature à étude.
10. *La*, art. simpl. f. s. dét. nature.
11. *Nature*, n. comm. f. s. rég. de la prép. de.
12. *Sans*, prép. fait rapp. éprouver à te livrer.
13. *Eprouver*, v. act. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. de la prép. sans.
14. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. ravissements.
15. *Ravissements*, n. comm. m. pl. rég. dir. de éprouver.
16. *Qu'* pour *que*, pro. rel. 3e. p. m. pl. (ant. ravissements), rég. dir. de fait naître
17. *Elle*, pro. pers. 3e. p. f. s. suj. de fait naître.
18. *Fait naître*, loc. verb. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. elle.

3E. PHRASE.

1. *Hé bien !* loc. interjective.
2. *Marchons*, v. n. 1e. conj. rég. impér. 1e. p. pl. à cause de son suj. nous sous-ent.
3. *Obéissons*, v. n. 2e. conj. rég. impér. 1e. p. pl. à cause de son suj. nous sous-ent.
4. *Allons !* expression interjective.
5. *Courage !* expression interjective.

Exercices.

Un an s'est envolé, mais un autre se lève ! . . .

Pour nous il n'a point de tombeau !

N'allons point rappeler le moment qui s'achève,

Lorsque le présent est si beau !

Assez tôt les chagrins, la débile vieillesse
Nous mettront des rides au front :
Savourons nos beaux jours ! Egayons la jeunesse !
Bientôt, hélas ! ils finiront.

Un an s'est envolé, mais un autre se lève ! . . .
Oh ! qu'il soit pur ! qu'il soit serein !
Peut-être apporte-t-il, celui-là, quelque trêve
Aux larmes du pauvre orphelin.
Près de lui l'on sourit, l'on s'amuse et folâtre,
Sans regrets comme sans ennui, . . .
Triste et seul, comme hier, il s'assied près de l'âtre
Pour planer encore aujourd'hui !

Un an s'est envolé, mais un autre se lève ! . . .
Comme un flot vient après un flot,
Impétueux ou calme, expirer sur la grève
Qui tremble aux cris du matelot.
Bien vite nous fuyons le berceau du jeune âge !
Et les fleurs qu'au bord du chemin
Nous cueillons, chaque jour, pour charmer le voyage,
Se flétrissent dans notre main !

LÉON PAMPHILE LEMAY.

HOMMAGE À LA MÉMOIRE D'UN CONFRÈRE.

Si jeune et tant aimé, la mort vient qui l'enlève ;
Il n'a pu détourner l'impitoyable glaive ;
Et pour lui cependant qui gît dans le tombeau
Le présent fut si doux, l'avenir fut si beau !
Sage, modeste et bon tant qu'a duré sa vie,
Jamais l'ambition, jamais la noire envie
De ses jours innocents n'ont altéré la paix ;
Trop de vertus, hélas ! demandent nos regrets !
D'une belle carrière il n'a vu que l'aurore :
Pourtant il espérait longtemps de vivre encore,
Et la mort inflexible a trompé son destin !
Ainsi tombe le soir la fleur née au matin.
Toi, son épouse, toi si triste à sa demeure,
Pleure moins . . . songe au ciel où jamais l'on ne pleure,
Où jamais l'on n'entend gémir comme en ces lieux :
Des terrestres liens c'est Dieu qui le délivre ;

Ce monde est un passage et la vie est aux cieux.
Dans l'exil d'ici-bas trente ans c'est assez vivre;
Et quand Dieu le demande au céleste séjour,
Ou de plus, ou de moins, pour lui qu'est-ce qu'un jour?
Il n'est plus ! mais l'honneur, la vertu fut sa gloire.
Nous vivons après lui pour chérir sa mémoire.
Juste tribut au mort qui fut homme de bien :
On le pleure longtemps, toujours on s'en souvient.

F. M. DEROME.

LA CRÉATION DU MONDE.

De la création du ciel et de la terre
L'Eternel en six jours accomplit le mystère.
Il créa la lumière et fit ce vaste ciel,
De sa grandeur immense emblème solennel.
Puis dans un même endroit il rassembla les ondes,
Et fit les végétaux et les forêts profondes.
Lune, étoiles, soleil, qui brillent tour à tour,
Jaillirent du néant le quatrième jour.
Au cinquième ce fut de l'air le peuple agile,
Et les poissons nombreux dont la mer est l'asile.
Il voulut au sixième achever son ouvrage,
Et forma l'homme enfin qu'il fit à son image.
Il finit le septième, et nous donna ce jour
Pour célébrer sa gloire et chanter notre amour.

F. M. DEROME.

SECONDE PARTIE.



CONSTRUCTION.

SECONDE PARTIE. — CONSTRUCTION.



DES GALLICISMES.

On donne le nom de *Galicismes* à certaines acceptions de mots et à certaines formes de construction propres à la langue française. Ainsi il y a des gallicismes de *mots* et des gallicismes de *construction*.

Pour analyser une phrase où figure un *gallicisme de construction*, il faut la traduire d'abord sous une forme grammaticale régulière, et en chercher l'équivalent.

Quelques exemples suffiront pour faire connaître ces espèces de construction, et la manière de les analyser.

Matière d'analyse.

GALLICISMES.	TRADUCTION.
1. Il faut étudier.	1. Etudier est nécessaire.
2. C'est de lui que je parle.	2. Je parle de lui.
3. Il pleut, il neige.	3. La pluie, la neige tombe.
4. Il ne fait que rire.	4. Il rit toujours.
5. Il ne fait que de partir.	5. Il part à l'instant.
6. C'est là que je demeure.	6. Je demeure là.
7. Il sied d'être modeste.	7. Etre modeste est convenable.
8. C'est la vérité qu'il dit.	8. Il dit la vérité.
9. C'est en tremblant qu'il parle.	9. Il parle en tremblant.
10. Il y a de la lâcheté à craindre la mort.	10. Craindre la mort est de la lâcheté.
11. C'est un second crime de tenir un serment criminel.	11. Tenir un serment criminel est un second crime.
12. Il n'est pas en mon pouvoir de vous sauver.	12. Vous sauver n'est pas en mon pouvoir.
13. Quelle heure est-il ?	13. L'heure est laquelle ?
14. Est-ce vous ?	14. Celui-là est vous ?
15. Je venais de parler.	15. J'avais parlé à l'instant.
16. Il y va de ma gloire.	16. Ma gloire est en péril.

GALLICISMES.	TRADUCTION.
17. Il dit....et de courir.	17. Il dit....et se hâta de courir.
18. L'intérêt, voilà le mobile de tout.	18. L'intérêt est le mobile de tout.
19. Il fait froid.	19. Le temps est froid.
20. C'est le cas de réfléchir.	20. Réfléchir est le cas.
21. Ce n'est que pour donner qu'il donne.	21. Il donne seulement pour donner.
22. Comment est-ce que vous savez cela ?	22. Comment savez-vous cela ?
23. Ainsi soit-il.	23. Que cela soit ainsi.

Il y a gallicisme dans toute phrase qui renferme un verbe *impersonnel*.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La *construction grammaticale*, en français, exige généralement :

- 1°. que le sujet soit exprimé le premier ;
- 2°. que tous les mots qui se rapportent au sujet (appelés compléments) le suivent immédiatement ;
- 3°. que le verbe vienne ensuite ;
- 4°. enfin, qu'on place après le verbe le régime direct et tout ce qui s'y rapporte, puis le régime indirect et les mots qui en dépendent.

DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

Lorsque l'ordre fixé par la construction *grammaticale* est altéré, on dit que la construction est figurée, ou irrégulière. Or, elle peut être irrégulière ou par ellipse, ou par pléonasmie, ou par syllepse, ou par inversion ; c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.

I. De l'ellipse.

L'ellipse est une figure de construction qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision, sans rien ôter à la clarté. (LA HARPE.)

Les mots dont il y a *ellipse* sont en italique.

Matière d'analyse.

1. (*Celui*) qui cherche à plaire à tout le monde ne doit plaire à personne.
2. Le jeu est la plus funeste (*passion*) des passions.
3. Si un (*homme*) se loue, mille (*hommes*) se plaignent.
4. Les méchants se craignent les uns (*craignent*) les autres.
5. L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté (*vaut*).
6. Chaque homme a ses vertus, ainsi que (*chaque homme a*) ses défauts.
7. Notre premier juge est (*existant*) dans nos cœurs.
8. Je viens (*pour*) vous voir.
9. Les oiseaux de proie dorment (*pendant*) le jour.
10. Il regrette les années que (*pendant lesquelles*) il a vécu.
11. Il s'élance (*ayant*) la fureur dans les yeux.
12. Les grâces sont (*le partage*) de tous les âges.
13. Nous nous pardonnons tout, et (*nous ne pardonnons*) rien aux autres.

II. Du pléonasme.

Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse ; c'est une surabondance de mots qui pourraient être retranchés sans rien faire perdre du sens.

Matière d'analyse.

Les mots qui forment *pléonasme* sont en *italique*.

1. Les oiseaux volent *dans l'air*.
2. Je l'ai vu *de mes yeux*.
3. Je vous parle, *moi*.
4. *Oui*, je suis chrétien.
5. Vous *la* faites, cette démarche.
6. Jamais *de ma vie* je ne l'ai vu.
7. Dormez *votre sommeil*.
8. Il se loue *lui-même*.
9. Cet homme, *il* est insensé.
10. Donner à propos, *c'est* donner deux fois.
11. Vous et les vôtres, *vous* apprendrez cette nouvelle.
12. *Non*, je ne le sais pas.

III. De la syllepse.

La *syllepse* est une construction dans laquelle l'accord ne se fait pas selon les règles grammaticales, mais plutôt d'après les vues de notre esprit. Souvent, dans cette figure de grammaire, l'accord ne se fait pas avec un mot exprimé, mais avec un mot sous-entendu.

Matière d'analyse.

1. Beaucoup de personnes donnent des conseils.
2. La plupart des gens sont ingrats.
3. Un grand nombre d'hommes désirent avoir des richesses.
4. Il connaît une foule de choses que vous n'avez jamais étudiées.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

1. *Beaucoup*, adv. de quant. empl. comme coll. part. suj. gramm. de donnent.
2. *De*, prép. fait rapp. personnes à beaucoup.
3. *Personnes*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. de et suj. sylleptique de donnent.
4. *Donnent*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. syll. personnes.
5. *Des*, art. comp. employé dans un sens part. m. pl. dét. conseils.
6. *Conseils*, n. comm. m. pl. rég. dir. de donnent.

2E. PHRASE.

1. *La plupart*, n. coll. part. f. s. suj. gramm. de sont.
2. *Des*, art. comp. m. pl. dét. gens.
3. *De*, prép. fait rapp. gens à la plupart.
4. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. gens.
5. *Gens*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. de et suj. sylleptique de sont.
6. *Sont*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. sylleptique gens.
7. *Ingrats*, adj. qual. m. pl. qual. gens.

3E. PHRASE.

1. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. nombre.
2. *Grand*, adj. qual. m. s. qual. nombre.

3. *Nombre*, n. coll. partitif m. s. suj. gramm. de désirent.
4. *D'* pour *de*, prép. fait rapp. hommes *à* nombre.
5. *Hommes*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. de et suj. syll. de désirent.
6. *Désirent*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. syll. hommes.
7. *Avoir*, v. act. 3e conj. irrég. inf. prés. rég. dir. de désirent.
8. *Des*, art. comp. (sens part.) f. pl. dét. richesses.
9. *Richesses*, n. comm. f. pl. rég. dir. de avoir.

4E. PHRASE.

1. *Il*, pro. pers. 3e. p. m. s. suj. de connaît.
2. *Connaît*, v. act. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. il.
3. *Une*, adj. num. card. f. s. dét. foule.
4. *Foule*, n. coll. f. s. rég. dir. gramm. de connaît.
5. *De*, prép. fait rapp. choses *à* foule.
6. *Choses*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. de et rég. dir. syll. de connaît.
7. *Que*, pro. rel. 3e. p. f. pl. (ant. sylleptique choses) rég. dir. de avez étudiées.
8. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. suj. de avez étudiées.
9. *Ne*, adv. de nég. mod. jamais.
10. *Jamais*, adv. de temps mod. avez étudiées.
11. *Avez étudiées*, v. act. 1e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. pl. à cause de son suj. vous.
12. *Étudiées*, p. passé conj. avec avoir var. étant préc. de son rég. dir.

IV. De l'inversion.

L'inversion consiste dans le déplacement grammatical des mots, contrairement à l'ordre déterminé par la succession directe des idées.

Matière d'analyse.

1. Toujours d'un bon auteur la lecture profite.
Sans inversion.—La lecture d'un bon auteur profite toujours.
2. Quand j'étudie, je m'instruis.
Sans inversion.—Je m'instruis quand j'étudie.
3. Quelque bien qu'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

Sans inversion.—On ne nous apprend rien de nouveau, qu'on dise quelque bien de nous.

4. Etant indisposé, je ne puis sortir.

Sans inversion.—Je, étant indisposé, ne puis sortir.

5. Tel est de la mort l'inévitable empire.

Sans inversion.—L'inévitable empire de la mort est tel.

Exercices.

ECHELLE DES SONS.

I. 1. Dans son acception générale, le son, suivant Boëce, "est un battement d'air continué jusques au sens de l'ouïe sans interruption aucune."

II. 1. Les milliers de bruits qui remplissent la nature n'ont pas tous le caractère musical. 2. Pour qu'un son porte le caractère musical, il faut qu'on puisse lui assigner une place dans une échelle ou série de sons quelconque, de manière que l'oreille ne le confonde pas avec un plus grave ou plus aigu.

III. 1. L'immense échelle des sons musicaux, depuis le plus grave jusqu'au plus élevé que l'oreille puisse entendre, se divise naturellement par intervalles que, dans le système musical qui nous est familier, nous appelons *octaves*.

IV. 1. Les sons compris entre les notes extrêmes d'une octave, se divisent de différentes manières, et par leur succession du plus grave au plus aigu, ou vice versâ, constituent ce que l'on appelle *gamme*.

V. 1. Le *mode* détermine l'ordre de succession des notes de la gamme ou d'une série de sons quelconque.

VI. 1. Il faut bien se garder de croire que nos deux gammes du mode majeur et du mode mineur soient les seules acceptables pour l'oreille de l'homme. 2. A part toutes les preuves du contraire qui ont déjà été données dans ce volume, et toutes celles que nous fournit l'histoire, il en est une excellente qui réside dans ce fait : que les Arabes, les Indiens, et les peuples orientaux, en général, ne connaissent point notre manière de diviser l'octave.

VII. 1. Dans les séries de sons des divers systèmes de musique en usage chez ces peuples, les intervalles sont quelquefois plus petits et quelquefois plus grands que les plus petits ou les plus grands intervalles de nos gammes majeures et mineures. (*Chansons populaires du Canada.*)

ERNEST GAGNON,
Professeur de Musique.

DENIER DE ST. PIERRE.

I. 1. Disons un mot du denier de St. Pierre, cette grande œuvre de notre temps.

II. 1. Abstraction faite de son but immédiat, qu'est-ce que l'offrande volontaire donnée par les catholiques du monde entier? 2. C'est à la fois un acte de foi, un acte d'espérance et un acte de charité, ces grandes vertus qui ont sauvé le monde. 3. Cet impôt volontaire qui s'inscrit annuellement et traditionnellement au budget de toutes les familles chrétiennes, c'est encore un lien de plus qui rattache le catholique au centre de toute justice et de toute vérité; c'est une solennelle protestation contre l'injustice, et cette protestation elle est, dans une certaine mesure, aussi méritoire que celle faite les armes à la main par les héros de Castelfidardo; c'est le signe spécial auquel les vrais catholiques peuvent et doivent se reconnaître; enfin, le denier de St. Pierre renoue ces belles traditions—brisées par l'impiété—qui transforment la paroisse catholique en une vaste famille, qui ouvrent au sacerdoce l'intimité de nos foyers domestiques, qui font des membres du clergé les conseillers et les amis de leurs ouailles et par-dessus tout les guides et les compagnons vénérés de la jeunesse.

III. 1. L'œuvre du denier de St. Pierre, si belle dans son essence et dans ses effets moraux, ne l'est pas moins dans son but immédiat, puisqu'elle contribue au maintien du trône temporel du St. Père, si nécessaire à sa complète indépendance. 2. La pauvre veuve, le pauvre journalier, l'humble servante peuvent dire avec un légitime orgueil, en remettant leur offrande à leur curé: nous aussi nous combattons pour l'indépendance du chef de l'Eglise.

IV. 1. Depuis 1860, le monde catholique fournit tous les ans au Pape sa liste civile. 2. Lorsque les méchants conspirent, les bons doivent s'unir; le monde catholique a compris cette vérité, et tant que le Pape aura besoin des secours de ses enfants, ces secours ne lui feront pas défaut.

EUGÈNE RENAUD.



RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Matière d'analyse.

1. Connaissez-vous ce qu'il règne d'amertume sous le toit de l'indigent ? 2. Connaissez-vous la longueur d'un jour sans pain ? 3. Avez-vous jamais compris tout ce qu'il y a de déchirant dans le tableau d'une pauvre famille à qui vous ne pouvez offrir que la stérilité de vos larmes ? 4. Si votre vie n'a jamais eu une de ces phases qui vous mettent en regard de la grande école de l'infortune, si vous êtes assez isolés pour ignorer encore tout ce qu'il y a de saignant dans les douleurs d'une agonie que la faim a déterminée, si vous avez vécu jusqu'à ce jour sans concevoir l'horreur de la situation d'une veuve, d'une mère de six enfants qui meurent en demandant du pain . . . Dieu me pardonne ! je vous plains ! vous êtes si malheureux d'ignorer le malheur, que votre vie me fait peur ! 5. Je ne saurais pénétrer dans votre isolement d'égoïste, c'est plus froid qu'un tombeau ! . . . 6. Vous ne concevez donc pas la volupté qu'il y a de mêler des larmes de pitié à celles de l'infortune ! 7. Vous êtes coupables envers vous-mêmes de vous être privés du plus pur des plaisirs !

J. G. BARTHE.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

1. *Connaissez*, v. act. 4e. conj. irrég. ind. prés. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous.
2. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. suj. de connaissez.
3. *Toute*, adj. indéf. f. s. dét. amertume.
4. *L'* pour *la*, art. simpl. f. s. dét. amertume.
5. *Amertume*, n. comm. f. s. rég. dir. de connaissez.
6. *Qui*, pro. rel. 3e. p. f. s. (ant. amertume) suj. de règne.
7. *Règne*, v. n. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
8. *Sous*, prép. fait rapp. toit à règne.
9. *Le*, art. simpl. m. s. dét. toit.
10. *Toit*, n. comm. m. s. rég. de la prép. sous.
11. *De*, prép. fait rapp. indigent à toit.
12. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. indigent.
13. *Indigent*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.

2E. PHRASE.

1. *Connaissez*, v. act. 4e. conj. irrég. ind. prés. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous.
2. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. suj. de connaissez.
3. *La*, art. simpl. f. s. dét. longueur.
4. *Longueur*, n. comm. f. s. rég. dir. de connaissez.
5. *D'* pour *de*, prép. fait rapp. jour à longueur.
6. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. jour.
7. *Jour*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
8. *Passé*, s.-ent. part. adj. m. s. att. de jour.
9. *Sans*, prép. fait rapp. pain à passé.
10. *Pain*, n. comm. m. s. rég. de la prép. sans.

3E. PHRASE.

1. *Avez compris*, v. act. 4e. conj. irrég. ind. p. indéf. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous.
2. *Compris*, p. passé conj. avec avoir inv. n'étant pas précédé de son rég. dir.
3. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. suj. de avez compris.
4. *Jamais*, adv. de temps mod. avez compris.
5. *Tout*, adj. indéf. m. s. dét. ce.
6. *Ce*, pro. dém. 3e. p. m. s. rég. dir. de avez compris.
7. *Qu'* pour *que*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. ce) rég. dir. de a.
8. *A*, v. act. 3e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. tableau.
9. *De*, prép. euphonique.
10. *Déchirant*, adj. qual. m. s. att. de que.
11. *Le*, art. simpl. m. s. dét. tableau.
12. *Tableau*, n. comm. m. s. suj. de a.
13. *D'* pour *de*, prép. fait rapp. famille à tableau.
14. *Une*, adj. num. card. f. s. dét. famille.
15. *Pauvre*, adj. qual. f. s. qual. famille.
16. *Famille*, n. comm. f. s. rég. de la prép. de
17. *A*, prép. fait rapp. qui à offrir.
18. *Qui*, pro. rel. 3e. p. f. s. rég. de la prép. à.
19. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. suj. de pouvez.
20. *Ne que*, loc. adv. mod. offrir.
21. *Pouvez*, v. act. 3e. conj. irrég. ind. prés. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous.
22. *Offrir*, v. act. 2e. conj. irrég. inf. prés. rég. dir. de pouvez.
23. *La*, art. simpl. f. s. dét. stérilité.

24. *Stérilité*, n. comm. f. s. rég. dir. de offrir.
 25. *De*, prép. fait rapp. larmes à stérilité.
 26. *Vos*, adj. poss. f. pl. dét. larmes.
 27. *Larmes*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. de.

Matière d'analyse.

Riches cités, gardez votre opulence,
 Mon pays seul a des charmes pour moi :
 Dernier asile où règne l'innocence,
 Quel pays peut se comparer à toi ?
 Dans ma douce patrie,
 Je veux finir ma vie ;
 Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
 Je m'écritrais : j'ai perdu le bonheur !

Oh ! mon pays, vois comme l'Angleterre
 Fait respecter partout ses léopards ;
 Tu peux braver les fureurs de la guerre,
 La liberté veille sur nos remparts.
 Dans ma douce patrie,
 Je veux finir ma vie ;
 Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
 Je m'écritrais : j'ai perdu le bonheur !

A. N. MORIN.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

1. *Riches*, adj. qual. f. pl. qual. cités.
2. *Cités*, n. comm. f. pl. (en apostrophe) att. de vous s.-ent.
3. *Gardez*, v. act. 1e. conj. rég. impér. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous s.-ent.
4. *Votre*, adj. poss. f. s. dét. opulence.
5. *Opulence*, n. comm. f. s. rég. dir. de gardez.
6. *Mon*, adj. poss. m. s. dét. pays.
7. *Pays*, n. comm. m. s. suj. de a.
8. *Seul*, adj. qual. m. s. qual. pays.
9. *A*, v. act. 3e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. pays.
10. *Des*, art. comp. (sens partitif) m. pl. dét. charmes.
11. *Charmes*, n. comm. m. pl. rég. dir. de a.
12. *Pour*, prép. fait rapp. moi à a.

13. *Moi*, pro. pers. 1e. p. m. s. rég. de la prép. pour.
14. *Dernier*, adj. qual. m. s. qual. asile.
15. *Asile*, n. comm. m. s. att. de toi.
16. *Où*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. asile) rég. ind. de règne.
17. *Règne*, v. n. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. innocence.
18. *L'* pour *la*, art. simpl. élidé. f. s. dét. innocence.
19. *Innocence*, n. comm. f. s. suj. de règne.
20. *Quel*, adj. indéf. m. s. dét. pays.
21. *Pays*, n. comm. m. s. suj. de peut.
22. *Peut*, v. act. 3e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. pays.
23. *Se*, pro. pers. 3e. p. m. s. rég. dir. de comparer.
24. *(Se) comparer*, v. pron. acc. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. dir. de peut.
25. *A*, prép. fait rapp. toi à se comparer.
26. *Toi*, pro. pers. 2e. p. m. s. rég. de la prép. à.

2E. PHRASE.

1. *Dans*, prép. fait rapp. patrie à finir.
2. *Ma*, adj. poss. f. s. dét. patrie.
3. *Douce*, adj. qual. f. s. qual. patrie.
4. *Patrie*, n. comm. f. s. rég. de la prép. dans.
5. *Je*, pro. pers. 1e. p. m. s. suj. de veux.
6. *Veux*, v. act. 3e. conj. irrég. ind. prés. 1e. p. s. à cause de son suj. je.
7. *Finir*, v. act. 2e. conj. rég. inf. prés. rég. dir. de veux.
8. *Ma*, adj. poss. f. s. dét. vie.
9. *Vie*, n. comm. f. s. rég. dir. de finir.
10. *Si*, conj. lie je quittais ces lieux chers à mon pays à je m'écrirais &c.
11. *Je*, pro. pers. 1e. p. m. s. suj. de quittais.
12. *Quittais*, v. act. 1e. conj. rég. ind. imp. 1e. p. s. à cause de son suj. je.
13. *Ces*, adj. dém. m. pl. dét. lieux.
14. *Lieux*, n. comm. m. pl. rég. dir. de quittais.
15. *Chers*, adj. qual. m. pl. qual. lieux.
16. *A*, prép. fait rapp. cœur à chers.
17. *Mon*, adj. poss. m. s. dét. cœur.
18. *Cœur*, n. comm. m. s. rég. de la prép. à.
19. *Je*, pro. pers. 1e. p. m. s. suj. de m'écrirais.
20. *M* pour *me*, pro. pers. 1e. p. m. s. rég. dir. de écrirais.

21. (*M'*) *écrirais*, v. pro. ess. le. conj. rég. cond. prés.
le. p. s. à cause de son suj. je.
22. *J'* pour *je*, pro. pers. le. p. m. s. suj. de ai perdu.
23. *Ai perdu*, v. act. 4e. conj. rég. ind. p. indéf. le. p. s.
à cause de son suj. je.
24. *Perdu*, p. pass. conj. avec avoir inv. n'étant pas pré-
cédé d'un rég. dir.
25. *Le*, art. simpl. m. s. dét. bonheur.
26. *Bonheur*, n. comm. m. s. rég. dir. de ai perdu.

Matière d'analyse.

I. 1. C'est une tâche bien pénible que celle que nous entreprenons, puisque nous venons vous entretenir d'un homme que vous avez entendu vous-mêmes, qui vous a transportés d'étonnement et d'admiration, qui a remué si puissamment vos cœurs, qui a laissé un souvenir si profond dans vos esprits ; de cet homme qui n'a fait que passer parmi nous, mais dont le passage a été marqué par des traces profondes. 2. Encore si nous venions vous parler de quelqu'un que vous n'auriez pas entendu, et qui ne serait pas si grand dans vos esprits et dans vos cœurs ; encore si nous avions devant nous le texte pur et simple de ses éloquentes discours pour nous appuyer et pour marcher dans ce dédale où nous nous sommes engagé, peut-être pourrions-nous nous rassurer. 3. Mais où sont maintenant ces traits énergiques et sublimes ? ces pensées vigoureuses ? ces comparaisons si belles, si grandes, si nobles, si justes, si lumineuses, qui portaient tour à tour la conviction dans les âmes et l'effroi dans les cœurs ? 4. Où sont-elles ces paroles de feu ? où sont ces puissants accents de génie ? où est toute cette magnifique et majestueuse éloquence ? 5. Tout s'est évanoui, tout a passé devant nous comme le souvenir rapide du voyageur qui ne se rappelle que confusément les lieux qu'il a parcourus et les émotions qu'il a éprouvées. 6. Pendant que nous nous efforcions de retenir ce torrent impétueux et que nous le pressions dans notre aspect, il s'échappait par d'autres endroits avec plus de force et plus de rapidité ; et, tout confus de chagrin, nous laissions tout aller pour nous livrer comme les autres au courant de ce fleuve majestueux. 7. Mais cependant il nous est resté quelques gouttes d'une eau si pure, nous avons pu nous baisser pour nous abreuver en passant aux sources d'une si belle éloquence. 8. Si quelquefois la pente de ce fleuve est moins rapide, si sa marche est plus lente et plus paisible, jamais du moins elle n'est

troublée par des matières étrangères, jamais l'horizon de ce beau ciel n'est couvert de nuages et de brouillards épais, et, s'il faut le dire, jamais l'éloquence de ce grand homme n'est obscurcie par les trivialités choquantes que l'on rencontre dans les ironies amères du père Honoré, et même dans les figures terribles et sublimes de Bridaine.

II. 1. Mais s'il n'a pas les défauts de ces hommes illustres, il en a toutes les beautés ; comme eux, il a puisé aux sources de la nature cette force et cette énergie pour peindre les vérités effrayantes de la religion ; comme eux, il fait entendre d'espace en espace, comme une voix du désert, les mots de mort, de néant, d'enfer, d'éternité.

III. 1. Si, comme nous l'avons déjà dit, ses discours sont quelquefois diffus et languissants, il ne faut pas s'en prendre à lui, mais à un défaut inhérent à l'improvisation ; ayant été obsédé tout le jour, il n'a pas eu le temps de méditer son sujet, qu'il compose au moment où il vous parle. 2. Mais frappé tout à coup par quelque pensée subite et comme à l'improviste, il a bientôt racheté toutes ces langueurs par des beautés du premier ordre et par des traits d'une surprenante éloquence, qui sont comme un réservoir dans ce cerveau fécond. (*L'Evêque de Nancy.*)

JOS. CAUCHON.

Modèle d'analyse.

1. *La*, art. simpl. f. s. dét. tâche.
2. *Tâche*, n. comm. f. s. suj. de est.
3. *Que*, pro. rel. 3e. p. f. s. (ant. tâche) rég. dir. de entreprenons.
4. *Nous*, pro. pers. 1e. p. m. (pl. pour s.) suj. de entreprenons.
5. *Entreprenons*, v. act. 4e. conj. irrég. ind. prés. 1e. p. pl. à cause de son suj. nous.
6. *Est*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. tâche.
7. *Bien*, adv. de quant. mod. pénible.
8. *Pénible*, (bien) adj. qual. (sup. abs.) f. s. qual. tâche.
9. *Puisque*, conj. lie ce qui suit à ce qui précède.
10. *Nous*, pro. pers. 1e. p. m. (pl. pour s.) suj. de venons.
11. *Venons*, v. n. 2e. conj. irrég. ind. prés. 1e. p. pl. à cause de son suj. nous.
12. (*Pour*), s.-ent. prép. fait rapp. entretenir à venons.
13. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. rég. dir. de entretenir.

14. *Entretenir*, v. act. 2e. conj. irrég. inf. prés. rég. de la prép. pour.
15. *D' pour de*, prép. fait rapp. homme à entretenir.
16. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. homme.
17. *Homme*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
18. *Que*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. homme) rég. dir. de avez entendu.
19. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. suj. de avez entendu.
20. *Avez entendu*, v. act. 4e. conj. rég. ind. p. indéf. 2e. p. pl. à cause de son suj. vous.
21. *Entendu*, p. passé conj. avec avoir var. étant précédé de son rég. dir.
22. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. suj. redondant de avez entendu.
23. *Mêmes*, adj. indéf. (explétif) m. pl. dét. vous.
24. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. homme) suj. de a transportés.
25. *Vous*, pro. pers. 2e. p. m. pl. rég. dir. de a transportés.
26. *A transportés*, v. act. 1e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
27. *Transportés*, p. passé conj. avec avoir var. étant précédé de son rég. dir.
28. *D' pour de*, prép. fait rapp. étonnement à a transportés.
29. *Etonnement*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
30. *Et*, conj. lie d'admiration à d'étonnement.
31. *D' pour de*, prép. fait rapp. admiration à a transportés.
32. *Admiration*, n. comm. f. s. rég. de la prép. de.
33. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. homme) suj. de a remué.
34. *A remué*, v. act. 1e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
35. *Remué*, p. passé conj. avec avoir inv. étant suivi de son rég. dir.
36. *Si*, adv. de quant. mod. puissamment.
37. *Puissamment*, adv. de manière mod. a remué.
38. *Vos*, adj. poss. m. pl. dét. cœurs.
39. *Cœurs*, n. comm. m. pl. rég. dir. de a remué.
40. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. homme) suj. de a laissé.
41. *A laissé*, v. act. 1e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.

42. *Laissé*, p. passé conj. avec avoir inv. n'étant pas préc. de son rég. dir.
43. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. souvenir.
44. *Souvenir*, n. comm. m. s. rég. dir. de a laissé.
45. *Si*, adv. de quant. mod. profond.
46. *Profond*, adj. qual. m. s. qual. souvenir.
47. *Dans*, prép. fait rapp. esprits à a laissé.
48. *Vos*, adj. poss. m. pl. dét. esprits.
49. *Esprits*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. dans.
50. *De*, prép. fait rapp. homme à entretenir.
51. *Cet*, adj. dém. m. s. dét. homme.
52. *Homme*, n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
53. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. homme) suj. de a passé.
54. *Ne que*, loc. adv. mod. a passé.
55. *A passé*, v. n. 1e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. qui.
56. *Passé*, p. passé d'un v. n. conj. avec avoir inv.
57. *Parmi*, prép. fait rapp. nous à a passé.
58. *Nous*, pro. pers. 1e. p. m. pl. rég. de la prép. parmi.
59. *Mais*, conj. lie ce qui suit à qui n'a que passé &c.
60. *Dont* (pour *duquel*), *de*, prép. fait rapp. lequel à passage, *lequel*, pro. rel. 3e. p. m. s. (ant. homme) rég. de la prép. de.
61. *Le*, art. simpl. m. s. dét. passage.
62. *Passage*, n. comm. m. s. suj. de a été marqué.
63. *A été marqué*, v. pass. 1e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. passage.
64. *Marqué*, p. passé conj. avec être s'acc. avec le suj.
65. *Par*, prép. fait rapp. traces à a été marqué.
66. *Des*, art. comp. (sens part.) f. pl. dét. traces.
67. *Traces*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. par.
68. *Profondes*, adj. qual. f. pl. qual. traces.

Matière d'analyse.

I. 1. Il est impossible que ceux qui, par un travail constant et des études sérieuses, développent les facultés remarquables dont la Providence les a doués, ne puissent un jour exercer une salubre et bienfaisante influence sur la société et contribuer puissamment à son bien-être, surtout si, pour atteindre ce noble but, ils réunissent leurs talents et leurs lumières.

II. 1. Ici, les exemples ne manquent pas. 2. Ozanam lui-même en est une preuve bien frappante, comme nous l'a

montré son éloquent panégyriste. 3. Et, n'est-ce pas Montalembert et Lacordaire qui, jeunes encore, s'associant en faveur de la liberté d'enseignement et contre le monopole universitaire, provoquèrent des discussions qui ont conduit à la conquête de cette liberté précieuse? 4. L'un d'eux, à la fin d'une carrière illustre, a voulu, aussi lui, se dévouer au soin de la jeunesse et la guider dans les sentiers des sciences et de la vertu; digne fin d'un aussi noble début. 5. L'autre a pris en main la défense de toutes les nobles causes, et dans la tribune, et dans des productions qui lui ont valu un rang très-distingué parmi les écrivains et les orateurs.

III. 1. Ne me serait-il pas permis de rêver pour mes jeunes compatriotes une destinée semblable, si, comme j'en ai l'espoir, ils s'en rendent dignes par leur amour du travail, et leur empressement à profiter des avantages que leur offrent le zèle, le dévouement et la direction éclairée de ceux qui leur témoignent une sympathie qui honore ceux qui l'accordent autant que ceux qui en sont l'objet. 2. Puisse cette sympathie être le gage de celle que nos jeunes concitoyens recevront un jour de la reconnaissance de leur pays!

C. S. CHERRIER.

Modèle d'analyse.

1. *Ceux*, pro. dém. 3e. p. m. pl. suj. de pourront.
2. *Qui*, pro. rel. 3e. p. m. pl. (ant. ceux) suj. de développent.
3. *Par*, prép. fait rapp. travail à développent.
4. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. travail.
5. *Travail*, n. comm. m. s. rég. de la prép. par.
6. *Constant*, adj. qual. m. s. qual. travail.
7. *Et*, conj. lie des études sérieuses à par un travail constant.
8. *Des*, art. comp. (sens part.) f. pl. dét. études.
9. *Etudes*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. par.
10. *Sérieuses*, adj. qual. f. pl. qual. études.
11. *Développent*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. qui.
12. *Les*, art. simpl. f. pl. dét. facultés.
13. *Facultés*, n. comm. f. pl. rég. dir. de développent.
14. *Remarquables*, adj. qual. f. pl. qual. facultés.
15. *Dont*, pro. rel. 3e. p. f. pl. (ant. facultés) rég. ind. de a doués.
16. *La*, art. simpl. f. s. dét. Providence.
17. *Providence*, n. propre f. s. suj. de a doués.

18. *Les*, pro. pers. 3e. p. m. pl. rég. dir. de a doués.
19. *A doués*, v. act. 1e. conj. rég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. Providence.
20. *Doués*, p. pass. conj. avec avoir var. étant précédé de son rég. dir.
21. *Pourront*, v. act. 3e. conj. irrég. ind. fut. simpl. 3e. p. pl. à cause de son suj. ceux.
22. *Nécessairement*, adv. d'aff. mod. pourront.
23. *Un*, adj. num. card. m. s. dét. jour.
24. *Jour*, n. comm. m. s. rég. de la prép. pendant (s.-ent).
25. *Exercer*, v. act. 1e. conj. rég. inf. prés. 1e. rég. dir. de pourront.
26. *Une*, adj. num. card. f. s. dét. influence.
27. *Salutaire*, adj. qual. f. s. qual. influence.
28. *Et*, conj. lie bienfaisante à salutaire.
29. *Bienfaisante*, adj. qual. f. s. qual. influence.
30. *Influence*, n. comm. f. s. rég. dir. de exercer.
31. *Sur*, prép. fait rapp. société à exercer.
32. *La*, art. simpl. f. s. dét. société.
33. *Société*, n. comm. f. s. rég. de la prép. sur.
34. *Et*, conj. lie contribuer....surtout à exercer.... société.
35. *Contribuer*, v. n. 1e. conj. rég. inf. prés. 2e. rég. dir. de pourront.
36. *Puissamment*, adv. de manière mod. contribuer.
37. *A*, prép. fait rapp. bien-être à contribuer.
38. *Son*, adj. poss. m. s. dét. bien-être.
39. *Bien-être*, n. comm. comp. m. s. rég. de la prép. à.
40. *Surtout*, adv. mod. pourront.
41. *Si*, conj. lie ce qui suit à ce qui précède.
42. *Pour*, prép. fait rapp. atteindre à réunissent.
43. *Atteindre*, v. act. 4e. conj. irrég. inf. prés. rég. de la prép. pour.
44. *Ce*, adj. dém. m. s. dét. but.
45. *Noble*, adj. qual. m. s. qual. but.
46. *But*, n. comm. m. s. rég. dir. de atteindre.
47. *Ils*, pro. pers. 3e. p. m. pl. suj. de réunissent.
48. *Réunissent*, v. act. 2e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. ils.
49. *Leurs*, adj. poss. m. pl. dét. talents.
50. *Talents*, n. comm. m. pl. rég. dir. de réunissent.
51. *Et*, conj. lie leurs lumières à leurs talents.
52. *Leurs*, adj. poss. f. pl. dét. lumières.
53. *Lumières*, n. comm. f. pl. rég. dir. de réunissent.

Matière d'analyse.

I. 1. Cette Mère de l'Incarnation fut la première en date comme en génie et en sainteté à la tête de cette armée d'épouses du Christ qui vinrent dresser leurs tentes dans les bois, au milieu des sauvages du Canada. 2. Jalouses des travaux des missionnaires, ces saintes femmes ne voulurent pas se montrer moins fortes et moins généreuses, et laisser les hommes cueillir seuls les palmes du sacrifice. 3. A peine, en effet, la colonie avait-elle pris naissance et ouvert les portes des missions, qu'un long murmure partit des divers points de la France. 4. C'était le signal du départ de ces colombes du Seigneur, qui, emportées par le souffle de l'apostolat, s'élevaient du sein des cloîtres et des cités et venaient s'abattre sur nos rivages. 5. Rien ne put effrayer leur charité: ni la vaste étendue des mers, ni les récifs inconnus, ni l'horreur des tempêtes, ni les glaces des hivers, ni la crainte des plus affreux supplices. 6. Elles s'avancent sur les montagnes de l'océan, et viennent bâtir leurs nids féconds dans les cavernes des serpents et des ours. 7. Enfants des bois, quels ne furent pas votre étonnement et votre admiration en voyant ces timides vierges affronter tant de périls par dévouement pour vous, par amour pour vos âmes! 8. Et toi, petite église naissante du Canada, lève-toi, étends les bras, *et regarde autour de toi; . . . tes filles viendront de toutes parts.* 9. *Alors tu verras, et ton cœur admirera et sera inondé de délices . . .* 10. *Elles volent comme des nuées et comme des colombes . . . et peupleront tes lieux déserts . . . parce que le Seigneur a mis en toi ses complaisances . . . et que tu donneras naissance à un grand peuple.*

II. 1. La charité incomparable de tant d'illustres servantes de Dieu s'est réunie dans une seule âme; l'éclat de tant de vertus a brillé dans une même vie. (*Hist. de la Mère Marie de l'Incarnation.*)

H. R. CASGRAIN, *ptre.*

Modèle d'analyse.

1. *Cette*, adj. dém. f. s. dét. Mère.
2. *Mère*, n. comm. f. s. suj. de fut.
3. (*Marie*) *de l'Incarnation*, n. prop. comp. f. s. att. de Mère.
4. *Fut*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. p. déf. 3e. p. s. à cause de son suj. M. de l'Incarnation.

5. *La*, art. simpl. f. s. dét. Mère s.-ent.
6. *Première*, adj. num. ord. f. s. dét. Mère s.-ent.
7. *En*, prép. fait rapp. date à première.
8. *Date*, n. comm. f. s. rég. de la prép. en.
9. *Comme*, conj. lie en génie et en sainteté à ce qui précède.
10. *En*, prép. fait rapp. génie à première s.-ent.
11. *Génie*, n. comm. m. s. rég. de la prép. en.
12. *Et*, conj. lie en sainteté à en génie.
13. *En*, prép. fait rapp. sainteté à première s.-ent.
14. *Sainteté*, n. comm. f. s. rég. de la prép. en.
15. *A la tête de*, loc. prép. fait rapp. armée à première.
16. *Cette*, adj. dém. f. s. dét. armée.
17. *Armée*, n. comm. coll. f. s. rég. de la loc. prép. à la tête de.
18. *D'* pour *de*, prép. fait rapp. épouses à armée.
19. *Epouses*, n. comm. f. pl. rég. de la prép. de.
20. *Du*, art. comp. m. s. dét. Christ.
21. *Christ*, n. prop. m. s. rég. de la prép. de renf. dans du.
22. *Qui*, pro. rel. 3e. p. f. pl. (ant. épouses) suj. de vinrent.
23. *Vinrent*, v. n. 2e. conj. irrég. ind. p. déf. 3e. p. pl. à cause de son suj. qui.
24. *Pour* (s.-ent.) prép. fait rapp. dresser à vinrent.
25. *Dresser*, v. act. 1e. conj. rég. inf. prés. rég. de la prép. pour.
26. *Leurs*, adj. poss. f. pl. dét. tentes.
27. *Tentes*, n. comm. f. pl. rég. dir. de dresser.
28. *Dans*, prép. fait rapp. bois à dresser.
29. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. bois.
30. *Bois*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. dans.
31. *Au milieu de*, loc. prép. fait rapp. sauvages à dresser.
32. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. sauvages.
33. *Sauvages*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. au milieu de.
34. *Du*, art. comp. m. s. dét. Canada.
35. *Canada*, n. prop. m. s. rég. de la prép. de renf. dans du.

Matière d'analyse.

I. 1. En arrivant dans la localité où l'on requiert ses services, le premier soin de l'instituteur est de se rendre

aimable à tout le monde. 2. Il s'y trouve pour ainsi dire étranger, et les regards se portent naturellement sur lui. 3. Chacune de ses démarches est épiée, et le moindre faux pas qu'il ferait entraînerait la perte de la bonne réputation qui l'y a devancé. 4. Tout dépend donc du début. 5. Si dès l'abord vous faites des actions propres à vous attirer leur mépris, les contribuables ne vous rendront plus que difficilement l'opinion favorable qu'ils auraient pu avoir de vous.

II. 1. Dans l'école nouvelle que l'on a confiée à vos soins, faites, en commençant, tous vos efforts pour plaire aux enfants; et si plus tard une infraction à sa discipline ou des raisons d'un autre genre vous obligent de recourir au châtiment, soyez d'une prudence extrême dans l'emploi d'un tel moyen de répression; abstenez-vous de punir, si cela est possible; il y a souvent sagesse à ne pas le faire. 2. Mais s'il le fallait absolument, faites sentir à l'enfant que vous ne le châtiez qu'à regret, et que ce n'est que pour le rendre meilleur que vous le traitez ainsi. 3. La juste correction que vous lui infligerez alors portera d'heureux fruits.

A. DALAIRE,
Instituteur.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

1. *En*, prép. fait rapp. arrivant à (se) rendre.
2. *Arrivant*, v. n. 1e. conj. rég. inf. part. prés. rég. de la prép. en.
3. *Dans*, prép. fait rapp. localité à arrivant.
4. *La*, art. simpl. f. s. dét. localité.
5. *Localité*, n. comm. f. s. rég. de la prép. dans.
6. *Où (dans laquelle)*, *dans*, prép. fait rapp. laquelle à requiert.
7. *L'* lettre euphonique.
8. *On*, pro. indéf. 3e. p. m. s. suj. de requiert.
9. *Requiert*, v. act. 2e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. on.
10. *Ses*, adj. poss. m. pl. dét. services.
11. *Services*, n. comm. m. pl. rég. dir. de requiert.
12. *Le*, art. simpl. m. s. dét. soin.
13. *Premier*, adj. num. ord. m. s. dét. soin.
14. *Soin*, n. comm. m. s. att. de (se) rendre.

15. *De*, prép. fait rapp. instituteur *à* soin.
16. *L'* pour *le*, art. simpl. m. s. dét. instituteur.
17. *Instituteur*, n. comm. m. s. rég. de la prép. *de*.
18. *Est*, v. subs. 4e. conj. irrég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. (*se*) rendre.
19. *De*, prép. euphonique.
20. *Se*, pro. pers. 3e. p. m. s. rég. dir. de rendre.
21. (*Se*) *rendre*, v. pron. acc. 4e. conj. rég. inf. prés. suj. de *est*.
22. *Aimable*, adj. qual. m. s. qual. *se*.
23. *A*, prép. fait rapp. tout le monde *à* aimable.
24. *Tout le monde*, pro. indéf. 3e. p. m. s. rég. de la prép. *à*.

2E PHRASE.

1. *Il*, pro. pers. 3e. p. m. s. sui. de (*se*) trouve.
2. *S'* pour *se*, pro. pers. 3e. p. m. s. rég. dir. de trouve.
3. *Y*, adv. de lieu mod. (*se*) trouve.
4. (*Se*) *trouve*, v. pron. acc. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. *il*.
5. *Pour*, prép. fait rapp. dire *à* (*se*) trouve.
6. *Ainsi*, adv. de manière mod. dire.
7. *Dire*, v. act. n. 4e. conj. irrég. inf. prés. rég. de la prép. *pour*.
8. *Etranger*, adj. qual. m. s. qual. *se*.
9. *Et*, conj. lie ce qui suit *à* ce qui précède.
10. *Les*, art. simpl. m. pl. dét. regards.
11. *Regards*, n. comm. m. pl. suj. de (*se*) portent.
12. *Se*, pro. pers. 3e. p. m. pl. rég. dir. de portent.
13. (*Se*) *portent*, v. pron. acc. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. pl. à cause de son suj. regards.
14. *Naturellement*, adv. de manière mod. (*se*) portent.
15. *Sur*, prép. fait rapp. lui *à* (*se*) portent.
16. *Lui*, pro. pers. 3e. p. m. s. rég. de la prép. *sur*.

Matière d'analyse.

I. 1. Le gouvernement a fait ici, pour l'éducation, plus que partout ailleurs, eu égard à nos revenus et à notre population.

II. 1. Si, malgré tant de sacrifices, si, en dépit de tous les efforts de ceux qui sont appelés à faire fonctionner la loi, le sort de l'instituteur n'est pas encore ce qu'il doit être, il faut en attribuer la cause au manque de connaissances répandues chez le peuple. 2. Cependant, quand on jette un

coup d'œil sur tout ce qui s'est opéré dans ces derniers temps ; quand on voit le gouvernement bien disposé ; quand on voit à la tête de notre système d'instruction publique un homme en qui le pays a confiance ; quand les mandataires du peuple s'accordent tous ensemble à demander un avenir meilleur pour l'homme qui se sacrifie à l'éducation de ses compatriotes ; quand la presse est unanime à demander l'amélioration de notre sort ; quand, enfin, tous les citoyens de l'ancienne capitale du Canada viennent ici témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils nous portent, comment ne pas croire à un avenir meilleur ? comment ne pas espérer un changement prochain ?

III. 1. Au reste, la foi et l'espérance sont deux vertus communes à tous les chrétiens : pourquoi ne seraient-elles pas aussi celles des instituteurs ?

BÉNONI MARQUET.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

1. *Le*, art. simpl. m. s. dét. gouvernement.
2. *Gouvernement*, n. comm. m. s. suj. de a fait.
3. *A fait*, v. act. n. 4e. conj. irrég. ind. pass. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. gouvernement.
4. *Fait*, part. pass. conj. avec avoir inv. étant employé comme n.
5. *Ici*, adv. de lieu mod. a fait.
6. *Pour*, prép. fait rapp. éducation à a fait.
7. *L'* pour *la*, art. simpl. f. s. dét. éducation.
8. *Education*, n. comm. f. s. rég. de la prép. pour.
9. *Plus*, adv. de quant. mod. a fait.
10. *Que*, conj. lie partout ailleurs *aux* autres mots de la phrase.
11. *Il*, (s.-ent.) pro. pers. 3e. p. m. s. suj. de a fait.
12. *A fait*, (s.-ent.) v. act. n. 4e. conj. irrég. ind. pass. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. il.
13. *Fait*, part. pass. conj. avec avoir inv. étant empl. comme n.
14. *Partout*, adv. de lieu. mod. a fait (s.-ent.)
15. *Ailleurs*, adv. de lieu mod. a fait (s.-ent.)
16. *Eu égard à*, loc. prép. fait rapp. revenus à a fait (exprimé.)
17. *Nos*, adj. poss. m. pl. dét. revenus.
18. *Revenus*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. à.

19. *Et*, conj. lie ce qui suit à eu égard à nos revenus.
 20. *A* (pour *eu égard à*) loc. prép. fait rapp. population à fait (exprimé.)
 21. *Notre*, adj. poss. f. s. dét. population.
 22. *Population*, n. comm. f. s. rég. de la prép. à.

Matière d'analyse.

I. 1. Leibnitz a dit : " J'ai toujours cru qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse." 2. Cette parole profonde, confirmée, d'ailleurs, par l'expérience des siècles, résume nos convictions et nos vues dans l'œuvre importante, mais difficile, que nous inaugurons aujourd'hui sous vos auspices. 3. Certes ! nous ne prétendons pas réformer le genre humain ; ce n'est pas à dire que tout soit à refaire dans l'éducation du Bas-Canada : car, jamais, peut-être, elle ne fut plus florissante qu'à cette époque. 4. Ce que nous désirons, humbles ouvriers, c'est de préparer et d'arroser le sol, c'est de travailler aux racines de l'arbre, afin qu'il produise des fruits plus abondants. 5. Cette comparaison est peut-être trop poétique ; elle est juste, cependant : vous le savez, un arbre ne se couvre de feuillages et de fruits qu'autant que les racines en sont saines et nombreuses ; si elles sont faibles, attaquées par des insectes nuisibles, l'arbre se dessèche et ne devient qu'un bois inutile, souvent dangereux pour ceux qui sont dans son voisinage. 6. De même, on peut dire que dans l'éducation, surtout dans l'éducation d'un peuple, tout dépend des commencements, de cette première éducation qui se donne sur les bancs de l'école, autour de l'école, sous les yeux de l'instituteur : car, les notions et les impressions qu'on reçoit alors ne s'effacent jamais. 7. Et on peut dire que l'homme qui est appelé à jeter dans l'âme de vos enfants ces impressions et ces notions premières, exerce une influence, trop méprisée peut-être, mais très-réelle sur l'avenir d'une nation.

II. 1. Je le sais, on a cherché à faire, dans l'éducation, deux parts très-distinctes, dont on a laissé l'une à la mère, auprès du foyer domestique : c'est la partie purement morale et religieuse ; l'autre, la partie uniquement scientifique, est confiée à l'instituteur ; mais il suffit de remarquer qu'on ne peut instruire l'intelligence, sans la tirer de ses ténèbres, sans l'élever ; on ne peut agir sur l'esprit, sans agir en même temps sur le cœur ; en un mot, si l'éducation peut être quelquefois sans instruction, l'instruction influe toujours sur l'éducation.

III. 1. Voilà pourquoi, permettez-moi de vous le faire remarquer, les titres pompeux d'instituteurs, de professeurs, ne me semblent pas valoir le nom plus modeste, mais plus significatif, de *maître d'école*. 2. Oui, vous êtes maîtres, véritablement maîtres, puisque vous tenez, pour ainsi dire, entre vos mains, le cœur et l'intelligence de ces enfants, qui seront bientôt des hommes, et qui seront tels que vous les aurez faits. 3. Pour moi, je ne connais pas de plus grande autorité que celle-là. 4. A nos yeux donc, l'enseignement n'est pas un métier, ce n'est pas même une profession ; c'est quelque chose de plus noble, c'est une vocation supérieure, c'est une mission sainte, disait un ancien. 5. Eh bien ! c'est pour développer cette vocation, c'est pour donner les moyens de remplir dignement cette importante mission, que nous commençons aujourd'hui l'œuvre que vous voyez et qui semble attendue avec tant d'impatience. (*Inauguration de l'Ecole Normale J.-Cartier.*)

HOSPICE VERREAU, *p^{re}.*,
Principal de l'E. N. J.-C.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

1. *Leibnitz*, n. prop. m. s. suj. de a dit.
2. *A dit*, v. act. (il a pour rég. dir. ce qui suit) 4e. conj. irrég. ind. p. indéf. 3e. p. s. à cause de son suj. Leibnitz.
3. *Dit*, p. passé conj. avec avoir inv. étant suivi de son rég. dir.
4. *J'* pour *je*, pro. pers. 1e. p. m. s. suj. de ai cru.
5. *Ai cru*, v. act. (il a pour rég. dir. qu'on... humain) 4e. conj. irrég. ind. p. indéf. 1e. p. s. à cause de son suj. je.
6. *Cru*, p. passé conj. avec avoir inv. étant suivi de son rég. dir.
7. *Qu'* pour *que*, conj. lie on... humain à j'ai toujours cru.
8. *On*, pro. indéf. 3e. p. m. s. suj. de réformerait.
9. *Réformerait*, v. act. 1e. conj. rég. cond. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. on.
10. *Le*, art. simpl. m. s. dét. genre.
11. *Genre*, n. comm. m. s. rég. dir. de réformerait.
12. *Humain*, adj. qual. m. s. qual. genre.

13. *Si*, conj. lie ce qui suit à j'ai . . . humain.
14. *On*, pro. indéf. 3e. p. m. s. suj. de réformait.
15. *Réformait*, v. act. 1e. conj. rég. ind. imp. 3e. p. s. à cause de son suj. on.
16. *L'* pour *la*, art. simpl. f. s. dét. éducation.
17. *Éducation*, n. comm. f. s. rég. dir. de réformait.
18. *De*, prép. fait rapp. jeune-se à éducation.
19. *La*, art. simpl. f. s. dét. jeunesse.
20. *Jeunesse*, n. comm. f. s. rég. de la prép. de.

2E. PHRASE.

1. *Cette*, adj. dém. f. s. dét. parole.
2. *Parole*, n. comm. f. s. suj. de résume.
3. *Profonde*, adj. qual. f. s. qual. parole.
4. *Confirmée*, part. adj. f. s. att. de parole.
5. *D'ailleurs*, loc. adv. mod. confirmée.
6. *Par*, prép. fait rapp. expérience à confirmée.
7. *L'* pour *la*, art. simpl. f. s. dét. expérience.
8. *Expérience*, n. comm. f. s. rég. de la prép. par.
9. *Des* pour *de les*, *de*, prép. fait rapp. siècles à expérience, *les*, art. simpl. m. pl. dét. siècles.
10. *Siècles*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. de.
11. *Résume*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 3e. p. s. à cause de son suj. parole.
12. *Nos*, adj. poss. f. pl. dét. convictions.
13. *Convictions*, n. comm. f. pl. rég. dir. de résume.
14. *Et*, conj. lie nos vues à nos convictions.
15. *Nos*, adj. poss. f. pl. dét. vues.
16. *Vues*, n. comm. f. pl. rég. dir. de résume.
17. *Dans*, prép. fait rapp. œuvre à avons s.-ent.
18. *L'* pour *la*, art. simpl. f. s. dét. œuvre.
19. *Œuvre*, n. comm. f. s. rég. de la prép. dans.
20. *Importante*, adj. qual. f. s. qual. œuvre.
21. *Mais*, conj. lie difficile à importante.
22. *Difficile*, adj. qual. f. s. qual. œuvre.
23. *Que*, pro. rel. 3e. p. f. s. (ant. œuvre) rég. dir. de inaugurons.
24. *Nous*, pro. pers. 1e. p. m. pl. suj. de inaugurons.
25. *Inaugurons*, v. act. 1e. conj. rég. ind. prés. 1e. p. pl. à cause de son suj. nous.
26. *Aujourd'hui*, adv. de temps mod. inaugurons.
27. *Sous*, prép. fait rapp. auspices à inaugurons.
28. *Vos*, adj. poss. m. pl. dét. auspices.
29. *Auspices*, n. comm. m. pl. rég. de la prép. sous.

Exercices.

LA COLONISATION.

I. 1. Les principes économiques qui régissent tous les gouvernements constitués doivent nécessairement varier, dans leur application du moins, avec les différents pays. 2. Ainsi, il y a certains peuples qui tirent leur existence et leur puissance du commerce : il faut à ces peuples un gouvernement qui protège tout spécialement les spéculations commerciales. 3. Il y en a d'autres qui vivent presque exclusivement des produits de la terre et qui ne peuvent, pour une raison ou pour une autre, aspirer à devenir puissances commerciales : à ceux-là, il faut un gouvernement qui ait particulièrement en vue les intérêts agricoles.

II. 1. Le premier soin d'un homme d'Etat est donc de chercher laquelle des grandes ressources du pays qu'il est appelé à administrer, est susceptible de donner, en retour d'une protection bien entendue, la plus grande somme de prospérité au peuple.

III. 1. Quelle est ici, en Canada, cette grande ressource, du développement et de l'exploitation de laquelle dépend notre prospérité ?

IV. 1. C'est sans contredit l'agriculture.

V. 1. La colonisation de nos terres incultes, voilà notre grande question ; voilà la question qui, pour nous, surtout, Canadiens-français, domine toutes les autres.

EUGÈNE RENAUD.

Les examens, suivant moi, sont un des devoirs les plus importants de l'inspecteur. Ces examens, s'ils sont bien faits, doivent rendre justice au maître et à l'élève, et doivent, en outre, faire naître le goût et l'amour de l'école dans le cœur des contribuables. Pour obtenir les bons résultats que sont appelés à produire les examens par l'inspecteur, voici d'après mon expérience, la manière de les faire.

1^o Durant tout le temps de l'examen, avoir le journal quotidien de l'école sous les yeux.

2^o Afin de rendre justice, autant qu'il est possible, à l'élève et au maître, l'inspecteur doit, pour juger des progrès de l'élève qu'il interroge, avoir égard à son âge, au nombre d'années qu'il vient à l'école, à son assiduité, aux talents dont il est doué. Le journal de l'école lui four-

nira les renseignements nécessaires sur les trois premiers points : quant aux talents de l'enfant, le maître peut le renseigner sur ce point.

3° L'examen doit se faire par classe, l'une après l'autre, et il faut avoir bien soin de ne pas questionner les enfants sur des leçons qu'ils auraient préparées d'avance et sans les avoir comprises.

4° Pour se rendre compte des résultats, l'inspecteur doit avoir égard aux réponses qui ont été données, à la méthode suivie par le maître, aux connaissances de chaque élève lors de son entrée à l'école. Il doit aussi s'assurer si le maître n'a pas négligé telle ou telle classe, comme c'est souvent le cas ; si les leçons ont été données de manière à rendre la classe agréable, surtout aux plus jeunes des élèves.

5° L'inspecteur doit ne pas faire subir un examen trop long aux jeunes commençants. Il doit pouvoir juger d'un coup d'œil de leurs progrès. (*Extrait du rapp. de 1861.*)

JOHN BRUCE,

Insp. d'écoles.

Dans beaucoup d'écoles, on ne remarque plus, lorsqu'on fait lire les enfants, cette voix traînante, embarrassée et souvent nasillarde ; une voix naturelle a succédé à ce ton forcé et si choquant pour l'oreille ; les signes de la ponctuation sont aussi mieux observés.

La grammaire n'est plus un livre qu'on faisait seulement apprendre par cœur ; on s'efforce d'en expliquer les règles et de les faire comprendre ; l'analyse est plus pratiquée, et dans les trois quarts des écoles, on trouve des élèves capables d'orthographe.

En somme, les choses semblent prendre un aspect plus riant, une tendance plus directe vers le progrès ; mais je ne me fais pas illusion, et je suis loin de croire que les progrès sont tels qu'il ne reste plus qu'à se croiser les bras et laisser faire.

Non. Il ne suffit pas à ceux qui ont pour mission de faire exécuter la loi d'éducation, de mettre partout cette loi en activité ; d'établir le plus grand nombre d'écoles possible ; il leur reste à travailler encore et toujours au perfectionnement de ce qui est fait ; car si nous ne rencontrons plus de ces partisans de l'ignorance qui criaient à la ruine du peuple par la *taxe*, si les bons maîtres ne nous manquent plus,

mille obstacles fâcheux entravent encore les progrès. Pour n'en citer ici que deux, je nommerai la négligence de plusieurs parents à fournir à leurs enfants les objets nécessaires, comme livres, papier, &c., le peu de respect témoigné au maître par ces mêmes parents et, souvent, en présence de ses élèves.

De tels faits, que l'inspecteur, avec le peu de pouvoir discrétionnaire dont il est investi, ne peut que signaler, sont bien propres à décourager l'instituteur et à lui faire mépriser sa profession.

Voulons-nous avoir des instituteurs qui remplissent leurs devoirs avec contentement, entourons-les de tout le respect, de toute l'affection qu'ils méritent pour les services importants qu'ils rendent à la jeunesse du pays.
(*Extrait du rapp. de 1861.*)

SAMUEL BOIVIN,
Inspecteur d'écoles.

Je crois devoir déclarer à mes jeunes compatriotes que, quel que soit l'état pour lequel ils se sentent appelés, ils doivent se convaincre qu'ils ne peuvent jamais obtenir de succès bien marqués, ni s'élever à une haute célébrité, à moins qu'ils ne soient préparés et disposés, dans les grandes occasions, à payer de leurs propres personnes. Que leurs prédilections soient en faveur des professions savantes ou des beaux-arts, de la littérature, du commerce ou de la politique, de la marine ou de l'armée, il se présentera toujours, dans le cours de la vie, des circonstances où ils seront forcés d'agir : et de la manière dont ils sortiront de la première épreuve, dans une occasion solennelle, dépendront indubitablement leur réputation et leur avenir. Qu'ils y réfléchissent donc sérieusement ; car il faudra que leur ambition soit bien limitée, et le rôle qu'ils se proposent de jouer bien secondaire, s'ils croient pouvoir se dispenser de mes recommandations. Qu'ils ne comptent pas sur les rares exceptions d'un hasard capricieux et aveugle ; mais, au contraire, qu'ils fondent leur espérance et qu'ils calculent leurs chances de succès sur eux-mêmes, sur leurs propres ressources, se rappelant sans cesse cette sentence d'un grand poète, même à l'égard des enfants gâtés de la fortune :

“ Qu'à vaincre sans périls, on triomphe sans gloire.”

SIRE E. P. TACHÉ.

Seconde Division.



TRAITÉ
D'ANALYSE LOGIQUE.

ENSEIGNEMENT

DE L'ANALYSE LOGIQUE.

Si l'analyse grammaticale doit être enseignée à tous les enfants qui apprennent la grammaire, l'analyse logique doit être réservée à ceux auxquels l'âge permet de réfléchir, de raisonner, et qui sont assez avancés pour en profiter.

La première décompose une phrase, pour considérer un à un les différents mots dont elle est formée, ainsi que les rapports grammaticaux qu'ils ont entre eux; la seconde décompose la phrase en propositions, et chaque proposition en ses parties essentielles et secondaires. On voit que celle-ci exige un jugement plus mûri que l'autre.

Dans l'analyse logique, il est avantageux d'adopter une méthode tout à la fois exacte et assez simple. Ainsi, reconnaître trois sortes de propositions, la *principale* (*absolue* ou *relative*), l'*incidente* (*déterminative* ou *explicative*) et la *subordonnée*, nous paraît suffire, de même que, parmi les *compléments*, distinguer le *direct*, l'*indirect* et le *circonstanciel*. Il ne faudrait qu'ajouter, en certains cas, si la proposition est *elliptique* ou *implicite*.

Il est encore utile de renfermer entre parenthèses tous les mots qui appartiennent à une même proposition.

Enfin il est à propos, dans les exercices d'analyse logique, de graduer les difficultés, afin que les élèves se familiarisent insensiblement avec elles. (*Cours de Pédagogie.*)

MGR. JEAN LANGEVIN,
Evêque de Rimouski.

TRAITÉ

THÉORIQUE ET PRATIQUE

D'ANALYSE LOGIQUE.



OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Les mots “ *analyse logique* ” viennent de deux mots grecs, qui signifient littéralement *décomposition de la pensée*.

On exprime une pensée ou un jugement en comparant deux idées ; chaque idée est représentée par un mot. Les divers mots de la langue française peuvent représenter des idées différentes : les uns désignent des êtres, les autres des qualités ; ceux-ci marquent l'affirmation, ceux-là établissent des rapports ou des liaisons avec les autres mots, etc.

Quand on prononce un mot, on exprime une *idée*.

Quand on exprime une pensée de vive voix ou par écrit, on énonce une *proposition*.

Si l'on exprime plusieurs pensées, en énonçant plusieurs propositions qui se rapportent entre elles, on a ce que l'on appelle une *phrase*.

Si l'on dit : Dieu,—on exprime une *IDÉE*.

Si l'on dit : Dieu est bon,—on exprime une *PENSÉE*.

Si l'on dit : Dieu est bon, car il pardonne ; mais il veut que nous nous repentions,—on énonce une *PHRASE*.

Dans une phrase il y a autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou nécessairement sous-entendus.

Pour former une proposition, il faut trois parties essentielles, qui sont : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

Le *sujet logique* est le même que le *sujet grammatical* : c'est l'idée principale d'une proposition.

L'*attribut* est la qualité ou la manière d'être du sujet.

Le *verbe* exprime l'existence de la qualité ou de la manière d'être du sujet.

Le *sujet* peut être exprimé ou par un nom, ou par un pronom, ou par un infinitif.

Le *verbe* est toujours *être*, soit sous sa forme simple, soit combiné avec le participe présent, pour former ce qu'on appelle *verbe attributif*, comme dans *je lis*, qui est pour *je suis lisant*.

L'*attribut* est exprimé ou par un adjectif, ou par un participe, présent ou passé, ou par un nom, ou par un pronom, ou par un infinitif. Le sujet et l'attribut sont appelés *simples* lorsqu'ils sont exprimés par un seul mot, et composés lorsqu'ils sont exprimés par plusieurs mots.

Outre ces trois parties constitutives, il en est une quatrième qui complète l'idée exprimée par le sujet ou par l'attribut ; c'est le complément, que l'on pourrait considérer comme partie intégrante du sujet ou de l'attribut.

Le complément peut se subdiviser en six sortes de compléments, qui sont : le *déterminatif*, le *qualificatif*, l'*adverbial*, le *direct*, l'*indirect* et le *circonstanciel*.

Le complément *déterminatif* est celui qui est représenté par un nom ou un pronom précédé d'une préposition, par un adjectif déterminatif, ou par un membre de phrase qui commence par un pronom relatif et quelquefois par une conjonction.

Le complément *qualificatif* est celui qui est représenté par un adjectif qualificatif, ou un nom pris adjectivement.

Le complément *adverbial* est celui qui est représenté par un adverbe ou une expression adverbiale.

Le complément *direct* est formé des mots qui se joignent aux verbes sans l'intermédiaire d'une préposition.

Le complément *indirect* est formé des mots qui se joignent aux verbes au moyen d'une des prépositions *à, de, par*. (1)

Le complément *circonstanciel* est celui qui exprime une circonstance de temps, de lieu, de manière, de matière, de but, de cause, d'instrument, d'âge, de moyen, de partie, de distance, de prix, de mesure, &c.

L'article et la conjonction sont les seuls mots qui ne soient pas compléments.

Lorsque le sujet et l'attribut sont sans complément, on dit qu'ils sont *incomplexes*, et s'ils ont un complément, on les dit *complexes*.

Il y a trois sortes de propositions : la proposition *principale*, la proposition *incidente* et la proposition *subordonnée*.

La *proposition principale* est celle qui ne dépend d'aucune autre proposition, et qui a souvent par elle-même un sens complet. Si dans une phrase il y a plusieurs propositions de cette espèce, la première est appelée *principale absolue*, et les autres *principales relatives*.

La *proposition incidente* est celle qui dépend d'une autre proposition, et qui n'en modifie qu'une partie, soit le sujet, soit l'attribut, soit un complément.

La *proposition subordonnée* est celle qui dépend d'une autre proposition, et qui en modifie tout le sens.

La proposition, considérée sous le rapport de ses parties constitutives, est *pleine, elliptique* ou *implicite*.

La proposition est *pleine*, lorsque toutes les parties constitutives en sont exprimées, telles que le sujet, le verbe, l'attribut, ainsi que les compléments qu'exigent le sujet ou l'attribut.

La proposition est *elliptique*, lorsqu'il y a quelques mots de sous-entendus dans une proposition, lesquels devraient figurer comme sujet, verbe, attribut, ou complément.

(1) Il arrive quelquefois qu'un nom ou un pronom, joint au verbe par une préposition autre que *à, de, par*, doit être considéré comme un complément indirect. C'est lorsque ce nom ou ce pronom est nécessaire au sens du verbe et qu'il est le terme où aboutit nécessairement l'action. Ex. : *Comptez sur l'aide de Dieu.*—*Comparez la vie du juste AVEC celle du pécheur.* Dans ces deux propositions, chaque verbe doit son sens particulier à la préposition qui le suit ; par conséquent, cette préposition, quelle qu'elle soit, amène un complément indirect, et non point un complément circonstanciel, comme cela aurait lieu par exemple dans les propositions suivantes : *Les bergers comptent sur leurs doigts,*—*Jugez, comparez AVEC soin.* (POITEVIN.)

La proposition est *implicite*, lorsqu'elle renferme en soi le sujet, le verbe et l'attribut, sans qu'aucune de ces parties y soit exprimée ; par exemple, *oui, non, certainement, &c.*

Quant aux interjections, que certains grammairiens considèrent comme formant des propositions *implicites*, nous ne leur donnons la valeur d'aucune proposition ; elles ne servent qu'à nuancer le sens des pensées que l'on exprime.

La proposition est aussi appelée *affirmative, négative, interrogative, exclamative*, selon qu'elle exprime l'affirmation, la négation, l'interrogation, l'exclamation.

S'il se présente, en analyse logique, quelque gallicisme ou quelque construction figurée, on doit les ramener à une forme grammaticale régulière, pour connaître la valeur de la proposition à analyser.

CHAPITRE I.

Reconnaître le nombre de propositions dans chaque phrase, dire sous quelle forme elles sont présentées et nommer les trois termes essentiels de la proposition : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

REMARQUE.—1°. Une phrase renferme autant de propositions que de verbes à un mode personnel.

2°. La forme de la proposition est ou affirmative, ou négative, ou interrogative, ou exclamative.

Matière d'analyse.

I. 1. L'art de bien écrire s'appelle calligraphie. 2. Il est d'une grande importance, puisqu'on en fait beaucoup de cas dans les bureaux publics, dans le commerce, &c. 3. On voit même assez souvent des personnes obtenir des situations avantageuses et gagner honorablement leur vie, uniquement par leur belle écriture.

II. 4. D'ailleurs ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'instruire, ne seront pas en état de juger d'un examen sur la grammaire ou l'arithmétique ; mais ils s'apercevront facilement si les enfants lisent bien, et si leur écriture est soignée et régulière, et leurs cahiers en bon ordre.

III. 5. Attachez donc une haute importance à ce que vos élèves aient une belle main. 6. Tous n'ont pas les mêmes dispositions naturelles pour la calligraphie ; mais en vous y appliquant, vous réussirez à donner à tous une écriture passable. 7. Exigez pour cela que tous les devoirs soient

bien écrits ; si l'on vous en présente de négligés, de préparés trop à la hâte, faites les recommencer. 8. N'en imposez pas non plus de trop longs à ceux dont la main n'est pas encore bien formée.

IV. 9. Mais, pour les besoins ordinaires de la vie, il ne suffit pas d'apprendre aux enfants à bien écrire à main posée ; tenez surtout à leur donner une bonne *expédiée*, ou écriture courante et pratique. 10. Les dictées, pourvu qu'elles ne soient pas trop rapides, peuvent contribuer beaucoup à ce résultat.

V. 11. L'écriture cursive généralement employée dans le pays est l'anglaise. 12. Quant aux autres, telles que la *ronde*, la *bâtarde*, la *gothique*, on ne s'en sert que pour les titres. 13. L'écriture féminine est ordinairement anguleuse. (*Cours de Pédagogie.*)

MGR. JEAN LANGEVIN.

Modèle d'analyse.

1^{RE}. PHRASE.

Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.

1^o *Art*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *S'appelant*, att.

2^E. PHRASE.

Elle renferme deux propositions, dont la forme est *affirmative*.

1^{re}. PROP.—Il est d'une grande importance.

1^o *Il*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Ayant*, att.

2^e. PROP.—Puisqu'on en fait beaucoup de cas dans les bureaux publics, dans le commerce.

1^o *On*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Faisant*, att.

3^E. PHRASE.

Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.

1^o *On*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Voyant*, att.

4^E. PHRASE.

Elle renferme six propositions, dont la forme est *négative* dans la seconde, et affirmative dans les autres.

1^{re}. PROP.—D'ailleurs ceux...ne seront pas en état de (*capables*) de juger d'un examen sur la grammaire ou l'arithmétique.

1^o *Ceux*, suj.—2^o *Seront*, verbe.—3^o *Capables*, att.
 2e. PROP.—Qui n'ont pas eu l'occasion de s'instruire.

1^o *Qui*, suj.—2^o *Ont été*, verbe.—3^o *Ayant*, att.

3e. PROP.—Mais ils s'apercevront facilement.

1^o *Ils*, suj.—2^o *Seront*, verbe.—3^o *S'apercevant*, att.

4e. PROP.—Si les enfant lisent bien.

1^o *Enfants*, suj. 2^o *Sont*, verbe.—3^o *Lisant*, att.

5e. PROP.—Et si leur écriture est soignée et régulière.

1^o *Ecriture*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Soignée et régulière*, att.

6e. PROP.—Et si leurs cahiers sont entretenus en bon ordre.

1^o *Cahiers*, suj.—2^o *Sont*, verbe.—3^o *Entretenus*, att.

5E. PHRASE.

Elle renferme deux propositions, dont la forme est *affirmative*.

1re. PROP.—Attachez donc une haute importance à ce. . .

1^o *Vous* (sous-entendu), suj.—2^o *Soyez*, verbe.—
 3^o *Attachant*, att.

2e. PROP.—Que vos élèves aient une belle main.

1^o *Elèves*, suj.—2^o *Soient*, verbe.—3^o *Ayant*, att.

6E. PHRASE.

Elle renferme deux propositions, dont la forme est *négative* dans la première, et *affirmative* dans la seconde.

1re. PROP.—Tous (les élèves) n'ont pas les mêmes dispositions naturelles pour la calligraphie.

1^o *Elèves*, suj.—2^o *Sont*, verbe.—3^o *Ayant*, att.

2e. PROP.—Mais en vous y appliquant, vous réussirez à donner à tous une écriture passable.

1^o *Vous*, suj.—2^o *Serez*, verbe.—3^o *Réussissant*, att.

7E. PHRASE.

Elle renferme quatre propositions, dont la forme est *affirmative*.

1re. PROP.—Exigez pour cela.

1^o *Vous*, suj. s.-ent.—2^o *Soyez*, verbe.—3^o *Exigeant*,
 att.

2e. PROP.—Que tous les devoirs soient bien écrits.

1^o *Devoirs*, suj.—2^o *Soient*, verbe.—3^o *Ecrits*, att.

3e. PROP.—Si l'on vous en présente de négligés, de préparés trop à la hâte.

1^o *On*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Présentant*, att.

4e. PROP.—Faites les recommencer.

1^o *Vous*, suj. s.-ent.—2^o *Soyez*, verbe.—3^o *Faisant*, att.

8E. PHRASE.

Elle renferme deux propositions, dont la forme est *négative*.

1re. PROP.—N'en imposez pas non plus de trop longs à ceux

1^o *Vous*, suj. s.-ent.—2^o *Soyez*, verbe.—3^o *Imposant*, att.

2e. PROP.—Dont la main n'est pas encore bien formée.

1^o *Main*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Formée*, att.

9E. PHRASE.

Elle renferme deux propositions, dont la forme est *négative* dans la première, et *affirmative* dans la seconde.

1re. PROP.—Mais, pour les besoins ordinaires de la vie, il ne suffit pas d'apprendre aux enfants à bien écrire à main posée.

1^o *Apprendre*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Suffisant*, att.

2e. PROP.—Tenez surtout à leur donner une bonne *éducation*, ou écriture courante et pratique.

1^o *Vous*, suj. s.-ent.—2^o *Soyez*, verbe.—3^o *Tenant*, att.

10E. PHRASE.

Elle renferme deux propositions, dont la forme est *affirmative* dans la première, et *négative* dans la seconde.

1re. PROP.—Les dictées peuvent contribuer beaucoup à ce résultat.

1^o *Dictées*, suj.—2^o *Sont*, verbe.—3^o *Pouvant*, att.

2e. PROP.—Pourvu qu'elles ne soient pas trop rapides.

1^o *Elles*, suj.—2^o *Soient*, verbe.—3^o *Rapides*, att.

11E. PHRASE.

Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.

1^o *Ecriture* (s.-ent. avant anglaise) suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Ecriture* (exprimé) att.

12E. PHRASE.

Elle renferme deux propositions, dont la forme est *affirmative*.

1re. PROP.—Quant aux autres, on ne s'en sert guère que pour les titres. Il faut analyser : On ne se sert guère des autres . . . que pour les titres.

1^o *On*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Se servant*, att.

2e. PROP.—Telles que la *ronde*, la *bâtarde*, la *gothique*. Il faut analyser : Qui sont la *ronde*, la *bâtarde*, la *gothique*.

1^o *Qui*, suj.—2^o *Sont*, verbe.—3^o *Ronde, bâtarde, gothique*, att.

13e. PHRASE.

Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.

1^o *Ecriture*, suj.—2^o *Est*, verbe.—3^o *Anguleuse*, att.

CHAPITRE II.

1^o Reconnaître le nombre de propositions dans chaque phrase, dire sous quelle forme elles sont présentées, et nommer les trois termes essentiels de chaque proposition : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

2^o Dire si le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, et indiquer le complément de chacun de ces termes.

REMARQUES.—1^o Le sujet et l'attribut sont *simples*, lorsqu'ils sont l'un et l'autre exprimés par un seul mot, et *composés*, lorsqu'ils sont exprimés par plusieurs mots.

2^o On appelle complément du sujet ou de l'attribut tous les mots qui ont quelque rapport avec l'un ou l'autre de ces deux termes. Ainsi le sujet et l'attribut sont dits *complexes* lorsqu'ils ont des compléments, et *incomplexes* s'ils n'en ont aucun.

Matière et Modèle d'analyse.

1re. PHRASE.

L'amour du travail, le goût de l'étude, sont les vrais biens, les richesses inaliénables de l'homme.

(Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.)

1^o *Amour* et *goût*, suj. comp. 2 noms, compl. le 1er. ay. p. compl. du travail, le 2e. ay. p. compl. de l'étude.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Biens* et *richesses*, att. comp. 2 noms, compl. le 1er. ay. p. compl. vrais de l'homme, le 2e. ay. pour compl. inaliénables de l'homme.

2E. PHRASE.

Faire du bien, entendre dire du mal de soi patiemment, ce sont là des vertus de sage.

(Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.)

1^o *Faire* et *entendre*, suj. comp. 2 inf. compl. le 1er. ay. p. compl. du bien, le 2e. ay. p. compl. dire du mal de soi patiemment.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Vertus*, att. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. des (*quelques*) de sage.

3E. PHRASE.

Si la gloire et le mérite ne rendent pas heureux, ce qu'on appelle bonheur, mérite-t il nos regrets ?

(Elle renferme trois propositions, dont la forme est négative dans la première, *interrogative* dans la seconde, et *affirmative* dans la troisième.

1re. PROP.—Si la gloire et le mérite ne rendent pas heureux.

1^o *Gloire* et *mérite*, suj. comp. 2 noms, incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Rendant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. ne pas heureux.

2e. PROP.—Ce . . . mérite-t-il nos regrets ?

1^o *Ce*, suj. simpl. 1 seul pron. compl. son compl. la prop. suiv. (1)

2^o *Est*, verbe.

3^o *Méritant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. nos regrets.

3e. PROP.—Qu'on appelle bonheur.

1^o *On*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Est*, verbe.

3^o *Appelant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que bonheur.

4E. PHRASE.

Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude est un bien.

(1) Toute proposition qui commence par un pronom relatif, est complément de l'antécédent de ce pronom relatif.

(Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.)

1^o *Amour* et *goût*, suj. comp. 2 noms, compl. le 1^{er}. ay. p. compl. du travail, le 2^e. ay. p. compl. de l'étude.

2^o *Est*, verbe (au sing. parce que les 2 suj. exp. la même idée.)

3^o *Valant* (s.-ent.) att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. un bien dans tous les âges de la vie.

5E. PHRASE.

La raison et le sentiment se conseillent et se suppléent tour à tour.

(Elle renferme une seule proposition, dont la forme est *affirmative*.)

1^o *Raison* et *sentiment*, suj. comp. 2 noms, incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Se conseillant* et *se suppléant*, att. comp. 2 p. prés. compl. son compl. se tour à tour.

CHAPITRE III.

1^o Reconnaître le nombre de propositions dans chaque phrase, ainsi que le complément du sujet et celui de l'attribut.

2^o Indiquer les subdivisions de chaque complément, et en nommer l'espèce.

REMARQUE.—On distingue six espèces de compléments, savoir : le *déterminatif*, le *qualificatif*, l'*adverbial*, le *direct*, l'*indirect* et le *circonstanciel*.

Matière d'analyse.

La méthode de l'enseignement simultané-mutuel devrait être introduite dans toutes nos écoles, nonobstant les obstacles qu'elle rencontrerait dans le commencement, de la part de beaucoup de personnes, plutôt prévenues que mal disposées, et qui croient que les enfants perdent tout le temps qu'ils passent à enseigner comme moniteurs, et qu'ils n'apprennent rien quand ils sont sous l'enseignement de tout autre que du maître directement.

L. GRONDIN,

Insp. d'écoles.

Modèle d'analyse.

1re. PROP.—La méthode simultané-mutuel devrait être (serait avantageusement) introduite dans toutes nos écoles, nonobstant les obstacles

1^o *Méthode*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son complément simultané-mutuel (compl. qualificatif.)

2^o *Serait*, verbe.

3^o *Introduite*, att. simpl. 1 seul p. passé compl. son compl. le reste de la prop.—Avantageusement, compl. adv. de introduite ; dans toutes nos écoles, compl. circ. de introduite ; nonobstant les obstacles, compl. circ. de introduite. Toutes et nos, sont compl. dét. de écoles.

2e. PROP.—Qu'elle rencontrerait dans le commencement, de la part de beaucoup de personnes, plutôt prévenues que mal disposées.

1^o *Elle*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Serait*, verbe. *

3^o *Rencontrant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le reste de la prop.—Dans le commencement, compl. circ. de rencontrant ; de la part de beaucoup de personnes, compl. circ. de rencontrant ; plutôt, compl. adv. de prévenues ; mal, compl. adv. de disposées ; prévenues et disposées, compl. qual. de personnes.

3e. PROP.—Et qui croient.

1^o *Qui*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Croyant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. la prop. suiv. et la 6e. prop.

Cette proposition est elle-même compl. dét. de personnes.

4e. PROP.—Que les enfants perdent tout le temps.

1^o *Enfants*, suj. simpl. 1 seul nom incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Perdant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. dir. tout le temps ; tout est compl. dét. de temps ; temps a pour compl. dét. la prop. suivante.

5e. PROP.—Qu'ils passent à enseigner comme moniteurs.

1^o *Ils*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Passant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que à enseigner comme moniteurs.—Que, compl. dir., à enseigner, compl. circ., comme moniteurs, compl. circ., tous trois de l'att. passant.

6e. PROP.—Et qu'ils n'apprennent rien.

1^o *Ils*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Apprenant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. ne rien.—Ne, compl. adv., rien, compl. dir.

7e. Prop.—Quand ils sont sous l'enseignement de tout autre que du maître directement.

1^o *Ils*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Placés*, att. elliptique, simpl. 1 seul p. passé, compl. son compl. le reste de la proposition.—Sous l'enseignement, compl. circ.—de tout autre, compl. dét. de enseignement ; du maître, compl. dét. de enseignement ; directement, compl. adv. de placés.

CHAPITRE IV.

Reconnaître le nombre de propositions dans chaque phrase, et les analyser après avoir distingué les propositions *principales*, les propositions *incidentes* et les propositions *subordonnées*.

Matière d'analyse.

I. 1. Dans les localités où les instituteurs ont su profiter des avantages des conférences tenues à l'Ecole Normale-Laval, j'ai pu apprécier les efforts généreux et l'application sévère dont ils ont fait preuve, ainsi que les succès qu'ils ont obtenus dans leurs écoles mieux dirigées et de plus en plus améliorées. 2. Cet heureux résultat me fait regretter qu'un plus grand nombre d'instituteurs n'aient pas les moyens d'assister à ces réunions, où ils pourraient puiser de nouvelles connaissances et se créer une méthode judicieuse d'enseignement.

II. 3. En effet, nos instituteurs comprennent mieux que jamais combien il leur importe de se mettre à la hauteur de l'utile et noble mission qui leur est dévolue. 4. Pour les porter davantage à la bien remplir, je m'applique à leur faire apprécier la grande responsabilité dont ils se chargent en instruisant les élèves confiés à leurs soins, et leur rappelle l'honneur qui doit leur échoir, l'estime et l'application générales auxquelles ils doivent aspirer en faisant preuve de capacité et de mérite dans l'accomplissement de leurs devoirs.

III. 5. Les instituteurs ne sauraient donc trop s'appliquer à donner aux enfants des habitudes d'ordre, de soumission et de respect, à leur inculquer des principes de morale

sociale et chrétienne, ce qu'il y a de plus pur en fait de moralité ne pouvant se puiser qu'à la source de la religion. 6. De là l'usage qu'ils doivent observer dans leurs écoles d'ouvrir et de terminer la classe par une prière, et de ne tolérer que des paroles encourageantes et polies. 7. "On doit aux enfants un profond respect" a dit un ancien.

IV. 8. Cette tâche suppose un talent admirable et une patience constante dans celui qui sait s'en acquitter; et j'ai vu plusieurs instituteurs régner sur l'esprit et le cœur de leurs jeunes élèves, qu'ils savent former au bien, en leur inspirant avec amour l'idée de l'ordre et de l'application.

DR. P. M. BARDY,
Insp. d'écoles.

Modèle d'analyse.

1^{RE}. PHRASE.

Dans les localités où les instituteurs ont su profiter des avantages des conférences tenues à l'Ecole Normale-Laval, j'ai pu apprécier les efforts généreux et l'application sévère dont ils ont fait preuve, ainsi que les succès qu'ils ont obtenus dans leurs écoles, mieux dirigées et de plus en plus améliorées.

Elle renferme cinq propositions.

1^{re}. PROP.—Dans les localités . . . j'ai pu apprécier les efforts généreux et l'application sévère . . . *Princ. abs.*

1^o *J'* pour *je*, suj. simpl. 1 seul pro. incomp. sans compl.

2^o *Ai été*, verbe.

3^o *Pouvant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le reste de la prop.

2^e. PROP.—Où les instituteurs ont su profiter des avantages des conférences tenues à l'Ecole Normale-Laval. *Inc. dét.*

1^o *Instituteurs*, suj. simpl. 1 seul nom, incompl. sans compl.

2^o *Ont été*, verbe.

3^o *Sachant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. où et le reste de la prop.

3^e. PROP.—Dont ils ont fait preuve. *Inc. dét.*

1^o *Ils*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Ont été*, verbe.

3^o *Faisant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. preuve dont.

4e. PROP.—Ainsi que (j'ai apprécié) les succès . . . *Sub.*

1o *J'* pour *je*, suj. elliptique, simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2o *Ai été*, verbe.

3o *Apprécient*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. les succès.

5e. PROP.—Qu'ils ont obtenus dans leurs écoles mieux dirigées et de plus en plus améliorées. *Inc. dét.*

1o *Ils*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2o *Ont été*, verbe.

3o *Obtenant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que et le reste de la prop.

Matière d'analyse.

I. 1. Cette grande ligne bleue des Laurentides, qui borde l'horizon au nord du St. Laurent, s'effrange à mesure que nous en approchons, et ce n'est plus bientôt qu'un amas de montagnes et de rochers abrupts précipités pêle-mêle. 2. Nous gravissons un chemin attaché aux flancs de pics hérissés de rochers, qui, d'un côté, pèsent sur nos têtes pendant que de l'autre s'ouvre un abîme d'une insondable profondeur. 3. Bientôt nos chevaux ont besoin de prendre haleine, nous nous arrêtons sur un plateau élevé. 4. Du point où nous sommes, nous apercevons au bord d'un lac un moulin à scier le bois entouré de quelques maisons, qui nous font l'effet, par leurs formes exiguës, d'oiseau de mer perchés sur des rochers et dormant au bord de l'eau.

II. 5. Nous traversons des montagnes et des vallées, puis des montagnes et des vallées encore, et cependant le spectacle change à chaque instant. 6. Le fond du tableau reste le même, mais les reliefs varient incessamment.

III. 7. Tout le versant méridional des Laurentides est habité en cet endroit. 8. Il y a des terres d'ouvertes jusque sur la crête des montagnes; rien ne représente mieux la fécondité que ces montagnes et ces collines recouvertes de grasses moissons. 9. Sur tout le parcours de notre route, depuis St. Ambroise jusqu'à St. Alphonse Rodriguez, nous voyons les champs les plus fertiles, des blés, des orges à pleine clôture. 10. Et cependant cette partie des Laurentides est bien plus âpre, plus escarpée que ne l'est le versant septentrional. 11. On doit en effet remarquer le fait général que la plupart des montagnes ont une de leurs pentes très-escarpée et l'autre très-douce. 12. L'escarpement se manifeste, le plus souvent, au flanc qui regarde de grandes

masses d'eau. 13. Les Alpes descendent plus rapidement du côté de l'Italie que du côté de la Suisse. 14. Les Pyrénées sont plus roides du côté du sud que du côté du nord, le mont Liban borde la Méditerranée par des falaises escarpées. 15. Le voisinage du St. Laurent a dû influencer de même sur la conformation des Laurentides. 16. Et de fait, j'ai pu constater moi-même que de la vallée de Mantawa, on n'aperçoit que des collines de quelques centaines de pieds qui s'effacent de plus en plus à mesure qu'on se rapproche du nord. 17. La pente de ces collines est si douce qu'au lieu d'être un obstacle à la culture, elle en facilite au contraire les opérations, spécialement pour l'écoulement des eaux. 18. Quand le roc apparaît quelque part à nu et coupé à pic, le couronnement prend toujours la forme d'un plateau sur lequel croissent également des arbres de haute futaie.

A. NAPOLEON MONTPETIT.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

Cette grande ligne bleue des Laurentides, qui borde l'horizon au nord du St. Laurent, s'effrange à mesure que nous en approchons, et ce n'est plus bientôt qu'un amas de montagnes et de rochers abrupts précipités pêle-mêle.

Elle renferme quatre propositions.

1re. PROP. Cette grande ligne bleue des Laurentides . . . s'effrange. *Princ. abs.*

1^o *Ligne*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. cette grande des Laurentides et la prop. suiv.

2^o *Est*, verbe.

3^o (*S'*) *effrangeant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. s' pour se.

2e. PROP.—Qui borde l'horizon au nord du St. Laurent. *Inc. expl.*

1^o *Qui*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Est*, verbe

3^o *Bordant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. l'horizon au nord du St. Laurent.

3e. PROP.—A mesure que nous en approchons. *Sub.*

1^o *Nous*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sommes*, verbe.

3^o *Approchant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. en.

4e. PROP.—Et ce n'est plus bientôt qu'un amas de montagnes et de rochers abrupts précipités pêle-mêle. *Princ. rel.*

1^o *Ce*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Est*, verbe.

3^o *Amas*, att. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. ne plus bientôt que de montagnes et de rochers abrupts précipités pêle-mêle.

Matière d'analyse.

I. 1. J'ignore d'où vient le proverbe : " J'aimerais autant être chien de récollet." 2. S'il est néanmoins d'origine canadienne, je crois l'avoir trouvé. 3. Ce n'était pas une sinécure que les fonctions du chien de cette communauté, à Québec. 4. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup à se plaindre de rôler jour et nuit dans le verger du couvent, pour effrayer les voleurs, d'aboyer aux espiègles gamins qui sonnaient cent fois par jour la cloche du parloir, au grand désespoir du pauvre portier : oh ! non ; ce n'était que le devoir d'un chien fidèle et de bonne maison, et il le remplissait sans murmurer ; mais il cumulait avec ces deux fonctions celle de tourner la broche, dans la cuisine, deux fois par jour, souvent par une chaleur de 40 à 50 degrés de Réaumur.

II. 5. Mais, dit le lecteur, les chiens de votre temps étaient donc des prodiges d'intelligence ?

III. 6. Ils n'en avaient pourtant guère plus que l'écureuil sortant de la vie peu civilisée des forêts et que l'on enferme dans une cage ronde de fil de fer, que le gentil animal se dépêche de faire tourner, pour en sortir au plus vite, quoiqu'il ne soit pas plus avancé à la fin de la journée que le matin, croyant, néanmoins, avoir fait beaucoup de chemin. 7. Comprenez-vous maintenant ? 8. On enfermait le chien dans un rouleau semblable : le chien n'avait pas comme l'écureuil un lieu de retraite pour se reposer, il lui fallait courir sans cesse stimulé par la chaleur, par l'odeur des viandes et par l'espoir de la liberté. 9. La langue finissait par lui pendre de la longueur d'un demi-pied hors de la gueule ; n'importe, point de compassion pour la pauvre bête : —tourne, capuchon (nom obligé d'un chien de récollet) tourne, mon gars ; tu auras ton dîner quand tu l'auras gagné et de l'eau à discrétion.

IV. 10. Mais capuchon avait souvent la finesse de s'évader vers l'heure où sa présence aurait été le plus requise, soit en passant entre les jambes du portier, quand il ouvrait la porte du couvent, ou par la négligence du jardinier. 11. Il

s'agissait alors de lui trouver un substitut, la chose n'était pas si difficile que l'on serait porté à le croire. 12. Un chien de grosseur convenable passait-il dans la rue, on l'affriandait avec un morceau de viande, et une fois dans les limites du couvent, un bras nerveux l'empoignait par-dessus le cou, le poussait dans la cage et fermait le crochet. 13. Le nouveau conscrit faisait des efforts désespérés pour respirer l'air pur de la liberté. 14. Le frère Ambroise criait en se pâmant d'aise : "hardiment, bourgeois ! tu fais des merveilles ! tu auras un bon morceau de rôti pour récompense !" 15. C'était aussi quelquefois un petit garçon, passant avec son chien, qui consentait à le prêter pendant une couple d'heures moyennant des fruits ou une beurrée de confitures.

V. 16. Les récollets prisaien beaucoup les chiens d'autrui ; mais ceux-ci ne les aimaient guère, si l'on en peut juger par les écarts, les longs détours que la plupart faisaient en passant vis-à-vis du couvent, qu'ils regardaient d'un air inquiet, ou en aboyant avec fureur, s'ils apercevaient un capuchon : à ces signes on pouvait dire, sans se tromper, qu'ils avaient tourné la broche des bons frères. (*Mémoires.*)

PHILIPPE A. DE GASPÉ.

Matière d'analyse.

1RE. PHRASE.

J'ignore d'où vient le proverbe : "J'aimerais autant être chien de récollet."

Elle renferme trois propositions.

1re. PROP.—J'ignore *Princ. abs.*

1o *Je*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2o *Suis*, verbe.

3o *Ignorant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. la prop. suiv.

2e. PROP.—D'où vient le proverbe. *Inc. dét.*

1o *Proverbe*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. la prop. suiv.

2o *Est*, verbe.

3o *Venant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. d'où.

3e. PROP.—J'aimerais autant être chien de récollet. *Princ. rel.*

1o *Je*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2o *Serais*, verbe.

3^o *Aimant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le reste de la prop.

2^E PHRASE.

S'il est, néanmoins, d'origine canadienne, je crois l'avoir trouvé.

Elle renferme deux propositions.

1^{re}. PROP.—S'il est, néanmoins, d'origine canadienne.

Sub.

1^o *Il*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Est*, verbe.

3^o *Venant*, att. elliptique, simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. néanmoins d'origine canadienne.

2^e. PROP.—Je crois l'avoir trouvé. *Princ. abs.*

1^o *Je*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Suis*, verbe.

3^o *Croyant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. l'avoir trouvé.

3^E. PHRASE.

Ce n'était pas une sinécure que les fonctions du chien de cette communauté, à Québec.

Dans cette phrase, il y a gallicisme ; il faut, dans l'analyse, la remplacer par celle-ci :

Les fonctions du chien de cette communauté, à Québec, n'étaient pas une sinécure.

Elle renferme une seule proposition, qui est une *principale absolue*.

1^o *Fonctions*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. du chien de cette communauté, à Québec.

2^o *Étaient*, verbe

3^o *Sinécure*, att. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. une.

Matière d'analyse.

I. 1. Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles a considérablement augmenté ainsi que le chiffre de l'assistance moyenne. 2. L'indifférence des parents dans certains cas, le besoin réel qu'ils ont aussi des services de leurs enfants à la maison, causent cependant encore beaucoup d'absences, déplorables par le retard qu'elles apportent aux progrès non-seulement des élèves absents, mais encore de toute la classe, par la perturbation que cela cause dans l'en-

seignement. 3. Le maître perd une grande partie de son temps à vouloir reprendre toutes ces études interrompues, et il ne sait plus quelle division faire de ses classes avec des élèves qui les suivent si irrégulièrement. 4. Je ne désespère point cependant de voir ce mal diminuer à mesure que les écoles normales nous formeront des sujets propres à l'enseignement. 5. L'assiduité de l'élève dépend beaucoup de l'aptitude du maître. 6. J'ai pu constater dans les écoles où l'on avait substitué des instituteurs capables à d'autres moins habiles, que l'assiduité des enfants avait augmenté rapidement à mesure que se développaient les preuves de la capacité du nouveau maître. 7. Créer l'amour de l'étude, donner de l'intérêt aux leçons, jeter ainsi de l'attrait sur ce qui est si aride de sa nature, tel est le secret du parfait instituteur, aussi le bon instituteur se reconnaît-il de suite à la présence de ses nombreux élèves. 8. Il peut y avoir des exceptions, mais c'est la règle.

II. 9. L'amour du travail, tel doit être en effet à la fois le but et le moyen de toute l'éducation. 10. A ce point de vue, les récompenses que vous nous avez chargés de distribuer ont eu presque partout leur salutaire effet. 11. L'amour du travail, inspiré d'abord par l'espoir de la récompense, deviendra une habitude, peut-être même une passion, et alors tout sera gagné ; non-seulement l'éducation elle-même sera assurée, mais le succès de toute l'existence, le bonheur de toute la vie. 12. "Le travail, a dit un écrivain distingué, est un des meilleurs auxiliaires de la vertu, il est en même temps le soutien et l'ornement de notre existence." 13. Et le poète a ajouté :—

" Grâce au travail, amis, nous renverrons bien loin
Trois maux affreux, l'ennui, le vice et le besoin."

(Rapport de 1858.)

C. GERMAIN,

Insp. d'écoles.

Modèle d'analyse.

1^{RE}. PHRASE.

Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles a considérablement augmenté, ainsi que le chiffre de l'assistance moyenne.

Elle renferme trois propositions.

1^{re}. PROP.—Le nombre des élèves a considérablement augmenté. *Princ. abs.*

1^o *Nombre*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. des élèves.

2^o *A été*, verbe.

3^o *Augmentant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. considérablement.

2e. PROP.—Qui fréquentent les écoles. *Inc. dét.*

1^o *Qui*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Fréquentant*, att. simpl. 1. seul p. prés. compl. son compl. les écoles.

3e. PROP.—Ainsi que le chiffre de l'assistance moyenne (a augmenté). *Sub.*

1^o *Chiffre*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. de l'assistance moyenne.

2^o *A été*, verbe.

3^o *Augmentant*, att. simpl. 1 seul p. prés. incompl. sans compl.

2E. PHRASE.

L'indifférence des parents dans certains cas, le besoin réel qu'ils ont aussi des services de leurs enfants à la maison, causent cependant encore beaucoup d'absences, déplorables par le retard qu'elles apportent aux progrès non-seulement des élèves absents, mais encore de toute la classe, par la perturbation que cela cause dans l'enseignement.

Elle renferme quatre propositions.

1e. PROP.—L'indifférence des parents dans certains cas, le besoin réel . . . causent cependant encore beaucoup d'absences, déplorables par le retard . . . *Princ. abs..*

1^o *Indifférence* et *besoin*, suj. comp. 2 noms, compl. le 1er. ay. p. compl. des parents dans certains cas, le 2nd. ay. pour compl. réel et la prop. suiv.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Causant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le reste de la prop.

2e. PROP.—Qu'ils ont aussi des services de leurs enfants à la maison. *Inc. dét.*

1^o *Ils*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Ayant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que et le reste de la prop.

3e. PROP.—Qu'elles apportent aux progrès non-seulement des élèves absents, mais encore de toute la classe, par la perturbation. *Inc. dét.*

1^o *Elles*, suj. simpl. 1 seul pro. incompl. sans compl.

2^o *Sont*, verbe.

3^o *Apportant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que et le reste de la prop.

4e. PROP.—Que cela cause dans l'enseignement. *Inc. dét.*

1^o *Cela*, suj. simpl. 1 seul pro. incompl. sans compl.

2^o *Est*, verbe.

3^o *Causant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que dans l'enseignement.

Matière d'analyse.

I. 1. Vous avez dû voir dans mes rapports précédents que, généralement, toutes les écoles d'une même municipalité se ressemblaient ; et cette circonstance frappe très-vivement dans la visite de l'inspecteur. 2. Partout où j'ai des éloges à faire des écoles, c'est que les commissaires ont choisi de bons instituteurs et de bonnes institutrices, les ont payés libéralement et régulièrement, les ont surveillés avec activité, ont visité leurs écoles avec zèle et intelligence, ont fait rentrer ponctuellement toutes les contributions, ont eu le courage de poursuivre les retardataires, enfin ont mis de côté dans le choix d'un secrétaire-trésorier toute faveur, toute intrigue et toute mesquinerie, tout esprit de parti, pour ne s'occuper que de la probité, de l'habileté et de l'activité, qui sont les qualités indispensables à cet important fonctionnaire de l'instruction publique.

II. 3. Malheureusement le nombre des commissaires zélés et actifs n'est pas encore aussi grand qu'on pourrait le désirer, et fait regretter que la législature n'ait pas encore exigé comme condition d'éligibilité à cette charge publique la preuve d'une certaine instruction.

III. 4. On craint que l'absence de cette condition ne soit pendant longtemps encore un mauvais exemple, et ne contre-carre puissamment les efforts que l'on fait pour inculquer aux pères de famille toute l'importance de l'éducation.

(Rapport de 1858.)

A. D. DORVAL,
Insp. d'écoles.

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

Vous avez dû voir dans mes rapports précédents que, généralement, toutes les écoles d'une même municipalité se

ressembaient; et cette circonstance frappe très-vivement dans la visite de l'inspecteur.

Elle renferme trois propositions.

1e. PROP.—Vous avez dû voir (*Vous avez certainement vu*) dans mes rapports précédents . . . *Princ. abs.*

1o *Vous*, suj. simpl. 1 seul pro. incompl. sans compl.

2o *Avez été*, verbe.

3o *Voyant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. certainement dans mes rapports précédents et la prop. suiv.

2e. PROP.—Que généralement toutes les écoles d'une même municipalité se ressemblaient. *Inc. dét.*

1o *Ecoles*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. toutes d'une même municipalité.

2o *Etaient*, verbe.

3o (*Se*) *ressemblant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. se.

3o PROP.—Et cette circonstance frappe très-vivement dans la visite de l'inspecteur. *Princ. rel.*

1o *Circonstance*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. cette.

2o *Est*, verbe.

3o *Frappant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. très-vivement dans la visite de l'inspecteur.

Matière d'analyse.

Un jour l'artiste Canova dit à Napoléon I : “ Mais, Sire, pourquoi votre Majesté ne se réconcilie-t-elle pas en quelque manière avec le pape ? . . . Je vous le dis, si vous ne soutenez Rome, elle devient ce qu'elle était lorsque les papes habitaient Avignon.”

Econtez des paroles à graver sur toutes les colonnes de l'histoire :

“ —Il m'a opposé des résistances : voilà pourquoi JE L'AI
“ BRISÉ ! . . . Moi, monsieur, j'ai soixante millions de sujets,
“ huit à neuf cent mille soldats, cent mille chevaux. Les
“ Romains eux-mêmes n'ont jamais eu tant de forces. J'ai
“ livré quarante batailles ; à celle de Wagram, j'ai tiré cent
“ mille coups de canon.”

L'artiste se tut ; Dieu se chargea de répondre.

—Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que l'homme aux soixante millions de sujets n'en avait pas UN SEUL ! l'homme aux neuf cent mille soldats voyaient à ses côtés une garde ennemie ; l'homme aux cent mille coups de canon, lancé à

deux mille lieues du foyer de sa gloire, était allé s'éteindre "comme une étoile tombée," parmi les flots de l'Atlantique... et le VIEILLARD qu'il pensait avoir BRISÉ, de retour au QUIRINAL, lui envoyait sur l'aile des vents un messager de paix et d'amour, un PRÊTRE, pour le consoler dans son immense malheur, et recueillir son dernier soupir !

Qu'en dites-vous, mes frères ? Pie IX, qui n'a pas affaire à un Napoléon, doit-il se désespérer ? (*Conférences de N. D. de Québec.*)

JEAN HOLMES, *ptre.*

Modèle d'analyse.

1RE. PHRASE.

Un jour l'artiste Canova dit à Napoléon I : " Mais, Sire, " pourquoi votre Majesté ne se réconcilie-t-elle pas en quel- " que manière avec le pape ? . . . "

Elle renferme deux propositions.

1re. PROP.—Un jour l'artiste Canova dit à Napoléon Ier. *Princ. abs.*

1^o *Canova*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. l'artiste.

2^o *Fut*, verbe.

3^o *Disant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. à Napoléon Ier. et la prop. suiv. ainsi que la 2e. phrase.

2e. PROP.—Mais, Sire, pourquoi votre Majesté ne se réconcilie-t-elle pas en quelque manière avec le pape ? *Inc. dét.*

1^o *Majesté*, suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. votre (de vous) Sire.

2^o *Est*, verbe.

3^o (*Se*) *réconciliant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. ne pas se en quelque manière avec le pape ; le pronom *elle* est explétif.

2E. PHRASE.

Je vous le dis, si vous ne soutenez Rome, elle devient ce qu'elle était lorsque les papes habitaient Avignon.

Elle renferme cinq propositions.

1re. PROP.—Je vous le dis. *Princ. abs.*

1^o *Je*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Suis*, verbe.

3^o *Disant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl, son compl. le reste de la phrase, *le* est explétif.

2e. PROP.—Si vous ne soutenez Rome, *Sub.*

1^o *Vous*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Etes*, verbe.

3^o *Soutenant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. ne Rome.

3e. PROP.—Elle devient ce . . . *Inc. dét.*

1^o *Elle*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Est*, verbe.

3^o *Devenant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. ce.

4e. PROP.—Qu'elle était, *Inc. dét.*

1^o *Elle*, suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Était*, verbe.

3^o *Que*, att. simpl. 1 seul pro. incompl. sans compl.

5e. PROP.—Lorsque les papes habitaient Avignon. *Sub.*

1^o *Papes*, suj. simpl. 1 seul nom, incompl. sans compl.

2^o *Étaient*, verbe.

3^o *Habitant*, att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. Avignon.

Exercices.

Toute idée de prendre isolément la belle mais insouciant race des sauvages de l'Amérique, à quelque état qu'elle se trouve, pour en faire des colons agriculteurs et industriels, est une idée dont le rapport prochain est l'impossible. Le sauvage pur sang n'abandonnerait pas son heureuse insouciance, sa vie contemplative, son existence au sein de la nature et de la misère physique, qui en est le mauvais contingent, pour habiter un palais à charge des contraintes qu'impose la société, des inquiétudes d'une richesse relative. Qu'on dise ce qu'on voudra, qu'on bâtit des théories, qu'on fasse des tentatives, l'expérience de trois siècles est là pour renverser toutes les espérances.

Les contrées de l'Amérique du Sud sont les seules où la race indigène ait été amenée partiellement à l'état de civilisation, et cela ne s'est opéré que sous l'influence du catholicisme et par le mélange du sang indien au sang européen ; nulle peuplade indigène du continent américain n'est devenu agricole en conservant la pureté de sa race, voilà le fait tel qu'il existe aujourd'hui. Mais les sauvages, qui repoussent notre manière de vivre, nos arts, notre industrie, ne repoussent pas le christianisme, quand il leur est prêché par des hommes d'abnégation, de dévouement et de hautes vertus, et deviennent même les plus parfaits chrétiens quand

les égouts de la civilisation ne vont pas jusqu'à eux ; témoin l'admirable tribu des Montagnais du Bas-Canada, que les missionnaires catholiques ont arrachés aux vices de l'état sauvage et païen d'un côté, et à l'ivrognerie et autres crimes de l'état mi-sauvage, mi-civilisé de l'autre côté.

Nous croyons donc qu'un seul système est possible pour le bonheur des sauvages : celui de les christianiser d'abord, en accordant aux missionnaires, non pas de grosses subventions, mais simplement les moyens de transport et d'une existence de pauvreté, parce que cette œuvre de la conversion des sauvages doit être une œuvre de pur dévouement ; et l'apôtre qui en est chargé, doit à l'abord dire adieu à toutes les jouissances de la terre, laisser famille, pays, amis, tout pour n'attendre de récompense que d'en-haut. Nous disons donc : enrôlez d'abord les sauvages sous l'étendard de la croix, tout en les laissant un peuple nomade de chasseurs, mais en veillant à la légitimité et à l'honorabilité des échanges entre eux et les traiteurs : puis tâchez petit à petit, par des expériences successives, et bornées quant au nombre des sujets, de les amener, non pas à la vie sédentaire du cultivateur, non pas au travail constant des champs ou de l'usine, mais à la vie quasi-nomade de peuples pasteurs.

Ce serait quelque chose de vraiment grand que d'organiser ces malheureux restes d'une fière et noble race en tribus pastorales et patriarcales de bergers, au sein de ces immenses plaines de l'intérieur. Pour ceux-mêmes qui ne vivent que des choses du négoce, qui n'apprécient que ce qui rapporte promptement, directement et à soi, il y aurait là de quoi satisfaire, puisque les produits divers des immenses cheptels que pourraient former ces peuples, offriraient au commerce et à l'industrie des ressources dont il est facile de se former une idée. (*Extraits d'articles sur la Confédération.*)

J. C. TACHÉ.

Dieu, en faisant déchoir l'humanité coupable, ne lui a enlevé aucune prérogative dont il lui avait plu de l'enrichir ; il l'a seulement condamnée à reconquérir sans cesse ces sublimes prérogatives : l'homme est devenu semblable à ces royautes tombées qui s'en vont par le monde, inquiètes et désœuvrées, et que le souvenir des splendeurs passées force à ne se reposer nulle part, jusqu'à ce qu'un nouveau peuple les appelle à sa tête et leur rende en même temps un trône et la vie.

La lutte, le travail : telle fut donc désormais la condition de l'homme ; le triomphe, le résultat, l'œuvre, telle fut la part de l'humanité. Et chose singulière ! ces deux lignes résument tout ce que nous appelons progrès et qui n'est autre chose que la conquête lente, sûre, infaillible de tout ce que l'homme a perdu par le péché.

Le travail est le châtiment ; l'homme reprend son rôle de chef de la création dans le triomphe qui suit le travail : cette victoire définitive de l'homme sur la matière consacre la parole du Tout-Puissant dans le Paradis Terrestre. L'homme ne cessa en aucune manière d'être le roi de la nature ; mais, qu'il lui a fallu combattre pour reconquérir de son domaine perdu les choses qui font l'étonnement de notre âge ! Parcourez les découvertes scientifiques opérées dans le monde depuis le déluge, et vous suivrez pas à pas l'envahissement lent, continu, obstiné de l'esprit sur la matière, la possession de plus en plus complète de la nature créée. A lire l'histoire de l'humanité, il devient évident que Dieu a condamné l'homme à rechercher et à ressaisir une à une les vérités qu'un crime originel avait obscurcies, et qu'une fois ce but atteint, une fois l'homme rentré en possession des principes immuables et éternels, dont le crime originel l'avait frustré, l'œuvre du monde sera consommée. Par la force de son intelligence, par son travail séculaire aidé puissamment des lumières de la Foi, l'humanité se sera alors comme rachetée elle-même de sa faute primitive.

Le travail ne renferme pas seulement une idée d'expiation, un fait de lutte constante ; sa compréhension embrasse encore un caractère de succès, une assurance de triomphe : car, s'il n'en était pas ainsi, la vie serait le plus lourd fardeau et le suicide serait une vertu. (*Réflexions philosophiques et pratiques sur le travail.*)

J. ROYAL.



Troisième Division.



TRAITÉ
DE PONCTUATION

ENSEIGNEMENT

DE LA PONCTUATION.



Voici une partie de la Grammaire généralement trop peu étudiée : on sait mal, on ne possède que vaguement les règles, on les applique sans discernement. Sans doute la vraie ponctuation est quelquefois douteuse, peut-être arbitraire ; mais le plus souvent les règles sont formelles, et l'application en est claire et incontestable. Le bon goût et le jugement droit contribuent puissamment à rendre la ponctuation correcte, ainsi que la lecture attentive des meilleurs auteurs. Cependant, pour les élèves, l'étude de l'analyse logique est probablement ce qui leur fera faire les progrès les plus rapides et les plus assurés dans la ponctuation. Si vous corrigez aussi un peu strictement les fautes de ponctuation qu'ils pourront faire, ils s'y appliqueront davantage.

Remarquons de plus qu'une ponctuation exacte et bien raisonnée répand une grande clarté dans les phrases, tandis qu'une ponctuation défectueuse et intelligente peut en altérer totalement le sens. (*Cours de Pédagogie.*)

MGR. JEAN LANGEVIN,

Evêque de Rimouski.

TRAITÉ

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE PONCTUATION.



OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

La Ponctuation est l'art d'indiquer, par des signes convenus, les pauses que l'on fait en lisant, pour le besoin de la respiration ou pour déterminer le sens particulier des membres de phrases.

“ Une bonne ponctuation, dit Rollin, sert à donner au discours de la clarté, de la grâce, de l'harmonie ; elle soulage les yeux et l'esprit des lecteurs et des auditeurs, en faisant sentir l'ordre, la suite, la liaison et la distinction des parties ; en rendant la prononciation naturelle, et en lui prescrivant de justes bornes et des repos de différentes sortes, selon que le sens le demande.”

“ La ponctuation, dit l'abbé Girard, contribue à l'honneur de l'intelligence, en dirigeant la lecture de manière que le stupide paraisse, comme l'homme d'esprit, comprendre ce qu'il lit ; elle tient en règle l'attention de ceux qui écoutent, et leur fixe les bornes du sens ; elle remédie aux obscurités qui viennent du style.”

Bien qu'il soit très-difficile, pour ne pas dire impossible, de prescrire des règles de ponctuation qui rendent uniforme

la manière de ponctuer, il est cependant facile de donner certaines règles générales qu'observent toujours les bons auteurs, qui ne se font pas eux-mêmes un système sur cet objet.

Il faut remarquer que la Ponctuation ne s'observe très-bien que par les personnes de tact dont le jugement est développé, et qui savent l'analyse logique; sans la connaissance de cette dernière, il est souvent impossible d'appliquer ou de raisonner les pauses prescrites pour certains cas.

Les signes de la ponctuation sont: la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), les *deux-points* (:), le *point* (.), le *point d'interrogation* (?), le *point d'exclamation* (!), les *points de suspension* (....), la *parenthèse* (), le *guillemet* ("), et le *tiret* (-).

CHAPITRE I.

De la Virgule.

1^o On emploie la *virgule* pour séparer les parties semblables d'une même proposition, si elles ne sont pas liées par une des conjonctions *et, ni, ou*.

Exemple de plusieurs sujets: "La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user." (*Théor. des Sent.*, chap. XIV.)

Exemple de plusieurs adjectifs ou attributs: "La charité est patiente, douce, bienfaisante.

Exemple de plusieurs compléments directs: "Il sait régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs." (VOLTAIRE.)

Exemple de plusieurs compléments indirects: "Ces enfants sont aimés par leur père, leur mère, leurs frères, leurs sœurs."

Exemple de plusieurs compléments circonstanciels: "L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, en 1492, sous le règne d'Isabelle."

Exemple de plusieurs verbes qui ont le même sujet: "Il alla dans cette caverne, trouva les instruments, abattit les peupliers, et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer." (*Télémaque*.)

Exemples de plusieurs propositions semblables de peu d'étendue: "Je connais quelqu'un qui loue sans estimer, qui décide sans connaître, &c."

"Sa philosophie est douce, sa mélancolie est touchante, son coloris est brillant, ses tableaux sont animés, sa sensibilité est profonde."

2o Lorsque deux parties semblables sont liées par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, on les sépare par une virgule si elles ont une certaine étendue, qui empêche qu'on ne puisse les prononcer aisément sans respirer.

Exemple : L'Eglise n'a jamais regardé comme purement inspiré de Dieu que ce que les apôtres ont écrit, ou ce qu'ils ont confirmé par leur autorité. (BOSSUET.)

3o On sépare par une virgule les termes unis par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, lorsque ces conjonctions sont répétées.

Exemples : " Je sais et tout ce que vous avez vu, et tout ce que vous avez entendu."

" On ne fait ni tout ce qu'on peut, ni tout ce qu'on veut."

" On l'amitié n'est pas une vertu, ou il ne peut y avoir de vraie amitié qu'entre les gens de bien."

4o On met une virgule avant le verbe *être* précédé de *ce*, lorsque ce pronom représente un ou plusieurs termes précédemment énoncés.

Exemple : " Le plus riche des hommes, c'est l'économe ; le plus pauvre, c'est l'avare." (CHAMFORT.)

5o On met une virgule après un membre de phrase qui commence ou par une conjonction, ou par un participe présent ou passé, ou par un qualificatif, ou par un complément circonstanciel.

Exemple d'une conjonction : " Quoiqu'il se définisse un être raisonnable, l'homme manque souvent de raison."

Exemple d'un participe présent : " Connaissant les services que vous m'avez rendus, je vous promets une éternelle reconnaissance."

Exemple d'un participe passé : " Pressés par la faim, ils vinrent attaquer le troupeau qui était sous la garde de l'homme."

Exemple d'un qualificatif : " Content de son état, il ne veut être que comme il a toujours été."

Exemple d'un complément circonstanciel : " En 1492, l'Amérique fut découverte par Christophe Colomb."

6o La virgule se place avant un verbe séparé de son sujet par une incidente ; après tout sujet dont le verbe est sous-entendu ; avant le second membre d'une comparaison ; après un nom en apostrophe et après une partie transposée par inversion, lorsque ce nom ou cette partie transposée sont au commencement de la phrase.

Exemples : " L'ami que nous avons retrouvé dans l'abandon, est le plus touchant des bienfaiteurs."

“ On a toujours raison, le Destin, toujours tort.”

“ Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude, que de manquer aux misérables.”

“ Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis.”

“ Pour être touché, le cœur n'a pas besoin que l'imagination soit émue.”

70 On met entre deux virgules toute expression explicative, que l'on peut indifféremment changer de place, ou retrancher sans nuire au sens ; toute proposition incidente explicative qui est suivie d'un verbe dont le sujet précède immédiatement cette incidente ; tout nom en apostrophe et toute partie transposée par inversion, si ce nom ou cette partie sont dans le corps d'une phrase.

Exemples : “ Les hommes les plus heureux en apparence ont besoin de faire, de temps en temps, un tour à l'école du malheur.”

“ Les passions, qui sont les maladies de l'âme, ne viennent que de notre révolte contre la raison.”

“ Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.”

“ Le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.”

80 On met une virgule après les adverbes *ainsi, autrement, de cette manière, d'une autre manière, par exemple, &c.*, lorsqu'ils commencent une proposition précédée d'une autre ; c'est pour indiquer que ces adverbes n'ont aucune liaison grammaticale avec le reste de la proposition.

Exemple : “ Soyez plus sages ; autrement, vous vous en trouverez mal.” Autrement, c'est-à-dire, si vous faites autrement.

CHAPITRE II.

Du Point-virgule.

10 On met le point-virgule après une phrase dont le sens est complet, mais qui est suivie d'une autre phrase qui en dépend.

Exemple : “ Les petits esprits sont trop blessés des petites choses ; les grands esprits les voient toutes et n'en sont point blessés.”

20 Lorsque les parties semblables d'une proposition ou les membres d'une période (1) ont d'autres parties subal.

(1) Une période est la réunion de plusieurs membres de phrase dont l'ensemble fait un sens complet.

ternes distinguées par la virgule ; ces parties semblables ou ces membres doivent être séparés les uns des autres par un point-virgule.

Exemples : “ Quelle pensez-vous qu’ait été sa douleur, de quitter Rome, sans l’avoir réduite en cendres ; d’y laisser encore des citoyens, sans les avoir passés au fil de l’épée ; de voir que nous lui avons arraché le fer d’entre les mains, avant qu’il l’ait teint de notre sang ? ” (*II Catilinaire.*)

“ Pour bien savoir les choses, il en faut savoir le détail ; et comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites.”

3^o En général, dans toute énumération dont les principaux articles sont subdivisés, pour quelque raison que ce puisse être, il faut distinguer les parties subalternes par la virgule, et les articles principaux par un point-virgule.

Exemples : “ Là brillent d’un éclat immortel les vertus politiques, morales et chrétiennes des Le Tellier, des Lamignon et des Montausier ; là les reines, les princesses, les héroïnes chrétiennes reçoivent une couronne de louange, qui ne périra jamais ; là Turenne paraît aussi grand qu’il l’était à la tête des armées et dans le sein de la victoire.”

(L’abbé COLLIN, parlant des *Oraisons funèbres de Fléchier.*)

CHAPITRE III.

Des Deux-points.

1^o On emploie les deux points quand on passe à un discours direct qu’on rapporte. C’est dans ce cas qu’on doit commencer par une lettre capitale le premier mot qui suit les deux-points.

Exemples : Télémaque dit à Arcésius : *Je reconnais, ô mon père, Sésostris, ce sage roi d’Egypte, que j’y ai vu il n’y a pas longtemps.*

2^o On met deux points après une phrase finie, mais suivie d’une autre qui l’éclaircit, ou qui sert à la développer.

Exemple : En même temps je me trouvai un nouvel homme : la sagesse éclairait mon esprit ; je sentais une douce force pour modérer mes passions, et pour arrêter l’impétuosité de ma jeunesse.

3^o On met deux points après une proposition qui annonce une énumération et avant la proposition qui est précédée d’une énumération.

Exemples : “ On demande quatre choses à une femme :

que la vertu habite dans son cœur; que la modestie brille sur son front; que la douceur découle de ses lèvres, et que le travail occupe ses mains."

"Du pain, du lait, des fruits, de l'herbe, une onde pure : C'était de nos aïeux la saine nourriture."

4^o On emploie les deux-points après une proposition qui précède et annonce une maxime générale, une sentence; ou avant cette proposition, si elle est elle-même précédée de la maxime ou sentence.

Exemples: "Voici le code de l'égoïste: Tout pour lui, rien pour les autres."

"Tout pour lui, rien pour les autres: voilà le code de l'égoïste."

CHAPITRE IV.

Du Point.

Il y a trois sortes de points: le *point simple*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

I. Le *point simple* marque une pause plus longue que toutes les autres. On le met à la fin de toutes les phrases, de toutes les périodes dont le sens est complet, et qui n'ont de liaison avec ce qui suit que par la convenance du sujet.

II. Le *point interrogatif* est le plus aisé à placer: on le met à la fin de toutes les phrases interrogatives.

Exemple: D'ou venez-vous? Que direz-vous? N'y a-t-il rien de nouveau?

On doit mettre le *point interrogatif* après une phrase dont le sens est interrogatif, quoique la forme ne le soit pas.

Exemple: Tu n'as point d'aile, et tu veux voler?

REMARQUES.—1^o Quand on rapporte directement une phrase interrogative, on fait suivre cette phrase du point d'interrogation; mais si la phrase n'est rapportée qu'indirectement, on suit les règles ordinaires de la ponctuation.

Exemples: "On proposa la question en ces termes: "Quel est le plus malheureux de tous les hommes?"

"On demande quel est le plus malheureux de tous les hommes."

2^o Quand on rapporte une phrase interrogative, suivie de quelqu'une de ces expressions, *dit-il*, *répondit-il*, &c., le point d'interrogation se place toujours à la fin de la phrase interrogative.

Exemples: Il me dit: De quel pays êtes-vous?

De quel ville êtes-vous? me dit-il.

III. On met le *point exclamatif* après toutes les phrases qui expriment quelque mouvement de l'âme, comme la surprise, la terreur, la pitié, la joie, &c., et après les interjections.

Exemples : "Combien le cœur rit quand on approche du gîte ! Combien un repas grossier paraît savoureux ! Avec quel plaisir on se repose à table ! Quel bon sommeil on fait dans un mauvais lit !"

"Oh ! que les rois sont à plaindre ! oh ! que ceux qui les servent sont dignes de compassion ! S'ils sont méchants, combien font-ils souffrir les hommes ! et quels tourments leur sont préparés dans le noir Tartare ! S'ils sont bons, quelles difficultés n'ont-ils pas à vaincre ! quels pièges à éviter ! que de maux à souffrir !"

REMARQUE.—Le point d'interrogation et le point d'exclamation n'ont la valeur du point simple que lorsqu'ils terminent des phrases dont le sens est complet ; mais après un membre de phrase ils peuvent avoir la valeur de la virgule, du point-virgule ou des deux-points : cela dépend de la liaison qu'il y a entre les membres de la même phrase.

CHAPITRE V.

Des Points de suspension.

On emploie plusieurs points de suite (....) pour marquer une suspension, ou quand on laisse échapper quelques phrases interrompues et sans suite.

Exemple : "O grande déesse, que son père O jeune homme, tu reverras A ces mots, la parole meurt dans sa bouche, et il demeure, comme malgré lui, dans un silence plein d'étonnement.

CHAPITRE VI.

Du Tiret.

On emploie le tiret (—) pour marquer la séparation qu'il y a dans le dialogue entre la demande et la réponse. Ce signe évite la répétition de *dit-il*, *répondit-il*, &c.

Exemples : "Qu'y a-t-il de plus beau ?—L'univers.—De plus fort ?—La nécessité.—De plus difficile ?—De se connaître.—De plus facile ?—De donner des avis.—De plus rare ?—Un véritable ami. (Barthélemy.)

CHAPITRE VII.

Des Guillemets.

Les *guillemets* sont des espèces de doubles virgules que l'on place devant chaque ligne d'une citation, ainsi qu'avant le premier mot et après le dernier du discours cité.

On peut se contenter de mettre un seul guillemet avant le premier mot de la citation, et un autre après le dernier mot.

Exemple. L'homme a dit : " Je sais tout, et j'ai tout défini ;

J'ai pour loi la raison, pour bornes, l'infini."

CHAPITRE VIII.

De la Parenthèse.

La *parenthèse* s'emploie pour séparer et pour isoler, au milieu même d'une phrase, une proposition qu'on pourrait retrancher sans nuire au sens général, ou un nom représenté par un pronom dans une phrase qu'on rapporte.

Exemples : Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe !)

Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.

RACINE.

" Sésostris avait résolu, pour abattre leur orgueil (l'orgueil des Tyriens), de troubler leur commerce dans toutes les mers. "

CHAPITRE IX.

De l'Alinéa.

Alinéa signifie écrire à la ligne ; et écrire à la ligne signifie recommencer une ligne, quoique celle où l'on vient de terminer une phrase ne soit pas remplie. Pour rendre l'*alinéa* plus sensible, on rentre la première ligne un peu en dedans.

On fait usage de l'*alinéa* chaque fois que l'on veut indiquer un repos plus considérable que celui qui est indiqué par le point, ou pour présenter d'une manière plus claire et moins confuse les détails de certaine proposition générale.

Exemples : Corneille n'a eu devant les yeux aucun auteur qui ait pu le guider ; Racine a eu Corneille.

Corneille a trouvé le théâtre français très-grossier, et l'a porté à un haut point de perfection ; Racine l'a soutenu dans la perfection où il l'a trouvé.

Exemple : Il faut d'abord s'attacher à un petit nombre d'époques, telles que sont dans les temps de l'histoire ancienne,

Adam, ou la création ;

Noé, ou le déluge ;

La vocation d'Abraham, ou le commencement de l'alliance de Dieu avec les hommes.

EXERCICES

Contenant des exemples dans lesquels on trouvera l'application des règles de ponctuation données dans les chapitres précédents, et pouvant servir de matière d'analyse grammaticale ou d'analyse logique.

En 1851, M. Casault fut élu supérieur du Séminaire. Nommé une seconde fois sans interruption, il devait sortir de charge au bout des six ans fixés par la règle ; mais, la fondation de l'Université qu'il avait commencée n'étant pas encore terminée, les Directeurs du Séminaire jugèrent qu'il serait difficile de le remplacer alors, et, sur leur prière, Mgr. l'Archevêque l'autorisa à exercer encore trois ans des fonctions qu'il remplissait avec tant d'habileté.

Il réunissait, en effet, à un très-haut degré, toutes les qualités qui font le véritable administrateur. La multiplicité des affaires et ses souffrances continuelles lui rendaient presque impossibles ces habitudes d'ordre pour ainsi dire matériel, qui ont sans doute leur mérite, bien qu'elles soient quelquefois le partage des esprits ordinaires ; mais, ce qui vaut mieux, il était éminemment doué de cet esprit de suite qui permet de poursuivre et de mener à bonne fin les projets que l'on a une fois conçus. D'un coup d'œil rapide et pénétrant, il embrassait les choses dans leur ensemble ; il distinguait les moindres détails ; il savait prévoir d'avance toutes les objections, et, une fois ses idées fermement arrêtées, il travaillait avec un courage inébranlable, sans jamais se laisser rebuter ni par les difficultés ni par les obstacles.

Il avait sur toutes choses des vues larges et élevées. II

aurait voulu que, sous le double rapport des études et du matériel de l'établissement, le Séminaire de Québec n'eût laissé rien à désirer. A ses yeux, l'éducation de la jeunesse était chose si grande et si sacrée, qu'il était prêt à faire tous les sacrifices pour lui donner toute la perfection dont elle est susceptible. Homme de tradition et homme de progrès tout ensemble, autant il respectait les anciens usages, autant il s'empressait d'introduire les améliorations et les réformes qui lui paraissaient nécessaires ou simplement utiles. C'est lui qui suggéra aux Directeurs du Séminaire d'envoyer étudier en Europe plusieurs jeunes gens dont il avait su deviner le zèle et les talents. Il avait surveillé leur enfance avec un soin tout particulier ; il les dirigea par ses lettres durant le séjour assez long qu'ils firent à Paris, et il a eu ensuite le bonheur de les voir à l'œuvre et travailler sous ses yeux. Satisfait du résultat de cette première expérience, il était convaincu qu'il est utile, nécessaire même, que, dans un pays nouveau comme le nôtre, les professeurs aillent de temps à autre s'initier aux formes d'enseignement suivies chez des peuples plus anciens et plus avancés. L'Ecole des Carmes à Paris, les classes de hautes études littéraires et philosophiques fondées à Orléans par Mgr. Dupanloup, et l'Université catholique de Louvain, lui semblaient des établissements très-propres à remplir ces conditions.

M. E. MÉTHOT, *ptre.*

L'homme distingué (M. Casault) dont nous déplorons la perte n'est pas mort ; il vit encore dans l'œuvre qu'il a édifiée, et qu'il lui a été donné de voir grandir avec tant de rapidité ; il vit dans la personne de ses confrères bien-aimés qui ont coopéré si admirablement à cette noble entreprise ; il vit dans la personne des professeurs de l'Université, si dévoués à la science. Tous, prêtres et laïques, animés de son esprit, cultiveront à l'envi cette belle jeunesse sur laquelle reposent tant de glorieuses espérances ; leurs successeurs se feront un devoir de suivre leurs traces, et l'Université-Laval, l'orgueil de notre pays, remplira d'âge en âge la mission de lumière qu'elle a reçue de son vénérable fondateur.

C. F. CAZEAU, *ptre., V. G.*

Dieu veut-il une œuvre qui doit exercer une grande et salutare influence sur les destinées de tout un peuple ? Il

fait surgir un homme capable de l'entreprendre et de l'exécuter; il lui donne le génie des grandes choses; il lui confie le soin de sa gloire et l'accomplissement de ses desseins. Il le remplit de l'esprit d'intelligence, il conduit ses conseils, il dirige ses instructions; il lui donne la force, le courage; mais aussi, sous ses pas, il semble multiplier à dessein les obstacles, pour éprouver sa vertu, et manifester avec plus d'éclat sa puissance et sa bonté.

Dans un hermitage, bâti au milieu de la ville de Caën, par M. de Bernières de Louvigny, un prêtre jeune encore, d'une naissance illustre, mais d'une vertu plus illustre et plus haute, méditait dans son âme ardente et dévouée sur le néant de la vie et la frivolité de la gloire humaine, se sanctifiait par l'oraison, les jeûnes, les conférences spirituelles, et demandait à Dieu, dans l'ardeur de sa foi et la ferveur de sa prière, la sagesse pleine de lumière, plus estimable que la force, et dont la beauté ne se flétrit jamais. C'est l'homme que Dieu suscite pour accomplir ses desseins: son nom est François de Montmorency-Laval. La Providence, qui veille sur le petit peuple qui vient de naître sur les bords du St. Laurent, le donne, dans une pensée de gloire et d'amour, à l'Eglise du Canada. "Seigneur, accomplissez en votre Prêtre le comble de votre mystère; ornez-le de toute décoration sainte et glorieuse, donnez-lui, comme à vos Apôtres, l'esprit de force et d'amour; revêtez d'une forte armure l'athlète destiné à de si grands combats; que l'onction découle de ses lèvres; que ses pieds soient beaux par votre grâce, pour évangéliser la paix..... Soyez son autorité, soyez sa puissance, soyez sa force..... Qu'il soit fort entre les forts."

Ah! qu'elle fut légitime la joie de tous les habitants du pays, lorsque Mgr. de Laval foula pour la première fois le sol de la patrie! A l'arrivée de l'élu de Dieu, elle dut tressaillir d'allégresse et de bonheur cette terre de la Nouvelle-France, que lui avaient donnée la foi et le zèle, sanctifiée par la vie angélique de ses Missionnaires et de ses Vierges, et encore rouge du sang de ses Martyrs.

Au début de son épiscopat, il trouvait déjà sous sa main des Institutions qui remplissaient de joie son cœur d'Evêque et de Père. Au collège de Québec, les illustres enfants de Loyola, les frères des Bréboeuf et des Lallemand, instruisaient la jeunesse; à l'Hôtel-Dieu, des anges de charité interrompaient leurs prières pour soigner les malades et consoler les infirmes; à côté, une jeune Dame, douée de

tous les avantages de la nature et de la grâce, entourée des filles sauvages qu'elle aime comme ses enfants, consacrait sa jeunesse et toute sa fortune à la fondation du Monastère des Ursulines ; avec elle une autre femme Missionnaire annonçait la parole du salut aux jeunes sauvages, voyait à ses genoux de vaillants capitaines, la suppliant avec une simplicité d'enfant, de leur apprendre à prier Dieu. C'est la femme forte dont parle le roi Salomon ; c'est une très-digne enfant de Ste. Ursule, la première Supérieure des Ursulines de Québec, la Thérèse de la Nouvelle-France, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

ANT. RACINE, *ptre.*

Une tradition constante et universelle accorde à Sainte Cécile le titre de patronne des musiciens. Sur quoi cette tradition est-elle fondée ? C'est ce qu'il est assez difficile de dire. Des savants refusent à la sainte cette qualité de musicienne qui, selon eux, devrait justifier les honneurs et le culte dont elle est l'objet ; d'autres vont jusqu'à nier l'authenticité de sa légende et même l'authenticité de son martyre. Mais laissons dire ces habiles raisonneurs qui s'imaginent être dans le vrai, parce qu'ils sont secs et froids ; ce n'est pas d'eux qu'il s'agit en ce moment. Cette tradition, pour être obscure, n'en est pas moins respectable. Le choix est fait, et il est bien fait. Il y a des choses que le génie catholique, que l'instinct des peuples a consacrées et que nous devons admettre, sinon comme vérité historique, du moins comme vérité symbolique. Et quel plus touchant symbole que celui qui nous présente, sous les traits d'une vierge, cette muse céleste, chaste et pure, qui préside aux chants de nos cérémonies, pour unir toutes nos voix en une seule voix, tous nos cœurs en un seul cœur, en un seul élan d'amour vers la divinité ?

Certes, l'art musical ne manque pas dans le ciel de protecteurs qui, pendant leur vie terrestre, auraient mérité plus que Cécile le titre de musiciens. Saint Augustin a écrit le livre *De musica* ; Saint Ambroise a introduit le chant dans l'église de Milan ; Saint Grégoire a réglé celui de l'Eglise romaine auquel il a attaché son nom ; un grand nombre d'autres ont enrichi le répertoire ecclésiastique de leurs inspirations, ou fait des règlements pour en assurer la bonne exécution. Au lieu de ces graves et historiques personnages, le génie catholique du peuple, toujours porté vers

l'idéal, a donné pour patronne à l'art musical une jeune chrétienne, qui probablement n'offrit point à Dieu d'autres hymnes que ceux de la virginité et du martyre, mais dont la céleste figure apparut comme celle d'une muse inspiratrice de l'art chrétien. Elle n'entoure point son front de lauriers périssables, comme les déesses païennes; elle ne s'élance point d'un pied léger dans les danses profanes; sa démarche est grave comme celle d'une vierge chrétienne; sa beauté tout intérieure n'attire que ceux dont l'âme est à la hauteur de la foi chrétienne; ses palmes sont celles du martyre; et ce qu'elle demande à ses serviteurs, c'est la pureté du cœur, la pureté des sens. Tel est l'idéal de la musique chrétienne comme l'ont comprise nos pères dans la foi; une gravité calme et pleine de cette tristesse douce et souriante qui est le caractère du sentiment religieux; une voix qui ignore le langage des passions terrestres et qui n'a d'accents que pour Dieu seul; un art enfin qui, pour fuir la corruption inséparable des choses humaines, habite une sphère inaccessible aux joies même légitimes de ce monde.

P. LAGACÉ, *ptre.*

Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son *Histoire* au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge de la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien; tandis que du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages; et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sourd grondement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de même origine: au sud, celle de la Louisiane: au nord, celle de cette infortunée Acadie, jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.

L'heure était donc solennelle pour remonter vers le passé, et le souvenir des dangers qui menaçait la société canadienne prête un intérêt dramatique à ses récits. On y sent quelque chose de cette émotion du voyageur assailli par la tempête au milieu de l'Océan, et qui, voyant le vaisseau en péril, trace quelques lignes d'adieu qu'il jette à la mer, pour laisser après lui un souvenir.

Au milieu des perplexités d'une telle situation, le patriotisme de l'historien s'enflammait, son regard inquiet scrutait l'avenir en interrogeant le passé, et y cherchait des armes et des moyens de défense contre les ennemis de la nationalité canadienne. Car l'*Histoire du Canada* n'est pas seulement un livre, c'est une forteresse où se livre une bataille qui est déjà devenue une victoire sur plusieurs points, et dont l'issue définitive est le secret de l'avenir. Ce coup d'œil jeté sur l'époque peut servir à expliquer, sinon à justifier, certaines erreurs d'appréciations que l'auteur a d'ailleurs loyalement reconnues plus tard : illusions d'une âme généreuse, que la vérité réfute, mais qu'elle respecte et honore.

H. R. CASGRAIN, *ptre.*

La première quinzaine de juillet est consacrée, de temps immémorial, à couronner le mérite naissant et à récompenser les succès de la jeunesse studieuse en lui distribuant la collection Mame ou Lefort. On ne rencontre par les rues que des pères pliant sous le poids des lauriers remportés par leurs filles, et des mères inquiètes escortant au bateau ou à la gare les malles en désordre de leurs fils.

Quelques parents, prévoyant que leurs enfants n'auront pas de prix, ont le soin de les retirer avant la fin de l'année ; ce qui leur fournit l'occasion de dire à leurs amis et connaissances :

“ Ce pauvre enfant ! il n'a pas eu de bonheur. Il comptait avoir tous les premiers prix de sa classe, mais il avait tant travaillé toute l'année qu'il en a fait une maladie. Il a fallu le ramener en toute hâte à la maison, jugez de son désappointement. Il est tombé dans une sombre mélancolie dont nous ne savions que faire pour le tirer. Il rêvait chaque nuit qu'on lui volait ses prix. C'était navrant.”

Parfois, c'est l'écolier bien avisé qui de lui-même tombe malade et échappe ainsi aux humiliations de la défaite.

En général, l'écolier qui, durant tout son cours, se tient

à l'arrière-garde, emploie aussi bien ses vacances qu'il a mal employé le temps de ses études. Il pille les économies de sa vieille tante et joue au cheval fondu avec ses camarades dans le salon de sa mère. Le calme ne renaît dans la campagne qu'au mois de septembre, à la rentrée des classes. Les vacances des écoliers finies, les vacances des parents commencent.

H. FABRE.

LE BON PAUVRE.

Ah ! je sais que la vie est un banquet suave,
Une longue fête pour vous ;
Vos chants toutes les nuits m'éveillent dans ma cave :
Frères, je ne suis pas jaloux.

Dieu n'a-t-il pas placé sur les cimes sereines
Le beau cèdre au riche manteau ?
Et le long des torrents, courbé sous leurs haleines,
Le pâle et frissonnant roseau ?

Malheur au pauvre aigri qui de sa lèvre torse
Où flotte une écume de fiel,
Insulte à la justice, à l'amour, à la force
De ce Dieu qui créa le ciel !

Non, jamais je ne dis une parole amère ;
Mon regard, troublé par les pleurs,
Ne s'est jamais dressé contre la main sévère
Qui m'a brisé dans les douleurs.

O Christ ! devant ton front que les épines ceignent
Je bénis mon sort et ta loi.
N'as-tu pas dit : " Heureux celui dont les pieds saignent
" Sur les ronces, derrière moi ?

" Il faut que l'homme souffre en son corps, en son âme ;
" Seule une larme est un trésor.
" Les pauvres brilleront au ciel comme une flamme,
" Et tiendront une palme d'or."

Tu comptes tous nos pas, nos peines infinies :
Tu le dis, soudain je te crois
Frappe donc, ô douleur ! redoublez, avanies,
Que je tombe sous votre poids !

Mon pauvre cœur, semblable à l'épi qu'on flagelle,
Reste vide après tant de coups . . .
Mais que j'aie une larme à mon heure mortelle,
O Christ, à verser sur tes clous !

ALFRED GARNEAU.

Ah ! s'il nous était donné de nous adresser à la jeune génération qui voit l'avenir souriant lui tendre les bras, nous lui dirions avec l'accent de cette affectueuse émotion que l'on éprouve au sortir d'un âge auquel on vient de dire adieu :

— Vous avez devant vous une des plus magnifiques carrières qu'il soit donné à des hommes d'ambitionner. Issus de la nation la plus chevaleresque et la plus intelligente de l'Europe, vous êtes nés, à une époque où le reste du monde a vieilli, dans une patrie neuve, d'un peuple jeune et plein de sève. Vous avez dans l'âme et sous les yeux toutes les sources d'inspiration : au cœur, de fortes croyances ; devant vous, une gigantesque nature, où semblent croître d'elles-mêmes les grandes pensées ; une histoire féconde en dramatiques événements, en souvenirs héroïques. Vous pouvez, si vous savez exploiter ces ressources inépuisables, créer des œuvres d'intelligence qui s'imposeront à l'admiration, et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel, dans cet hémisphère. Souvenez-vous que *noblesse oblige*, et que c'est à vous de couronner dignement le monument élevé par vos aïeux, et d'y graver leurs exploits en caractères dignes d'eux et de vous. Mais souvenez-vous aussi que vos pères n'ont conquis le sol de la patrie que par les sueurs et le travail, et que ce n'est que par le travail et les sueurs que vous parviendrez à conquérir la patrie intellectuelle. D'une main saisissant les trésors du passé, de l'autre ceux de l'avenir, et les réunissant aux richesses du présent, vous élèverez un édifice qui sera, avec la religion, le plus ferme rempart de la nationalité canadienne.

H. R. CASGRAIN, *ptre*.

Bien des jeunes gens, au sortir du collège ou du magasin, ou du bureau d'un patron, s'imaginent qu'il suffit de vouloir être agriculteur, sans penser assez à ce qu'il faut être pour cela. Bons enfants, du reste, ils ne soupçonnent pas même que pour être agriculteur, il faut certaines dispositions morales. Le *vouloir* agricole n'est qu'une vocation

stérile, s'il ne se fonde pas sur des habitudes qui enchaînent le cultivateur à sa terre, comme l'abeille s'attache à sa ruche, le lapin à son terrier, l'hirondelle à son toit. Ces habitudes constituent ce qu'on pourrait appeler les mœurs agricoles. Ces habitudes sont celles de la vie de la campagne : habitudes de travail, de simplicité, de frugalité, de sobriété, d'ordre en toutes choses. Plusieurs ont peine à renoncer au goût des frivoles nécessités des villes. La campagne ne leur apparaît plus que comme un théâtre vide de spectateurs, et l'ennui les tue. En arrivant à l'école, leur premier soin devrait être de changer leurs idées comme leurs allures. Il faudrait d'abord prendre l'habitude du travail manuel. C'est le travail qui donne la santé, fortifie le corps en le rendant capable de supporter le froid, la chaleur et la pluie. C'est au travail que l'on gagne l'appétit et le sommeil, éléments du véritable bien-être, de ce bien-être que la médecine et tous les raffinements du luxe ne sauraient procurer. Malheureusement, plusieurs, accoutumés aux amusements et aux distractions des villes, n'ont pas toujours compris cette vérité.

F. PILOTE, *ptre.*

Les événements de la dernière guerre (1812) ont resserré les liens qui unissent ensemble la Grande-Bretagne et les Canadas. Ces provinces lui ont été conservées dans des circonstances extrêmement difficiles. Lorsque la guerre a éclaté, ce pays était sans troupes, sans argent, et votre Excellence (Sir George Prevost) placée à la tête d'un peuple en qui, disait-on, l'habitude de plus d'un demi-siècle de repos avait détruit tout esprit militaire. Vous plaçant au-dessus de ces préjugés, vous avez su trouver dans le dévouement de ce peuple brave et fidèle, quoique injustement calomnié, des ressources pour déjouer les projets de conquête d'un ennemi nombreux et plein de confiance dans ses propres forces. Le sang des enfants du Canada a coulé, mêlé avec celui des braves envoyés pour les défendre. Les preuves multipliées de l'efficacité de la puissante protection de l'Angleterre et de l'inviolable fidélité de ses colons, sont devenues pour ceux-ci de nouveaux titres en vertu desquels ils prétendent conserver le libre exercice de tous les avantages que leur assurent la constitution et les lois.

HON. L. J. PAPINEAU.

A Son Excellence Monseigneur Bédini, Archevêque de Thèbes, Nonce Apostolique au Brésil, maintenant en mission extraordinaire aux Etats-Unis, etc., etc.

Monseigneur,

Permettez à la population de St. Hyacinthe de profiter de la présence du premier Représentant du Chef de l'Eglise qui ait visité notre pays, pour lui exprimer, par notre organe, les sentiments de profond respect et de vénération dont elle est pénétrée envers le Pontife vertueux, et l'homme particulièrement éminent sous tant de rapports, que la Providence a préposé à la garde des destinées du Catholicisme.

Permettez à cette population, Monseigneur, de vous offrir, pour les reporter aux pieds du Père commun des fidèles, ses protestations sincères de dévouement à la foi de ses pères, et d'attachement inviolable à ses croyances religieuses.

Permettez-lui enfin, Monseigneur, d'offrir à votre Excellence l'hommage de son respect, et de lui témoigner combien est grande et vraie la satisfaction qu'elle éprouve à voir au milieu d'elle un ami personnel du Souverain Pontife, né dans la même ville, instruit et formé dans les mêmes établissements, que son caractère personnel autant que sa haute intelligence ont élevé au poste éminent qu'il occupe aujourd'hui.

La population de St. Hyacinthe, Monseigneur, remercie avec gratitude, votre Excellence, de la condescendance et du bon vouloir qu'elle a bien voulu mettre à venir consacrer à la Religion, et faire surgir, en quelque sorte, à la vie morale, le nouvel Édifice où sera bientôt installée la précieuse institution que notre ville a le bonheur de posséder.

Cet établissement, Monseigneur, nous est cher à plus d'un titre. Nous y avons presque tous reçu le pain de l'intelligence; nous y avons été nourris et fortifiés dans les croyances religieuses, préparés aux idées d'ordre public, affermis dans les principes de morale privée qui paraissent, aux yeux des étrangers, former un des traits saillants du caractère de notre population; nous lui devons enfin, en grande partie, les progrès que notre ville a faits dans le passé, ainsi que la prospérité que semble lui promettre l'avenir.

Nous savons surtout nous rappeler, Monseigneur, que ces bienfaits, si grands, si féconds en heureux et impéris-

sables résultats pour la population canadienne, sont dus à la prévoyance éclairée, au zèle infatigable, à l'amour bien entendu de la patrie, déployés par un membre du clergé canadien, par le vénérable Antoine Girouard, bienfaiteur tout à la fois de son pays et de sa localité.

Nous avons tous connu et chéri cet homme remarquable, d'autant plus grand à nos yeux qu'il se faisait plus modeste et plus humble; d'autant plus méritant qu'il mettait plus d'abnégation personnelle dans ses sacrifices et ses bienfaits: et les vingt années qui se sont écoulées depuis que cette paroisse a eu le malheur de le perdre, n'ont affaibli en rien l'estime et la reconnaissance que, pendant sa longue et utile carrière, nous avions vouées à cet homme juste et vénéré de tous.

Permettez-nous, Monseigneur, de vous réitérer nos plus sincères assurances de respect, en même temps que les remerciements de la population de St. Hyacinthe, pour votre bienveillante visite, et laissez-nous espérer que Votre Excellence remportera quelque souvenir agréable de son court séjour chez un peuple qui, s'il n'a pu lui rappeler les splendeurs des nations européennes, a peut-être pu lui paraître mériter quelque intérêt par son attachement à sa Religion, par ses mœurs douces et ses habitudes primitives, dues à ses occupations exclusivement agricoles.

Acceptez enfin, Monseigneur, l'expression sincère que nous formons que Votre Excellence puisse longtemps encore consacrer au service du Saint-Siège les brillantes facultés que la Providence lui a départies.

L. A. DESSAULLES.

St. Hyacinthe, 8 sept. 1853.

L'histoire de l'Amérique offre un intérêt particulier à ceux qui veulent étudier la formation des sociétés, se rendre compte des causes qui président à leur développement et à leurs progrès.

Par suite de la position dans laquelle se sont trouvés placés les peuples de ce continent, les moyens et la marche de la civilisation ont subi des influences toutes particulières. Ici, il n'y a pas eu formation, mais seulement transplantation de société, c'est-à-dire d'idées, d'opinions et d'institutions, transformées cependant par le milieu nouveau dans lequel elles avaient à se mouvoir et à fonctionner.

En Europe et en Asie, les peuples se sont élevés de l'état de barbarie à celui de civilisation par la voie la plus naturelle, celle du travail. S'ils avaient pu arriver à ce résultat par eux-mêmes, et sans un secours supérieur à l'homme, nous dirions qu'ils ont inventé la civilisation; disons du moins qu'ils ont été les premiers à en goûter les nobles bienfaits.

La civilisation est dans l'ordre moral ce qu'est le capital dans l'ordre économique, et les liens qui unissent ces deux gloires et ces deux puissances de l'homme sont assez intimes, qu'elles ne peuvent pas exister l'une sans l'autre: le capital précède la civilisation, qui, sans lui, ne pourrait exister: ce serait l'état de nature, où l'homme, sans souci de son intelligence, est obligé d'appliquer chaque minute de son existence et chaque moyen d'action qu'il possède, au soutien de sa vie. Chaque progrès de l'humanité a été produit par le travail et le sacrifice: le progrès, c'est la récompense.

Il fallut que l'homme commençât par gagner son pain à la sueur de son front, puisqu'un excédant de travail ou une plus grande somme de sacrifices produisit quelque épargne: c'était le commencement du capital. Ce capital était susceptible de travailler à son tour et de produire; dès ce moment l'homme a pu divertir une part de son temps pour son instruction, ou quelques hommes ont pu être choisis dans une société pour être consacrés à la culture de l'intelligence. Tel fut le premier pas de la civilisation.

Avec l'éducation vinrent d'autres besoins et de nouvelles aspirations. Le progrès continua sa marche à l'aide du capital centuplé par l'instruction et par l'expérience. Ainsi commença la gravitation de l'homme vers la fin qui lui est assignée.

Les progrès étaient les mêmes dans l'ordre politique. La propriété se fondait sur des assises solides: des lois étaient promulguées qui consacraient les droits nouveaux; l'ordre et la régularité s'établissaient dans tous les rangs de la société; on donnait au gouvernement assez de force pour qu'il assurât la sécurité personnelle et la conservation des droits des individus, et les peuples se réservaient assez de droits et restaient assez attachés à la liberté pour ne pas devenir les jouets de la tyrannie des chefs.

Mais tout ce travail se fit lentement, naturellement, par la seule force des choses et par la logique des événements. Il n'y eut rien d'arbitraire, rien d'artificiel, rien de forcé. Les constitutions ne furent écrites qu'après avoir reçu

l'épreuve du temps, et les lois ne furent sanctionnées qu'après qu'une longue pratique en eût consacré la nécessité. De nouveaux rouages ne furent jamais introduits dans le système politique sans que la nécessité ne le commandât. La part des législateurs fut bien faible dans ce travail et dans ce mouvement de progrès. Ils n'eurent jamais qu'à décréter l'existence légale d'institutions déjà établies par le fait.

C'est ce que nous apprennent en même temps l'histoire et la philosophie sur l'origine de l'homme, sa nature, sa fin. Les nations privilégiées n'ont échappé à toutes ces phases de la civilisation que par l'influence directe de Dieu ; ainsi le peuple dont l'histoire est un miracle continu, ne peut être étudié à la lumière de la raison seule. Dans la sphère religieuse, c'est à la révélation et à la tradition que nous devons demander la vérité et la raison de sa mission dans le monde.

J. A. N. PROVENCHER.

Ce n'est pas dans les journaux impies et les pamphlets de la Révolution qu'il faut aller chercher la vérité : nous la trouverons dans les statistiques, dans les écrits officiels, dans les rapports d'hommes consciencieux et bien renseignés, et surtout dans la bouche du Souverain Pontife, qui doit connaître mieux que personne ses propres affaires, et dont aucun vrai fidèle ne révoquera en doute la véracité. Or, que nous disent ces autorités ? Que le peuple romain est un des plus heureux. La vie est chez lui à grand marché. La plaie du paupérisme qui dévore l'Angleterre, qui ronge plusieurs autres contrées, beaucoup de belles villes de ces pays si grandement civilisés, y est inconnue. Les établissements d'éducation et de bienfaisance y sont multipliés. Les taxes, ces lourdes charges imposées au peuple, y sont, de moitié, moindres que dans l'Empire français et la Grande-Bretagne. On y est surtout exempt du terrible impôt du sang : la famille n'y est pas décimée par la conscription et le recrutement, comme en France et ailleurs, où l'on enlève, chaque année, pour le métier des armes, la fleur de la jeunesse. Les secours religieux et les véritables, si propres à sécher les larmes, y sont répandus avec une profusion qui n'a pas d'égale. Rien ne parle mieux contre cette prétendue tyrannie du Souverain Pontife, que l'état de la force armée dans les domaines Pontificaux. C'est à l'aide de 400,000 à

500,000 baïonnettes qu'on maintient l'ordre dans ces Etats qui se vantent de marcher en tête des pays civilisés, et qui veulent se donner pour modèles au St. Père. Or, dans les domaines Pontificaux, la moitié moins de soldats, proportion gardée, suffit pour conserver la paix, malgré les menées continuelles des sociétés secrètes, et les turbulents émissaires payés par l'ennemi.

On veut faire passer les Papes pour ennemis du progrès. Ce ne peut être du progrès moral certainement, puisque c'est de la chaire de St. Pierre, comme d'un centre, que rayonne l'enseignement de la vérité et de la justice dans le monde. Quant au progrès matériel, dont il ne faut pas trop exalter l'importance, les faits prouvent que les Pontifes ne l'ont pas négligé. Quoiqu'ils n'aient jamais été très riches, leurs peuples ont néanmoins vécu dans l'aisance et le bonheur. Ils ont donné à l'agriculture et à l'industrie, selon leurs ressources. Pour ce qui est des arts et des lettres, ils en ont été les sauveurs et les plus grands protecteurs. Et si les ennemis de l'Eglise peuvent formuler si éloquemment, aujourd'hui, leurs fausses accusations contre le gouvernement de ses Etats, c'est à la Papauté qu'ils le doivent.

MGR. LOUIS LAFLÈCHE,
Evêque d'Anthédon.

Si l'on contemple l'histoire du Canada dans son ensemble, depuis Champlain jusqu'à nos jours, on voit qu'elle a deux phases, la domination française et la domination anglaise, que signalent l'une, les guerres avec les tribus sauvages et les provinces qui forment aujourd'hui les Etats-Unis; l'autre, la lutte politique et parlementaire des Canadiens pour conserver leur nationalité et leur religion. La différence des armes, à ces deux époques, nous les montre sous deux points de vue distincts; mais c'est sous le dernier qu'ils nous intéressent davantage. Il y a quelque chose de touchant et de noble tout à la fois à défendre la nationalité de ses pères, cet héritage sacré qu'aucun peuple, quelque dégradé qu'il fût, n'a jamais répudié. Jamais cause plus grande et plus sainte n'a inspiré un cœur haut placé, et n'a mérité la sympathie des hommes généreux!

Si la guerre a fait briller autrefois sur le champ de bataille la valeur des Canadiens, depuis, les débats politiques ont fait surgir au milieu d'eux des noms qu'honorera la postérité; des hommes dont les talents, l'éloquence ou le patriotisme

sont pour nous un juste sujet d'orgueil et une cause de digne et généreuse émulation. Les Papineau, les Bédard, les Vallières, les Stuart, ont, à ce titre, pris la place distinguée que leurs compatriotes leur donnent dans l'histoire comme dans leur souvenir.

F. X. GARNEAU.

Ce qui caractérise la race française par-dessus toutes les autres, c'est cette force secrète de cohésion et de résistance qui maintient l'unité nationale à travers les plus cruelles vicissitudes, et la relève triomphante de tous les obstacles. "La vieille étourderie gauloise, dit un auteur, a survécu aux immuables théocraties de l'Egypte et de l'Asie, aux savantes combinaisons politiques des Hellènes, à la sagesse et à la discipline conquérante des Romains." Doué d'un génie moins flexible, moins confiant et plus calculateur, ce peuple antique et toujours jeune, quand retentit l'appel d'une noble pensée ou d'un grand homme, ce peuple eût disparu comme tant d'autres plus sages en apparence, et qui ont cessé d'être parce qu'ils ne comprenaient qu'un rôle, qu'un intérêt ou qu'une idée.

Tout démontre que les Français établis en Amérique ont conservé ce trait caractéristique de leurs pères, cette puissance énergique et insaisissable qui réside en eux-mêmes, et qui, comme le génie, échappe à l'astuce de la politique comme au tranchant de l'épée. Ils se conservent, comme type, même lorsque tout semble annoncer leur destruction. Un noyau s'en forme-t-il au milieu de races étrangères, il se propage, en restant comme isolé, au sein de ces populations avec lesquelles il peut vivre, mais avec lesquelles il ne peut s'incorporer. Des Allemands, des Hollandais, des Suédois se sont établis par groupes dans les Etats-Unis, et se sont insensiblement fondus dans la masse, sans résistance, sans qu'une parole même révélât leur existence au monde. Au contraire, aux deux bouts de cette moitié du continent, deux groupes français ont pareillement pris place, et non-seulement ils s'y maintiennent comme race, mais on dirait qu'une énergie qui est comme indépendante d'eux-mêmes, repousse les attaques dirigées contre leur nationalité. Leurs rangs se resserrent; la fierté du grand peuple dont ils descendent, laquelle les anime alors qu'on les menace, leur fait rejeter toutes les capitulations qu'on leur offre; leur nature gauloise, en les éloignant des races flegmatiques, les

soutient aussi dans les circonstances où d'autres perdraient toute espérance. Enfin cette force de cohésion, qui leur est propre, se développe d'autant plus que l'on veut la détruire.

F. X. GARNEAU.

Tous les habitants de nos campagnes, sans une seule exception que je connaisse, ont applaudi à l'établissement de la société de tempérance. Une même pensée, celle d'arrêter les progrès du vice de l'intempérance, a poussé tous les chefs de famille à s'y associer d'abord, puis à y associer leurs enfants. Pourquoi les femmes n'applaudiraient-elles point à l'établissement d'une société contre le luxe et les dépenses qu'exige la vanité ?

Elles se tromperaient étrangement si elles avaient la prétention de s'imaginer qu'une société contre le *fléau* du luxe et de la vanité, ne leur est pas aussi nécessaire que l'était pour les hommes la société de tempérance.

Pour se détromper de leur erreur, qu'elles veuillent faire la comparaison entre le vice de l'intempérance qui mène à l'ivrognerie et le vice de l'orgueil qui enfante le luxe et la vanité des parures, et elles verront où est le plus grand danger pour une société catholique. Je vais leur aider.

L'intempérance, comme moyen de répression, porte avec elle sa honte, son ignominie et son châtiment. L'orgueil du luxe et des parures de la vanité, comme moyen de se propager, porte avec lui sa gloire humaine, sa satisfaction propre, son encouragement dans les louanges qu'on lui prodigue.

L'intempérance n'inspire que de l'horreur, le luxe n'inspire que de l'admiration.

Plus un homme se livre à l'intempérance, plus il inspire pour lui du dégoût, de l'éloignement, du mépris. Au contraire, plus une femme revêt son corps de luxe et de vanité, plus elle est admirée, louée, encensée.

Le vice de l'intempérance prend sa naissance dans les bas-fonds de la société, y établit son règne et ne remonte dans les hautes classes que par exception. Le vice de l'orgueil, qui enfante le luxe et la vanité, prend au contraire son origine dans les hauteurs de la société pour descendre, par la contagion de l'exemple, jusque dans les plus basses classes.

L'intempérance concentre donc ses ravages et sa démoralisation dans la minime partie qui compose la lie d'un

peuple, et dans quelques-uns de ceux qui ont perdu le sentiment de la dignité humaine. Mais la sensualité du luxe les exerce dans tous les rangs de la société, depuis le millionnaire jusqu'au mendiant.

L'intempérant n'aime que les ténèbres des bouges et des cabarets, comme pour détourner les regards des excès auxquels il se livre et empêcher la contagion. L'élément de l'orgueil, du luxe et des vanités se plaît au grand jour, dans la soif qui le dévore pour mendier des regards et inspirer aux personnes qui le voient, la pensée et la volonté de s'y livrer.

Les penchants pour l'intempérance poussent celui qui s'en laisse dominer, jusqu'à ce qu'il se soit aliéné tous les cœurs honnêtes, que, du moins, il ne détourne point de Dieu. Les instincts pour le luxe et la vanité des parures, au contraire, poussent les personnes qui y cèdent, jusqu'à prendre la place de Dieu dans les cœurs, qu'elles détournent du ciel pour se les attacher.

L'intempérance a son principe dans les appétits déréglés de la chair, qui, tout en souillant l'âme, ne peuvent s'identifier avec elle, au lieu que l'orgueil prend sa source dans les dérèglements de l'âme. Il s'y unit, s'y identifie et finit par la jeter dans les ténèbres. Alors elle se fait un besoin et une nécessité de se livrer aux actes coupables que nous voyons dans les vêtements de luxe et de vanité.

La passion qui porte à boire des liqueurs enivrantes, trouve son terme dans l'ivresse qui la rassasie ; la passion pour le luxe et pour les vanités n'est jamais rassasiée. Elle n'a ni bornes, ni terme, ni limites. Elle demande sans cesse de nouveaux aliments, comme nous l'apprend le prophète David : *l'orgueil monte toujours*.

Les intempérants n'ont que certains jours, certaines circonstances où ils se livrent à leurs orgies ; les orgueilleux le sont tous les jours, en toutes circonstances, en tous lieux.

Pendant ses débauches, l'intempérant n'ose se présenter dans la maison de Dieu : il a le sentiment de son indignité. L'orgueilleuse, au contraire, semblable au pharisien, y vient triomphante. Elle s'avance hardiment jusqu'au pied des autels où réside le Dieu couronné d'épines, pour y faire parade de son luxe que Dieu a en abomination, comme le dit l'auteur des *proverbes* : *Tout homme insolent* (et qui le sera jamais plus que celle qui vient couverts de vanités devant l'autel du Dieu anéanti sous les voiles Eucharistiques ?) *Tout homme insolent est en abomination au*

Seigneur, et lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre, il n'est point innocent.

L'intempérant, revenu de ses excès, a le courage d'avouer sa faute ; *il connaît son iniquité*, comme disait le saint roi David. L'orgueilleuse, au contraire, ne connaît pas *son iniquité* ; elle n'en fait pas l'aveu. Plus elle s'est livrée à des excès d'orgueil, moins elle en convient.

Le pauvre et coupable ivrogne ne cherche ni à excuser, ni à pallier, ni à justifier ses excès. Il ne dira jamais : c'est la coutume ; d'autres font comme moi ; il n'y a point de mal à s'enivrer. Au contraire, une personne livrée, corps et âme, même aux excès les plus criants du luxe et de la vanité, cherche à les excuser, même à les justifier. Elle vous dira, dans son endurcissement : c'est la coutume, c'est l'usage, c'est la mode ; les autres s'habillent ainsi, il ne peut y avoir de mal à se vêtir comme elles font.

L'homme qui a violé les lois de la tempérance, dans le secret, revenu de ses excès, en rougit presque toujours. Il en a honte, il les regrette et ne s'en vante jamais. Au contraire, la femme qui s'est montrée en public couverte des livrées de l'orgueil mondain, et qui a violé les règles de la modestie chrétienne, les promesses de son baptême et les lois du christianisme, triomphe en secret des conquêtes qu'elle a faites, des regards empressés dont elle a été l'objet, et des attentions bienveillantes qui lui ont été prodiguées. Elle enfonce ainsi l'orgueil plus avant dans son cœur.

L'intempérant, étant un être livré au mépris de tous les gens honnêtes, surtout depuis l'établissement de la société de tempérance, n'a aucune chance de se faire des partisans en faisant l'éloge des jouissances honteuses de l'ivresse, ou en se présentant aux regards de ses semblables pendant une de ses orgies. Dès qu'un certain nombre de personnes du sexe ont ouvert leurs cœurs à la sensualité du luxe et des vanités des parures, elles tombent sous l'empire du *prince de ce monde*, qui s'en sert pour propager l'orgueil par leur exemple, par leurs paroles et par le moyen des relations sociales. Bientôt le mal du luxe et de la sensualité gagne comme une maladie contagieuse, selon cette parole du Dieu de vérité : *Celui qui touche la poix en sera gâté, et celui qui se joint au superbe deviendra superbe* ; et cette autre parole de saint Paul : *Les discours que tiennent certaines gens sont comme une gangrène qui répand insensiblement la corruption*, de façon que les personnes légères, celles dont l'esprit est peu solide, ou la foi peu vive, en sont d'abord éblouies, puis ébranlées, puis enfin séduites. Et

le luxe se répand avec une rapidité effrayante, et devient incurable, selon cette divine sentence : *L'assemblée des superbes demeurera incurable, parce que la tige du péché prendra racine en eux sans qu'ils le connaissent.*

L'intempérant s'attire le mépris des hommes ; la femme orgueilleuse a pour châtiment, en ce monde, la haine de Dieu et des hommes religieux, selon cette parole de l'*Ecclésiastique* : *l'orgueil est haï de Dieu et des hommes.*

Les excès d'intempérance semblent porter avec eux quelque chose qui indique comme un principe de guérison, parce que, poussant l'homme à commettre des actions méprisables, ils peuvent lui inspirer le mépris de lui-même, qui peut faire naître l'humilité dans son cœur et, par l'humilité, son retour à Dieu. Mais les excès d'orgueil, manifestés extérieurement par le luxe et les parures de vanité, éloignent toujours de plus en plus l'âme qui s'y livre, de la voie de l'humilité, et fait que Dieu, en la haïssant, s'oppose à son retour ; car il est écrit que *Dieu déteste l'insolence et l'orgueil* et qu'il *résiste aux superbes.*

Enfin, comparons les dépenses occasionnées pour satisfaire l'intempérance, qui, à part les excès et les pertes qui ont lieu dans l'absence de la raison, sont des exceptions, ne sont faites que par un très-petit nombre, parmi les hommes de la campagne. Au lieu que celles encourues pour satisfaire et le luxe, et la vanité, et le changement d'habits et de leurs formes, se font aujourd'hui par la très-grande partie de notre population de la campagne. En sorte qu'on ne se tromperait guère aujourd'hui en assurant que, dans les dépenses faites pour la satisfaction de l'intempérance et celles pour contenter la sensualité du luxe et des parures, ces dernières sont trente fois plus élevées que les premières.

AL. MAILLOUX, *ptre.*, V. G.

Vous voulez gouverner la société humaine : eh bien ! qu'est-ce que la société humaine ? une collection d'hommes, un homme collectif, qui présente toutes les passions, tous les appétits, tous les instincts bons ou mauvais, qu'on rencontre dans les individus qui le composent. Or, que fait l'homme individuel qui veut se bien conduire, se bien gouverner ? Accorde-t-il l'empire aux organes grossiers et imbéciles, ou bien au cerveau, organe de l'intelligence ? C'est donc aux intelligences supérieures dans les sociétés humaines qu'il faut donner et laisser incontesté le gouverne-

ment des peuples. Contre ce principe, contre cette loi de la nature pèchent également et ceux qui veulent un pouvoir social par voie d'hérédité ou d'engendrement, et ceux qui proclament la souveraineté absolue des masses. Ni dans l'ordre moral et intellectuel, ni dans l'ordre politique, les masses, ou, comme l'on dit, le peuple, n'a été fait pour prescrire ni commander; la nature l'a destiné au contraire à écouter, croire et obéir.

On aura beau dire et beau faire, le peuple, dans l'acception restreinte du mot, est et sera toujours, dans la grande famille politique, ce que les enfants mineurs sont dans la famille domestique, un enfant qu'il faut aimer, protéger, mais gouverner, et cela dans son intérêt autant que dans celui de la société. Nous connaissons tous le sort des familles où les enfants gouvernent : il en sera de même des sociétés politiques où les masses gouverneront. La souveraineté des masses, c'est la souveraineté des instincts aveugles, instincts bons et généreux quelquefois, mais toujours irraisonnés, et n'ayant d'autre loi que celle de la force brutale; et cette souveraineté ne peut régner ailleurs que dans le chaos, comme elle régnait sur l'abîme avant que l'esprit de Dieu y eût pénétré, et en eût fait sortir notre monde.

ETIENNE PARENT.

On se convaincra en parcourant les pages de ce livre (*Le Verger canadien*) 1^o qu'on peut avoir des fruits partout, pouvant y disposer le terrain lorsque de lui-même il n'y est pas favorable; 2^o que ce n'est pas un temps perdu que celui qu'on destine à la culture d'un verger, puisque généralement parlant, cette culture est bien plus rémunérative que celle des céréales; 3^o que pour avoir des fruits, et surtout de bons fruits, il ne suffit pas de planter sans soins des arbres qu'on rencontre sans choix, et les abandonner ensuite à eux-mêmes, etc. •

L'homme, par la culture, modifie la nature; mais la nature, ainsi gênée dans sa marche, tend sans cesse à reprendre ses droits qui vont directement à la multiplication des individus et à la reproduction des races, sans aucun égard à la beauté ni à la qualité des fruits. Ainsi, pour avoir de beaux fruits et abondamment, il faut y apporter des soins de culture assidus et suivis, afin de forcer la nature à favoriser dans son action quelques-unes de ses lois qui nous sont particulièrement favorables dans le but qu'on se

propose. Si l'on était partout convaincu que pour avoir de belles pommes, de belles prunes, de belles groseilles, etc., il ne faut pas de moindres soins de culture que pour avoir de beau blé d'inde ou de belles patates, on ne verrait pas dans la plupart de nos paroisses tant de fruits qui méritent à peine d'être cueillis.

Je veux donc répandre ce goût pour la culture des fruits en faisant voir que, malgré les soins que cette culture requiert, elle est encore d'une facile application, très profitable, et à la portée des neuf dixièmes au moins de notre population.

L. PROVANCHER, *ptre.*

Tout homme sérieux et capable de réfléchir a dû se demander, avant de condamner l'inspection des écoles, s'il est possible qu'une loi, comme celle de l'Education, dont l'action s'étend sur tous les points du pays, sur les villes comme sur les campagnes, dans les grandes, les anciennes et riches paroisses, comme dans les petites colonies qui s'élèvent au milieu des bois; s'il est possible, dis-je, de concevoir qu'une telle loi fonctionne régulièrement et avec efficacité si sa mise à exécution ne repose que sur un seul homme. Il y a plus; cet homme, quelque capable qu'on le suppose, quelle que soit la hanteur de ses conceptions, quels que soient son esprit d'initiative et l'énergie de son caractère, pourra-t-il seul et sans auxiliaires, non-seulement donner l'impulsion à une machine si compliquée et dont le fonctionnement a été pendant longtemps, et l'est encore, en plus d'un endroit, si désagréable à ceux mêmes qui doivent la mettre en mouvement, mais en suivre la marche et la surveiller dans ses mille détails? On dira, je le sais, qu'il y a des Visiteurs d'écoles, hommes instruits pour la plupart, et, par conséquent, amis de l'éducation: on dira qu'il y a surtout des Commissaires d'écoles, chargés par excellence de l'exécution de la loi et de tout ce que fait l'Inspecteur. Je répondrai à ces objections en rappelant que, dans le Département des Travaux Publics, dans celui des Terres de la Couronne, dans celui de la Milice et dans tous les autres départements tant soit peu importants, il y a aussi des officiers propres à la mise à exécution des lois et des règlements qui les constituent, et que ces officiers sont presque tous très-compétents à remplir leur charge respective. Cependant on a jugé convenable et même nécessaire de nommer d'autres officiers qui ont autorité sur les premiers, et qui sont res-

ponsables aux chefs de Département. Que ces officiers se nomment Surintendant, Inspecteurs, Ingénieurs, Députés, etc., etc., peu importe. L'objet de leur nomination est le même : veiller aux détails, remplacer l'autorité éloignée, lui donner des renseignements nécessaires pour la mettre en lieu de juger avec connaissance de cause. Et cependant les travaux ou les opérations qui sont du ressort de ces divers Départements, ne s'exécutent que sur certains points, comparativement peu nombreux ; ils n'embrassent ou n'occupent qu'une portion minime de la population du pays ; ils n'ont rapport qu'à des intérêts matériels, et je le répète, ceux qui sont chargés de l'exécution de ces travaux sont des hommes éclairés, compétents en un mot.

En est-il de même des officiers préposés à l'exécution de la loi d'Education ? Je ne parle pas de ceux que la loi désigne sous le nom de Visiteurs d'écoles ; car combien qui renièrent ce devoir d'une manière efficace ? disons plus, combien qui pourraient le remplir sans nuire à leurs autres devoirs ou sans compromettre leurs intérêts ? A peine un sur cent. Messieurs les Curés peuvent ou plutôt pourraient sans doute faire les visites que fait l'Inspecteur, les faire aussi bien et mieux même ; mais les feraient-ils et pourraient-ils tous les faire et remplir les autres devoirs qui incombent à l'Inspecteur, sans porter un grave préjudice à des intérêts d'un ordre plus relevé encore ? Pourquoi la plupart de ces Messieurs croient-ils ne devoir pas accepter la charge de commissaires d'écoles qui leur est offerte chaque année, eux qui ont tant à cœur l'avancement de l'instruction populaire ; eux qui accueillent avec tant d'empressement toute mesure propre à la promouvoir ; pourquoi plusieurs même, pour de bonnes raisons, je suppose, croient-ils ne devoir pas assister aux examens semi-annuels, lorsque leur présence serait si agréable ? C'est donc qu'il se rencontre souvent des difficultés dans lesquelles le Prêtre ne peut prendre fait et cause sans nuire aux devoirs de son saint ministère. En outre, qui pourrait obliger le Prêtre à accepter la charge que remplit aujourd'hui l'Inspecteur ? Sera-ce l'autorité religieuse ? Non sans doute. Ce sera donc l'autorité civile ? De quel droit ? Combien s'en trouveraient-ils parmi ces Messieurs qui voudraient devenir fonctionnaires salariés, assujettis, par conséquent, aux réglemens du Département ? Ils seraient donc Inspecteurs sans salaire, libres conséquemment d'accepter ou de refuser une charge qui entraîne souvent une lourde responsabilité. Et pourtant il faut que le fonctionne-

ment de la loi d'Education soit confié à d'autres mains qu'à celles des Commissaires et des Visiteurs d'écoles, je crois l'avoir fait pressentir. Je ne suppose pas qu'il soit venu à l'esprit de personne qu'on pût supprimer l'Inspecteur sans qu'il fût remplacé d'une manière ou d'une autre. Ce serait une absurdité, une impossibilité même que comprendra tout homme capable de réfléchir. Autant vaudrait dire que le corps humain peut se maintenir par la seule force du cerveau, sans l'aide des sens, des yeux, des pieds, des mains et surtout de l'estomac. Le cerveau dans tout département, c'est le chef, c'est l'autorité; les sens, ce sont les divers fonctionnaires chargés d'exécuter ses ordres et de lui fournir tous les renseignements dont il a besoin pour juger sainement du fonctionnement de tout l'ensemble.

GEO. TANGUAY,
Inspecteur d'écoles.

Comment peut-on parvenir à faire naître et à développer, dans le cœur de l'enfant, cet amour de la patrie, ou, si l'on veut, cet amour du sol natal, du lieu où nous sommes nés, où vécurent nos parents et nos amis; cet amour, en un mot, de tout ce qui appartient au même peuple, de ce qui a la même religion, la même langue, les mêmes institutions, les mêmes lois, les mêmes mœurs ?

Les moyens qui me paraissent les plus propres à inspirer à la jeunesse un vif amour de la patrie, sont l'éducation et l'instruction. C'est par le perfectionnement du cœur et de l'esprit, a dit un philosophe chrétien, qu'on apprend à connaître sa faiblesse et, par là même, à apprécier les avantages de l'union ou de la coopération d'autrui. Plus on est instruit, plus on comprend que le bien-être individuel ne peut exister que par la prospérité de tous, de l'ensemble, et qu'il faut placer le bien-être général au-dessus de celui de l'individu, du particulier.

Donnez à l'instruction une forme telle qu'elle développe réellement le cœur et l'esprit dans toute la force du terme, et à mesure que vous réaliserez cette œuvre, vous poserez les bases solides d'un ardent amour de la patrie et d'un sage esprit public.

Mais je veux laisser de côté ce point de vue général, et examiner un moyen pratique par lequel vous parviendrez à faire naître et à développer l'amour de la patrie dans le cœur de vos élèves.

Il y a un livre qu'on trouve heureusement aujourd'hui

dans presque toutes les écoles, et qui contient à peu près tout ce qu'il faut savoir pour aimer sa patrie et la faire aimer : c'est l'*Histoire du Canada*.

On peut comparer l'histoire, en général, à un vieillard qui aurait vécu des milliers d'années, qui aurait vu les cités s'élever et tomber en ruines, les nations commencer, fleurir et disparaître, et qui, la mémoire remplie de toutes ces choses merveilleuses, viendrait s'asseoir à notre foyer et nous raconter tout ce qui s'est passé durant tant de siècles. Aussi, les fruits qu'on peut retirer d'une telle étude sont-ils du plus grand prix, et l'importance des enseignements historiques n'a-t-elle jamais été mise en doute.

Mais le champ de cette science est si étendu, que bien peu d'hommes ont le temps de le parcourir en entier. Il convient donc d'en cultiver les parties les plus à notre portée, celles dont nous pouvons retirer immédiatement le plus grand profit. Or, aucune portion de ce vaste domaine ne nous intéresse à un aussi haut degré que celle où ont vécu nos pères et où nous vivons nous-mêmes. L'histoire de notre pays doit nous offrir la même utilité, nous présenter les mêmes avantages que celle de notre famille. Au souvenir des bonnes actions de nos parents, au souvenir de leurs vertus (vertus d'autant plus précieuses qu'elles sont souvent moins connues au dehors), n'est-il pas vrai que nous nous sentons tous remplis d'orgueil ? Orgueil, certes ! bien légitime, puisqu'il devient pour nous un stimulant au bien, un encouragement à toujours marcher dans le droit chemin, à suivre constamment le sentier de l'honneur et de la vertu ?

Eh bien ! l'histoire de la patrie est, au même degré, une excellente école de patriotisme et de morale. Il est presque impossible, en effet, qu'un jeune homme qui est familier avec les grandes et nobles actions de ses ancêtres, ne cherche point à les imiter, à marcher sur leurs traces.

Eh ! quelle histoire, je le demande, contient, en d'aussi courtes pages, plus de grandes choses que celle du Canada ? " Notre histoire n'est pas bien longue, écrivait-il y a six ans M. le chevalier J. C. Taché ; mais de quel profond intérêt n'est-elle pas digne, même pour les étrangers ? Le théâtre sur lequel nos pères ont paru n'est pas un grand théâtre ; mais que nobles et beaux ont été leurs rôles ! "

Il est de fait, que pas une seule page de notre histoire ne devrait être autrement qu'elle n'est. Chaque ligne, pour ainsi dire, est un témoignage éclatant de la foi profonde, du dévouement sans bornes, de l'héroïsme sublime qu'ont déployés, depuis la découverte du pays, ceux qui, prêtres,

laboureurs et soldats, nous ont précédés sur cette terre de la Nouvelle-France.

NORBERT THIBAUT.

Le 1er juin 1846, le pape Grégoire XVI mourut accablé de travaux et d'années. En sa qualité de cardinal, Jean Mastai s'empressa de se rendre à Rome pour concourir à l'élection d'un nouveau pape, sans se douter de ce qui l'y attendait. Ses voyages à Rome étaient rares; mais lorsqu'il y venait, des gens du peuple qui connaissaient sa charité, disaient en le voyant passer : voilà le futur pape.

Ce dernier voyage à Rome fut marqué par une circonstance tout à fait digne d'être signalée. Lorsque le bon cardinal, voyageant dans une voiture traînée par des chevaux de poste fut arrivé au centre d'une petite ville appelée Fassonbrone, la foule l'entoura; car la voiture d'un cardinal allant à Rome dans un moment si solennel et pouvant être pape lui-même, était un véritable événement. Pendant que le peuple le considérait et s'exaltait sur son air de bonté et sur sa beauté, une colombe blanche, qui traversait les airs en ce moment, s'arrêta tout à coup et se posa sur la voiture. A cette vue la multitude battit des mains et un cri de joie sortit de toutes les bouches : " Il sera pape ! Il sera pape ! "

Pour comprendre cet enthousiasme, il faut se rappeler que plusieurs élections pontificales, dans les premiers siècles de l'Eglise, ont été faites ainsi miraculeusement par *le signe de la colombe*. Tous les premiers évêques de Ravenne, en particulier, sont connus sous le nom d'*Evêques de la colombe*. On fit tout ce qu'on put pour effrayer l'oiseau; mais, quoi qu'on fît, la colombe ne voulut pas s'éloigner de l'élu de Dieu. On prit alors un de ces grands joncs d'Italie, et on l'en frappa doucement; elle sembla un moment céder à cette violence; mais, après s'être envolée en l'air, elle redescendit sur la voiture, et s'y reposa de nouveau tranquille et rassurée. Alors l'enthousiasme fut au comble : " il sera pape ! il sera pape ! " répétait-on de toutes parts : c'était une véritable ivresse dans le peuple.

Le cardinal Mastai arriva à Rome dans la soirée du 12 juin. Le 15, il entra au Conclave avec les autres cardinaux qui étaient au nombre de cinquante-quatre. Cette auguste assemblée se tint dans le vaste palais du Quirinal. Le cardinal Mastai fut nommé scrutateur. Au premier tour de scrutin, ce cardinal réunit plus de voix que chacun des autres cardinaux; au second tour, il gagna encore quatre voix, tandis que celui qui l'approchait le plus, en avait

perdu deux ; au troisième tour, le nom de Lambruschini ne fut prononcé que onze fois, tandis que le sien le fut vingt-sept fois.

Comme on le voit, on approchait du dénouement et l'émotion du Conclave était à son comble. Dans l'après-midi du même jour, le scrutin fut ouvert à trois heures. Mastai était à son poste, pâle et préoccupé. Le résultat de la dernière épreuve l'effrayait. Il avait passé en prière tout le temps qui s'était écoulé entre les deux scrutins.

Cette séance, comme les autres, s'ouvrit par le chant du *Veni Creator* ; puis on procéda à l'écriture et au dépôt des bulletins dans le calice. Quelques instants plus tard, le dépouillement des votes commença au milieu du plus grand silence.

Mastai lut son nom sur le premier billet ; il le lut encore sur le second, sur le troisième et ainsi de suite jusqu'au dix-septième sans interruption. Sa main tremblait ; et quand sur le dix-huitième qu'on lui présenta, il lut encore son nom, comprenant que le doute n'était plus possible et que la majorité allait lui imposer le terrible fardeau du pontificat, il pâlit affreusement et une sueur froide coula abondamment sur son front. Dans cet état, il demanda à être remplacé. Mais les cardinaux, qui savaient qu'un scrutin interrompu est un scrutin nul, lui crièrent de se reposer un peu. On s'empressa autour de lui, on lui présenta un verre d'eau et ses forces revinrent peu à peu. Tous comprirent que cette grande modestie était une pleine justification de leurs votes. Avant de continuer à lire les bulletins, il s'écria : " Mes frères ayez pitié de moi, ayez pitié de ma faiblesse, je ne suis pas digne. . . . " A ce dernier tour de scrutin, il lut son nom trente-six fois, c'est-à-dire deux fois de plus que le chiffre rigoureusement exigé pour la majorité.

Aussitôt tous les cardinaux se levèrent et acclamèrent Jean Mastai pape. . . .

Le lendemain, 17 juin, à neuf heures du matin, le premier cardinal de l'ordre des diacres annonça du haut du balcon du Quirinal, à la foule immense qui encombra la place, l'élection du nouveau pontife dans les termes suivants : " Je vous annonce une grande joie ; nous avons pour pape l'éminentissime et révérendissime seigneur Jean Marie Mastai Ferretti, cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, qui a pris le nom de Pie IX. " On entendit alors une formidable explosion de cris d'allégresse et de battements de mains. On criait de toutes parts : " Vive le Saint Père ! vive le père du peuple ! "

N. LECLERC, *ptre.*

NOMS DES AUTEURS

QUI SONT CITÉS DANS CET OUVRAGE.

	PAGES.
Baillargeon, Chs. Frs., <i>Evêque de Tloa</i> ,	10
Bardy, P. M.,	102
Barthe, J. G.,	68
Boivin, Samuel,	87
Bourget, Ignace, <i>Evêque de Montréal</i> ,	12
Bruce, John,	86
Casgrain, H. R., <i>ptre.</i> ,	78, 131, 134
Cauchon, Jos.,	72
Cazeau, C. F., <i>ptre.</i> ,	128
Chauveau, P. J. O.,	4, 8, 41
Cherrier, C. S.,	75
Cooke, Ths., <i>Evêque des Trois-Rivières</i> ,	17
Crémazie, Jacques,	52
Crémazie, Octave,	33, 35
Dalair, A.,	79
De Gaspé, Philippe A.,	106
Derome, F. M.,	57, 58
Dessaulles, L. A.,	136
Dorval, A. D.,	111
Fabre, Hector,	132
Ferland, J. B., <i>ptre.</i> ,	46
Fréchette, Louis-Honoré,	42
Gagnon, Ernest,	48, 65
Garneau, F. X.,	140, 141
Garneau, Alfred,	133
Germain, C.,	108
Grondin, L.,	100

154 NOMS DES AUTEURS CITÉS DANS CET OUVRAGE.

	PAGES.
Holmes, Jean, <i>ptre.</i> ,	112
Horan, Edward J., <i>Evêque de Kingston</i> ,	8
Juneau, F. E.,	38
Laflèche, <i>Evêque d'Anthédon</i> , .	139
Lafrance, C. J. L.,	47
Lagacé, P., <i>ptre.</i> ,	130
Langevin, Jean, <i>Evêque de Rimouski</i> , ... X, 90, 94, 118	
La Rue, F. A. H.,	23, 30
Leclerc, N., <i>ptre.</i> ,	151
L'Ecuyer, Eugène,	43, 49
Lemay, Léon Pamphile,	56
Lenoir, J.,	23
Mailloux, Alex., <i>ptre.</i> ,	142
Marquet, Benoît,	81
Mayrand, Zéphirin,	28
Meilleur, J. B.,	14, 16, 16
Méthot, M. E., <i>ptre.</i> ,	127
Montpetit, Napoléon,	104
Morin, A. N.,	70
Papineau, L. J.,	135
Parent, Etienne,	145
Pilote, F., <i>ptre.</i> ,	134
Provancher, L., <i>ptre.</i> ,	146
Provencher, J. A. N.,	137
Racine, Ant., <i>ptre.</i> ,	128
Raymond, J. S., <i>ptre.</i> ,	24, 27
Renault, Eugène,	66, 86
Royal, J.,	115
Taché, Alex., <i>Evêque de St. Boniface</i> ,	22
Taché, Sir E. P.,	88
Taché, J. C.,	114
Tanguay, Geo.,	147
Thibault, Norbert,	43, 149
Verreau, Hospice, <i>ptre.</i> ,	83

TABLE DES MATIÈRES.



	PAGES.
Dédicace.....	III
Préface.....	V

PREMIÈRE DIVISION.

ANALYSE GRAMMATICALE.

Enseignement de l'analyse grammaticale.....	X
Observations préliminaires.....	1

PREMIÈRE PARTIE.—CLASSIFICATION.

CHAPITRE I.

Du nom ou substantif.....	4
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom.....	4

CHAPITRE II.

De l'article.....	9
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom et de l'article.....	10

CHAPITRE III.

De l'adjectif	13
Adjectifs qualificatifs.....	13
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article et des adjectifs qualificatifs.....	14
Adjectifs déterminatifs.....	17
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article, des adjectifs qualificatifs et des adjectifs déterminatifs.....	17

CHAPITRE IV.

	PAGES.
Des pronoms.....	24
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article, des adjectifs et des pronoms.....	24

CHAPITRE V.

Du verbe.....	29
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article, des adjectifs, des pronoms et du verbe.....	30

CHAPITRE VI.

Du participe.....	35
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article, des adjectifs, des pronoms, du verbe et du participe.....	35

CHAPITRE VII.

De la préposition.....	38
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article, des adjectifs, des pronoms, du verbe, du participe et de la préposition.....	38

CHAPITRE VIII.

De l'adverbe.....	43
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article, des adjectifs, des pronoms, du verbe, du participe, de la préposition et de l'adverbe.....	43

CHAPITRE IX.

De la conjonction.....	48
Matière, modèle et exercices d'analyse du nom, de l'article, des adjectifs, des pronoms, du verbe, du participe, de la préposition et de la conjonction.....	49

CHAPITRE X.

De l'interjection.....	55
Matière, modèle et exercices d'analyse des dix parties du discours.....	55

SECONDE PARTIE.—CONSTRUCTION.

Des gallicismes.....	60
Matière d'analyse.....	60
De la construction grammaticale.....	61
De la construction figurée.....	61

	PAGES.
De l'ellipse.....	61
Matière d'analyse.....	62
Du pléonasme.....	62
Matière d'analyse.....	62
De la syllepse.....	63
Matière et modèle d'analyse.....	63
De l'inversion.....	64
Matière et exercices d'analyse.....	64
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.....	68
Matière, modèle et exercices d'analyse de toutes les parties du discours, y compris les figures de grammaire.....	68

SECONDE DIVISION.

ANALYSE LOGIQUE.

Enseignement de l'analyse logique.....	90
Observations préliminaires.....	91

CHAPITRE I.

Reconnaître le nombre de propositions, en dire la forme et en nommer les trois termes essentiels.....	94
Matière et modèle d'analyse logique.....	94

CHAPITRE II.

Reconnaître le nombre de propositions, en dire la forme, en nommer les trois termes essentiels, indiquer que ces derniers sont simples ou composés et quel est le complément de chacun de ces termes.....	98
Matière et modèle d'analyse logique.....	98

CHAPITRE III.

Reconnaître le nombre de propositions, en indiquer les compléments ainsi que les subdivisions et l'espèce de chaque complément.....	100
Matière et modèle d'analyse logique.....	100

CHAPITRE IV.

Reconnaître le nombre de propositions et en dire l'espèce.....	102
Matière, modèle et exercices d'analyse logique.....	102

TROISIÈME DIVISION.

PONCTUATION.

Enseignement de la ponctuation.....	118
Observations préliminaires.....	119

CHAPITRE I.

PAGES.

De la Virgule..... 120

CHAPITRE II.

Du Point-virgule..... 122

CHAPITRE III.

Des Deux-points..... 123

CHAPITRE IV.

Du Point simple, du Point interrogatif et du Point exclamatif... 124

CHAPITRE V.

Des Points de suspension..... 125

CHAPITRE VI.

Du Tiret..... 125

CHAPITRE VII.

Des Guillemets..... 126

CHAPITRE VIII.

De la Parenthèse..... 126

CHAPITRE IX.

De l'Alinéa..... 126

EXERCICES de ponctuation, d'analyse grammaticale et d'analyse
logique..... 127

PC Lacasse, Napoléon
2109 Traité théorique et
L3 pratique d'analyse
 grammaticale

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

NOT WANTED IN RBSC

11/2/87

NOUVEAUX

OUVRAGES DIDACTIQUES CANADIENS

EN USAGE À

L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL:

COURS DE PÉDAGOGIE ou Principes de l'Education, *par Mgr. Jean Langevin* ;

L'HISTOIRE DU CANADA en tableaux, *par le même* ;

RÉPONSES AUX PROGRAMMES de Pédagogie et d'Agriculture, *par le même*.

TENUE DES LIVRES en partie simple et en partie double, *par M. Napoléon Lacasse, Prof. E. N. L.* ;

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, d'analyse logique et de ponctuation, *par le même*.

TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE, *par M. F. X. Toussaint, Prof. E. N. L.* ;

TRAITÉ DE CALCUL MENTAL, à l'usage des écoles canadiennes, *par M. F. E. Juneau, Insp. d'écoles*.